



À qui profite la crème ?

Le système de notation des aliments Nutri-score peine à se faire adopter au Luxembourg. Les champions nationaux snobent le concept

Leichenschmaus

Die Déjeuners de presse am Ende einer Kammeression sind Tradition. Im Zeitalter des Zeitungssterbens und von Massenentlassungen wirken sie geradezu absurd

Caviar et Saint-Tropez chez Hitec

Un condamné. Quatre inculpés. Les manipulations financières opérées par la direction de la société d'ingénierie se soldent en justice

Le prix du ciment

Entretien avec Christian Rech, ingénieur chez Cimalux, sur la gigantesque empreinte carbone de l'industrie du ciment

Photo : Sven Becker





Bandes d'alimentation des broyeuses de la cimenterie Cimalux à Esch



Stock de matière première



Broyeur à boulets

Le prix du ciment

Interview : Bernard Thomas

Entretien avec Christian Rech, ingénieur chez Cimalux, sur l'énorme empreinte carbone de la cimenterie à Rumelange, les boues d'épuration et le « carbon capture »

Le ciment nuit gravement au climat. L'usine Cimalux à Rumelange est le principal émetteur de CO₂ de l'industrie luxembourgeoise. Et de loin : 630 000 tonnes en 2019, trois fois plus que le site d'Arcelor-Mittal à Belval ou à Differdange. Cimalux représente plus de quarante pour cent du total des émissions industrielles du Grand-Duché. Mais si le ciment écrase ainsi le classement national, c'est aussi parce que l'acier luxembourgeois a depuis longtemps pris le tournant du recyclage, fondant la ferraille que l'Europe a accumulé au long du XX^e siècle. Opéré entre 1994 et 1998, le passage des hauts-fourneaux aux fours électriques a réduit les émissions de la sidérurgie luxembourgeoise... de 89,5 pour cent. Une

telle révolution technologique n'est pas à l'ordre du jour de l'industrie du ciment.

Le cabinet de conseil McKinsey avertit ses clients potentiels : « As public scrutiny of CO₂ emissions increases, the risk remains that cement players could be 'shamed' similar to oil and gas or mining companies in the past. » Au niveau mondial, on estime que les cimenteries sont responsables d'un quart de toutes les émissions industrielles de dioxyde de carbone. Les pierres calcaires, matière première du ciment, sont une ressource quasi-infinie. (Les carrières de Cimalux, situées à cheval entre les communes de Rumelange et d'Ottange, peuvent fournir de la pierre calcaire jusqu'en 2100, et probablement au-delà.) L'industrie

cimentière, qui est dominée par une poignée de mastodontes, dit vouloir innover à petits pas, et fait miroiter le remède du « carbon capture », promettant d'un jour enfouir ou réutiliser les émissions de CO₂. En attendant, la pression politique et financière sur les cimentiers se fait de plus en plus forte.

À condition de pouvoir le financer, l'industrie peut émettre autant de CO₂ qu'elle veut. Le prix à payer est resté longtemps à des niveaux dérisoires. Des années durant, il stagnait autour de cinq euros la tonne, la Commission distribuant des droits de polluer à gogo. Après seize ans d'échec, le mécanisme des certificats d'émission commence enfin à timidement jouer son rôle. En anticipation du programme

« Fit-for-55 », le prix de tonne de CO₂ vient de franchir la barre des cinquante euros.

Les origines de la Cimalux se situent en 1912 et sont intimement liées à l'Arbed, qui cherchait à valoriser les scories de ses hauts-fourneaux. Elle trouvait dans l'industrie du ciment un débouché naturel. C'est que les sous-produits de la sidérurgie peuvent être réutilisés en tant que composantes du « ciment métallurgique ». (Cimalux continue à racheter les stocks restants de laitier à travers l'ensemble du bassin sidérurgique.) Après avoir fermé ses hauts-fourneaux, l'Arbed s'est peu à peu retiré de la filière du ciment, coupant le cordon ombilical. Aujourd'hui, Cimalux appartient à Buzzi Unicem, une multinationale piémontaise spécialisée dans le ciment et le béton. Dès 2003,

Buzzi Unicem avait établi une discrète holding (zéro employé) au Limpertsberg. Détenant les participations dans des cimenteries au Texas et en Pennsylvanie ainsi que dans des firmes néerlandaises, la Soparfi a versé 170 millions d'euros en dividendes à ses actionnaires l'année dernière.

Via Cimalux, Buzzi Unicem détient également cent pour cent de Béton du Ried et est actionnaire minoritaire dans Bétons Feidt (30%), Bétons Frais (41%) ainsi que dans la société de transport routier Transass (41%). D'après son dernier bilan annuel, Cimalux a réalisé un profit de 12,9 millions en 2019 et de 14,4 millions d'euros en 2020 (dont sept millions ont été distribués aux actionnaires). 162 salariés travaillent dans son usine de clinker à Rumelange et son centre de broyage à Esch-sur-Alzette. bt

d'Land : L'usine Cimalux à Rumelange est de loin le plus grand émetteur industriel au Luxembourg : trois à quatre fois plus d'émissions de CO₂ que les usines d'Arcelor-Mittal à Belval ou à Differdange.

Christian Rech : Notre processus de production est fortement émetteur de CO₂. Pour produire une tonne de clinker [la base du ciment qui forme la base du béton], Cimalux émet 780 kilos de CO₂. Mais il faut comprendre ce processus. Il commence dans notre carrière, qui se trouve à cheval entre la France et le Luxembourg, entre Ottange et Rumelange, où nous exploitons du calcaire et des marnes, les matières premières permettant la production de clinker, principal constituant du ciment. Nous broyons ces pierres calcaires, puis nous les cuisons dans notre four rotatif à Rumelange : Il s'agit d'un grand tube de cinq mètres de diamètre et de quatre-vingt-dix mètres de long qui est chauffé à 1 450°C. Cela provoque un processus de « clinkérisation », durant lequel le CO₂ s'échappe de la pierre calcaire avant que celle-ci ne se transforme, avec d'autres minéraux, en clinker. Le carbonate de calcium (CaCO₃) constituant la pierre calcaire est décarbonaté pour devenir de l'oxyde de calcium (CaO). La différence entre le CaCO₃ et le CaO, c'est justement le CO₂. Soixante pour cent des émissions de l'industrie cimentière proviennent de ce processus, donc directement de la pierre. Ces émissions sont consubstantielles au processus de production. Pour le reste, le CO₂ émis provient à dix pour cent

« Aujourd'hui, le prix augmente parce que nous devons acheter des droits d'émissions ; demain, il augmentera à cause des coûts pour éviter le CO₂ »

de notre mix électrique et à trente pour cent des combustibles que nous utilisons pour chauffer le four.

En 2019, Cimalux s'est vu allouer des certificats d'émission gratuits à hauteur de 520 000 tonnes de CO₂ par la Commission européenne. Or, vous avez finalement émis 630 000 tonnes durant l'année passée. Cimalux a donc dû acheter 110 000 tonnes de CO₂ supplémentaires sur le marché en 2019. Alors que la tonne ne coûtait qu'une quinzaine d'euros, cela vous aura finalement assez peu pesé...

Oui, mais quinze euros, cela ne va malheureusement plus suffire à l'avenir. Il n'y a pas de limite légale de CO₂, mais nous devons acheter des droits d'émission. Les prix flambent actuellement. Dans notre plan actuel, nous prévoyons 53 euros la tonne. Et nous devons acheter une proportion de plus en plus grande de quotas sur le marché. Car les allocations gratuites baissent d'année en année. Or, nous ne devenons pas forcément meilleurs d'année en année. Nos réserves de certificats – que nous avions achetées à des prix plus faibles – ne suffiront d'ailleurs pas à couvrir les émissions qui nous sont réclamées cette année.

Dans les secteurs du béton et de la construction, on anticipe un doublement des prix du ciment. Une telle hausse des prix vous semble-t-elle probable ?

Si nous ne faisons rien pour réduire nos émissions, nous payerons de plus en plus de certificats. Au plus tard en 2030, on n'aura plus droit à des allocations gratuites, et aux prix actuels cela signifierait que le prix du ciment doublera. Si nous faisons quelque chose pour réduire nos émissions, et c'est notre but principal pour les trente prochaines années, nous allons devoir investir massivement. Ce que nous débourserez en moins pour les certificats, nous le payerons en plus en capex [capital expenditure] et en opex [operational expenses] : plus d'électricité, plus de main d'œuvre, plus de frais d'entretien. En fin de compte, les coûts de production et donc le

prix pour le client vont augmenter. Aujourd'hui, le prix augmente parce que nous devons acheter des droits d'émissions ; demain, il augmentera à cause des coûts pour éviter le CO₂. Mais finalement ce ne sera pas une catastrophe. Car l'impact du prix du béton dans le gros-œuvre n'est pas bien grand. Un mètre cube de béton [2,5 tonnes], ne contient d'ailleurs en moyenne que 300 kilos de ciment.

Face au Tageblatt, vous donniez une estimation très basse du potentiel de réduction de CO₂ pour la cimenterie de Rumelange : quinze pour cent, au maximum. Si je vous comprends bien, vous estimez que votre champ d'action est limité, puisque soixante pour cent des émissions sont liées à la « clinkérisation », c'est-à-dire incompressibles ?

Dans notre secteur, réduire les émissions de CO₂ s'avère extrêmement difficile. Pour arriver à une température de 1 450° Celsius et produire quotidiennement 3 000 tonnes de clinker vous avez besoin d'un gros brûleur. Et notre combustible primaire, c'est le charbon. Nous avons remplacé une partie du charbon par des combustibles alternatifs. Il s'agit de pneus déchiquetés, de solvants en fin de vie provenant de l'industrie chimique ou cosmétique ainsi que de déchets de la filière du recyclage, par exemple des plastiques non-recyclables que nous pouvons valoriser thermiquement. Nous utilisons actuellement plus de cinquante pour cent de combustibles alternatifs. Notre but, c'est d'atteindre 80 pour cent. Au-delà, cela devient difficile pour des raisons techniques. C'est que nous ne sommes pas



Un des filtres du broyeur



En avant-plan :
le wagon des CFL
amenant le
clinker de
Rumelange ; en
arrière-fond :
stock de laitier
de haut
fourneau

une usine d'incinération de déchets. Les combustibles alternatifs doivent avoir une certaine qualité, un certain pouvoir calorifique. De plus, nous en avons besoin en grande quantité, et nous ne sommes pas les seuls intéressés. Une piste potentielle pourrait être le recours aux boues d'épuration [Klärschlamm]. Mais pour présenter un apport énergétique intéressant, ces boues devraient d'abord être séchées dans les stations d'épuration.

L'idée c'est de chauffer le four grâce aux matières fécales des Luxembourgeois ?

Pas directement tout de même ! Ces boues ont été traitées : elles sont issues d'un digesteur et décomposées par des bactéries. Avant, les agriculteurs les dispersaient comme engrais sur leurs champs, mais cela n'est plus permis aujourd'hui. Ces boues doivent donc être éliminées par d'autres moyens au Luxembourg ou à l'étranger. Elles constituent un combustible alternatif pour la cimenterie, à condition d'avoir été préalablement séchées. Il serait ainsi possible de valoriser l'ensemble des boues d'épuration du pays chez nous au Grand-Duché. Mais il faudrait d'abord adapter l'organisation des marchés publics. Actuellement, les syndicats intercommunaux qui gèrent les stations d'épuration paient des firmes spécialisées comme Veolia pour enlever les boues. Celles-ci font leurs affaires en payant des usines comme la nôtre pour racheter les boues, et empêchent la différence au passage.

Un tel recours aux boues d'épuration vous permettrait de soigner votre bilan carbone, puisque le CO₂ provenant de biomasses n'est pas comptabilisé.

C'est exact. Même si je dois dire que du CO₂, c'est du CO₂. Une fois dans l'atmosphère, peu importe qu'il provienne de la combustion de bois ou de plastique. Mais ce sont là les règles...

Il y a quelques années, vous aviez lancé un projet de « carbon capture ». L'idée, entend-on, aurait été de produire des engrais.

Oui, c'est vrai. Mais cette piste, nous avons dû l'abandonner relativement vite. Car l'engrais dont il s'agissait aurait relargué une grande partie du CO₂ avant que les plantes aient eu le temps de l'absorber. En plus, sa valeur marchande aurait été extrêmement limitée...

De toute manière, le gouvernement affiche son opposition à ces pratiques. Dans son programme de coalition, il dit vouloir suivre

« une politique de la renonciation de la promotion du carbon capture and storage ».

Il existe une forte opposition politique, et je peux en partie la comprendre. Si on misait tout sur le carbon capture, il n'y aurait plus aucune raison d'activer d'autres leviers. En plus, ces technologies ne sont pas encore matures, du moins pour l'industrie cimentière. Avec d'autres cimentiers, nous participons actuellement à un projet à échelle semi-industrielle en Allemagne. Nous nous rendons compte que ce n'est pas du tout évident. Nous sommes confrontés à des problèmes que nous n'avions pas du tout anticipés. Mais imaginons un instant que cette technologie soit mature... disons en 2040. Pour mettre en œuvre le carbon capture, nous aurons besoin de beaucoup d'énergie. Or, si celle-ci n'est pas renouvelable, ce n'est même pas la peine de commencer. Et puis que faire de ce CO₂ capté ? Il y en aurait un peu trop pour tout livrer à Rosport... On peut envisager d'autres usages : des matières premières synthétiques, de l'e-carburant pour les avions. Mais, de nouveau, ces processus de transformation vont engloutir énormément d'énergie... Ou alors on stockera ce CO₂, au fond de la Mer du Nord, par exemple...

Si je vous comprends bien, la capture de CO₂ n'est plus à l'ordre du jour pour Cimalux. Mais qu'en est-il de votre outil de production ? On se rappelle la fermeture du site de Guardian à Dudelange, lorsque le cycle de vie de son four touchait à sa fin...

La durée de vie d'un four à verre est d'à peine vingt ans. Notre four à Rumelange date, quant à lui, de 1975. Il a évidemment été régulièrement modernisé, notamment pour satisfaire aux exigences légales en matière environnementale. Il devra être un jour renouvelé... endéans les vingt prochaines années, pour donner une estimation très prudente. Au plus tard à ce moment-là, la question du saut technologique vers le carbon capture va se reposer. Pour l'instant, ce n'est pas un sujet de discussion conflictuel avec les Verts, puisque cette technologie s'appliquera à long terme. Mais à un moment donné, il faudra qu'on en reparle.

L'urgence climatique, comme la vivez-vous en tant qu'ingénieur qui travaille dans l'industrie cimentière ?

Aux ingénieurs, elle pose des défis passionnants. En tant qu'industriel, nous ne remettons pas en question la légitimité

de des objectifs politiques : moins 55 pour cent jusqu'en 2030, la neutralité carbone jusqu'en 2050. C'est notre « Hausaufgab » d'y contribuer et ceci n'est pas sujet à discussion. Mais ce dont nous devons discuter c'est le chemin qui y mène. Notre carbon roadmap chez Cimalux passe par l'ensemble de la chaîne : de la carrière jusqu'au recyclage des bâtiments. Il faut inclure toute la chaîne de valeur : les fabricants de béton prêt à l'emploi et de produits en béton, les bureaux d'études, les architectes, les constructeurs, les promoteurs, les investisseurs, les maîtres d'œuvre privés et surtout publics...

Pour les inciter à construire autrement ? Avec moins de ciment, moins de béton ?

Nous devons optimiser la construction et n'utiliser qu'un minimum de clinker par mètre cube de béton. Actuellement, on fait de la sur-qualité. Parce qu'on veut être sûr que ça passe,

mais également parce que le cadre normatif ne laisse que peu de marge. Les bureaux d'études devraient assumer leurs responsabilités, afin de définir la bonne qualité de béton au bon endroit. Il existe 27 sortes de ciments différents, toutes normées. Pour la majeure partie d'entre elles, et cela vaut également pour les sortes produites au Luxembourg, le clinker se voit en partie substitué par des composants bien moins émissifs en termes de CO₂. Ces ciments confèrent au béton d'autres caractéristiques. Or, en contrepartie, ils durcissent moins vite. Couler des voiles avec un béton « pauvre en CO₂ » signifie dans ce cas travailler plus lentement. Le temps de construction s'allonge, l'organisation du chantier doit être repensée. Mais désolé, que cela prenne six mois ou huit mois, finalement quelle importance pour un bâtiment qui sera exploité pendant trente ou cinquante ans ?

« Pour mettre en œuvre le carbon capture, nous aurons besoin de beaucoup d'énergie. Or, si celle-ci ne sera pas renouvelable, ce n'est même pas la peine de commencer »

Trente ans ? Cela ne sonne pas très optimiste comme durée de vie !

Il faudrait effectivement amortir le CO₂ dans le temps, en prévoyant des fonctions successives différentes durant le cycle de vie d'un même immeuble. Et puis il ne suffira pas de réduire la part de clinker par mètre cube de béton, il faudra également réduire le nombre de mètres cubes de béton. Donc repenser les volumes et les systèmes constructifs.

Le lobby des cimentiers européens agit le spectre de la concurrence internationale. En réponse à quoi, la Commission européenne a promis l'instauration d'un mécanisme d'ajustement carbone aux frontières. Cimalux exporte la majeure partie de sa production sur le marché européen. Ressentez-vous la pression des cimentiers des pays-tiers ?

C'est une réalité. Le clinker est importé par cargos entiers depuis la Turquie, l'Afrique du Nord ou la Thaïlande. Au Luxembourg, nous avons la chance d'être relativement éloignés des ports maritimes. Mais dès que nous nous approchons des côtes, nous nous retrouvons en concurrence avec des importateurs de clinker. En France, nous exportons surtout vers Paris et Lyon. Ces régions se situent en limite de notre rayon d'exportation. Si nous pouvons couvrir ces deux marchés, c'est entre-autre grâce au train. La valeur marchande du ciment et les contraintes logistiques et de sécurisation d'approvisionnement de nos clients rendent difficiles le transport au-delà de 300 kilomètres. Les coûts de transports renchérissent rapidement le prix final. Le ciment reste, après tout, une matière première à faible valeur ajoutée. ●

Christian Rech, ce mercredi dans le centre de broyage à Esch



D'STAD

LIEFT

CINEMA

THEQUE

Kino um Glacis

drive & walk-in

21.07 - 01.08.2021

Infos: www.cinematheque.lu

Me 21|07 Raiders of the Lost Ark

Je 22|07 Cars

Ve 23|07 Dr. Strangelove

Sa 24|07 La La Land

Di 25|07 Frankenstein

Lu 26|07 Total Recall

Ma 27|07 Charade

Me 28|07 Dirty Dancing

Je 29|07 Wolfwalkers

Ve 30|07 Knives Out

Sa 31|07 Pulp Fiction

Di 01|08 Thelma & Louise

multiplicity

VILLE DE LUXEMBOURG

www.vdl.lu

COVID check.lu

ÉDITO

Business continuity vs climate change

Pierre Sorlut

Engloutis les parkings. Ravagées les archives. Inondés les serveurs. Ce qui se trouvait au sous-sol d’institutions financières de la Cloche d’Or, rue Eugène Ruppert, a été détruit par des inondations d’une envergure sans précédent, matérialisation du dérèglement climatique. Les compagnies d’assurance, banques et fonds d’investissement ont maintenu tant bien que mal leurs activités. Les connexions principales ayant été rompues, des circuits alternatifs ont été empruntés. Certaines ont dû réadopter le fax pendant quelques heures. Les directions ont enclenché les plans de continuité des affaires. Ceux-là se sont révélés d’autant plus faciles à appliquer que bon nombre de salariés travaillaient déjà depuis leur domicile à cause de la pandémie de Covid-19. Les affaires des clients internationaux de ces établissements continuent de tourner. En revanche, la restauration déguste. Oberweis et le Comptoir Bohême maintiennent le rideau baissé. Comme au plus fort de la pandémie, les services financiers se maintiennent à flot quand le commerce sombre. Ils ont fait de l’extraordinaire la norme.

La ministre de l’Environnement Carole Dieschbourg rappelle à propos que la fréquence d’épisodes météorologiques de cette amplitude augmente. Au cours d’une conférence de presse organisée lundi matin, l’élue écologiste et ses fonctionnaires indiquent en outre que l’alerte au risque d’inondation avait été lancée la veille, le mardi. Mais à qui ? Au nombre de laves-linges jonchant les trottoirs des quartiers de la capitale où passe l’Alzette, le message est mal passé. Voilà même un *fail* monumental. L’application Gouvalert développée après les inondations destructrices de 2018 dans le Müllerthal a échoué dans sa mission d’informer sur ces événements menaçant la sécurité publique. La seule notification apparaissant sur l’application (qu’il faut avoir téléchargé) a été émise à 23h58 le mercredi soir, soit après que l’eau avait atteint les habitations. Pratique. Le *wort.fr* soulignait d’ailleurs dès le jeudi matin ce retard à l’allumage, « huit heures après l’alerte rouge émise par MétéoLux et le SMS envoyé par le CGDIS transmis à tous les bourgmestres ».

Ironie du calendrier, le Premier ministre Xavier Bettel (DP) a signé le jour des inondations un accord scellant l’installation d’une e-ambassade de Monaco à Luxembourg afin d’y stocker les données de valeur de la Principauté au Grand-Duché. « Un projet qui ne pouvait s’envisager en Principauté, par le risque de catastrophe naturelle », écrit naïvement le journaliste de *Monacotribune* en ce début de semaine. Très bien. Mais il serait aussi temps de dépasser ces effets d’annonce et de rapprocher les opportunités technologiques des citoyens. Vendre la start-up nation à l’étranger et ne pas être capable d’envoyer un sms à ses habitants en danger est un grand-écart devenu intenable. Et au fond, pour eux comme pour les entreprises, le seul plan de continuité des affaires qui tienne, c’est une meilleure prise en considération des problématiques environnementales. Le malheureux Epternacien employé de Cargolux (champion national d’une industrie non-durable) portraité dans le *Wort* lundi pour avoir dit adieu à sa voiture douze heures après l’avoir achetée incarne d’ailleurs la difficile conjugaison de l’idéal matérialiste et de la contrainte écologique. ●

PERSONALIEN

Corinne Cahen,

DP-Familienministerin (Foto: sb), gerät seit der Rücktrittsforderung der gesamten Opposition infolge des Waringo-Berichts immer weiter unter Druck. Sowohl die CSV als auch die Piraten nehmen ihr übel, dass sie am Anschluss an die parlamentarische Diskussion über die Sterbefälle in den Altenheimen nicht noch einmal ans Rednerpult getreten ist, um auf die Kritiken und Fragen der Opposition zu reagieren und stattdessen mit Gesundheitsministerin Paulette Lenert (LSAP) eine Pressekonferenz abgehalten hat. Cahen hatte am Samstag auf *Radio 100,7* dazu gemeint, während der Debatte seien keine neuen Elemente aufgetaucht, auf die sie hätte reagieren müssen und es gehe der Opposition nicht um Inhalte, sondern nur um ihren Kopf. Am Montag kritisierte Fraktionspräsidentin Martine Hansen anlässlich der parlamentarischen Bilanz der CSV erneut Cahens Verhalten und betonte, dass die Diskussion für ihre Partei noch längst nicht abgeschlossen sei. Der Piraten-Abgeordnete Sven Clement bezeichnete Cahen am Mittwoch wegen ihrer Aussagen auf *100,7* als „Lügenministerin“ und unterstellte ihr, alternative Fakten zu verbreiten, wodurch sie zu einer Gefahr für die Demokratie werde. Cahen hatte Clements Zorn auf sich gezogen, als sie Anfang der Woche erst ihn und anschließend den *Wort*-Journalisten Diego Velazquez auf *Twitter* blokierte. Daraufhin entbrannte auf den sozialen Netzwerken eine Diskussion darüber, ob es sich beim *Twitter*-Account von Corinne Cahen um eine private oder eine offizielle Regierungsseite handle. Die CSV-Jugendorganisation CSJ griff diese Diskussion am Donnerstag in einer Mitteilung auf und warf der Familienministerin vor, gegen das Recht auf Meinungs- und Pressefreiheit zu verstoßen. Sollte Cahen diese Affäre politisch überstehen, dürften ihre Chancen auf eine Wiederwahl als Ministerin oder auf das Amt der Bürgermeisterin der Stadt Luxemburg in den vergangenen Wochen nicht gestiegen sein. Il

Gilles Feith,

le fringant directeur de Luxair, fut l’invité ce lundi de la matinale de *RTL-Radio*. Quelques jours après le déluge, il dit sa compassion par rapport aux sinistrés, et leur souhaita de « pouvoir bientôt s’envoler avec nous en vacances ». Le changement climatique serait bien réel (« do musse mir all mat liewen »), mais ne serait pas de la faute de Luxair : « Seulement deux pour cent » des émissions mondiales de CO₂ proviendraient de l’aviation, expliquait Feith aux auditeurs. Une déclaration qui pose en creux la question de l’élite des « super-émetteurs ». Car l’écrasante majorité des habitants de la planète n’a jamais mis les pieds à bord d’un avion. D’après une étude publiée dans la revue *Global Environmental Change*, 1 pour cent de la population mondiale serait à l’origine de la moitié des

émissions CO₂ produites par l’aviation commerciale. Or, Gilles Feith a préféré profiter de son passage chez *RTL* pour pointer du doigt les concurrents low-cost : « Si on peut prendre l’avion pour Barcelone à un prix situé en-dessous du montant de taxes d’aéroport, qui paie alors ? C’est l’environnement et le volet social ! » Or, c’est le même Gilles Feith qui fait la promotion de « surprise getaways for weekends, for example, with very attractive prices, at very short notice » (*Delano*). Feith n’arrive pas à résoudre la contradiction dans laquelle l’a plongé sa nouvelle position : Se revendiquer écolo tout en dirigeant une compagnie aérienne. Il fait donc diversion : Il aime ainsi évoquer de « nombreux autres secteurs » chez lesquels il y aurait « beaucoup à faire » (*Paperjam*), affiche son « intention de réduire au maximum le plastique dans le domaine du catering » et se targue d’avoir remplacé, à bord des avions, « les stylos en plastique par des crayons » (*Le Quotidien*). bt

Anne Calteux,

juriste, démissionne du ministère de la Santé pour devenir cheffe de la représentation de la Commission européenne au Luxembourg. Publiée cette semaine par la Commission européenne, l’annonce a créé la surprise. (Le ministère de la Santé n’a pas souhaité commenter.) Car au sein d’un ministère réputé difficile à gérer, Anne Calteux était le bras droit de la ministre, Paulette Lenert (LSAP). La première conseillère de gouvernement, cheffe de cabinet et coordinatrice générale du ministère (et de la cellule de crise Covid-19) quitte donc le navire alors que la prochaine vague de la pandémie est attendue pour l’automne. Après des études en droit à Strasbourg et à Londres, Anne Calteux a brièvement fait le tour de quelques cabinets de la place financière, avant de rejoindre, en 2004, la Représentation permanente à Bruxelles (où elle était en charge des dossiers liés à la santé publique, aux pharmaceutiques et à la sécurité

sociale). Elle était entrée au ministère Santé en 2013, à l’époque Lydia Mutsch (LSAP) donc. À la représentation de la Commission, Anne Calteux succèdera à Yuriko Bakes, nommée maréchale de la Cour il y a treize mois déjà. bt

P O L I T I K

CSV, DP und Wirtschaftslobby

Im Kampf um die Einführung eines Transparenzregisters für Abgeordnete scheinen die Wirtschaftslobbyisten nun einen Punktsieg errungen zu haben. CSV und DP haben die entsprechende Abänderung des Kammerreglements, die vor vier Wochen im zuständigen parlamentarischen Ausschuss einstimmig angenommen worden war und noch vor der Sommerpause im Plenum hätte abgestimmt werden sollen (vgl. *d’Land* vom 25.06.2021), widerrufen, wie der Piraten-Abgeordnete Sven Clement am Mittwoch preisgab. *Reporter* meldete am Donnerstag, die CSV habe ein juristischen Gutachten bei der Anwaltskanzlei Moysé und Associates in Auftrag gegeben, das verfassungsrechtliche Bedenken anführt. Daraufhin habe die CSV ihre Zustimmung zurückgezogen und sei dabei von der DP unterstützt worden. Das Lobbyregister wird seit Jahren von der Staatengruppe gegen Korruption des Europarats (Greco) gefordert. Es soll Lobbyist/innen, die sich mit Abgeordneten treffen, dazu verpflichten, sich in ein öffentlich einsehbares Register einzutragen. Ferner sollen Abgeordnete regelmäßig beim Kammerpräsidenten eine Liste mit den Namen aller Lobbyist/innen einreichen, mit denen sie sich getroffen haben. Die bevorzugt in den Hinterzimmern agierenden Vertreter von Wirtschaftsverbänden waren in den vergangenen Monaten

gegen die Abänderung Sturm gelaufen, weil sie das System der kurzen Wege in Gefahr sehen und befürchten, das Register könne einen Generalverdacht gegenüber Wirtschaftslobbyist/innen schüren. Vor vier Wochen hatten sowohl die CSV als auch die DP sich noch mit dem Text zufrieden gezeigt, der präzise sei und keinen Raum für Interpretationen lasse. Il

Statutenänderung am 25. September

Am 25. September will die CSV ihren außerordentlichen Kongress abhalten, um eine Statutenänderung zu verabschieden, die unter anderem eine Doppelspitze in der Parteiführung ermöglicht. Dies gab Parteipräsident Claude Wiseler am Montag bekannt. Beim letzten ordentlichen Kongress in Junglinster hatte die Partei beschlossen, dass nach der Statutenänderung Elisabeth Margue (31) als stellvertretende Präsidentin und Stéphanie Weydert (37) als stellvertretende Generalsekretärin in die Parteispitze aufgenommen werden sollen. Unter Parteipräsident Frank Engel waren die jungen Anwältinnen, die beide *Senior Associate* bei der Kanzlei Arendt & Medernach sind, bereits Vizepräsidentinnen. Vergangene Woche wurde bekannt, dass Margue und Weydert in der sogenannten *Frëndeskrees*-Affäre um den mutmaßlich illegalen Arbeitsvertrag von Frank Engel mit angeklagt sind. Der Prozess soll erst am 19. Oktober beginnen, also fast vier Wochen nach dem außerordentlichen CSV-Kongress. Trotzdem will die CSV sich bei der Vorbereitung ihrer Zukunft nicht beirren lassen und an dem Termin festhalten. Erst nach dem Urteil wolle man über weitere Schritte nachdenken, bis dahin gelte die Unschuldsumutung, sagte Wiseler am Montag auf *Land-Nachfrage*. Il

U M W E L T

Sektorielle Klimaziele festgelegt

Wie vergangenes Jahr bei der Präsentation des Klimaschutzgesetzes angekündigt, hat die Regierung nun sektoruelle Klimaziele für den Zeitraum von 2021 bis 2030 festgelegt, die die grüne Umweltministerin Carole Dieschbourg am Donnerstag vorstellte. Die Ziele gelten für die Bereiche Industrie, Transport, Bauwesen, Landwirtschaft sowie Abfall- und Abwasserbehandlung und legen Obergrenzen für die Treibhausgas-Emissionen fest. Ausgeschlossen sind die Fliegerei und 20 große Industrieanlagen, die unter das System des europäischen Emissionshandels fallen. Sowohl innerhalb der einzelnen nationalen Sektoren als auch zwischen ihnen gilt aber eine gewisse Flexibilität. Wenn die Ziele in einem Jahr über- oder unterschritten werden, kann die Differenz auf das folgende Jahr übertragen werden. Auch können die einzelnen Sektoren untereinander „kompensieren“, wenn beispielsweise das Ziel in einem Sektor erreicht wird, in einem anderen aber nicht. Voraussetzung ist jedoch, dass das Erreichen der nationalen Ziele insgesamt nicht in Gefahr gerät. Luxemburg will den Ausstoß von Treibhausgasen bis 2030 um 55 Prozent gegenüber dem Stand von 2005 senken. Das Mouvement écologique begrüßte die sektoriellen Ziele am Donnerstag in einer Mitteilung, betonte aber gleichzeitig, dass sie nur ein erster Schritt seien. Letztendlich komme es auf die konkrete Umsetzung der vorgesehenen Maßnahmen an. Il

Blog

À qui profite la crème ?

France Clarinval

Le système de notation des aliments Nutri-score peine à se faire adopter au Luxembourg. Les champions nationaux snobent le concept



Les produits transformés ou préparés sont notés sur leurs qualités et défauts nutritionnels

Acheter mieux pour manger mieux est devenu une préoccupation quotidienne au moment de faire ses courses. Les étiquettes regorgent de labels et recommandations en tout genre : du bio, du label rouge, des IGP (indication géographique protégée), du light, du terroir... Il faut désormais compter avec un nouvel étiquetage : le Nutri-score. Une nouveauté pour le Luxembourg déjà largement présente en France depuis 2017, en Belgique depuis 2019 ou en Allemagne depuis novembre 2020. Sept pays européens ont adopté ce système de classement des aliments transformés, le Grand-Duché est le dernier « ce qui permet d'avoir du recul et de bénéficier de l'expérience des pays voisins », justifie Jeannette Muller au ministère de la Protection des consommateurs qui mène ce projet. S'alimenter sans connaître la composition nutritionnelle des aliments empêche de mener correctement des arbitrages entre désirs immédiats (boostés par les slogans publicitaires et les outils du marketing) et risques futurs pour la santé (pas toujours connus et mesurables). C'est pourquoi des efforts considérables ont été entrepris par les pouvoirs publics pour informer sur la qualité nutritionnelle des produits. Depuis décembre 2016 et le règlement européen dit Inco, la déclaration nutritionnelle est obligatoire sur les emballages alimentaires. Sous forme de tableau, elle indique la valeur énergétique des produits, la teneur en graisse, en acides gras saturés, en glucides, en sucres, en protéines et en sel pour cent grammes ou cent millilitres de produit. Un tableau que peu de gens lisent et comprennent. Le Nutri-Score simplifie la lecture de ces informations en apposant une lettre et une couleur allant du « A » vert pour les produits les plus favorables au « E » rouge pour les moins favorables. Cette note est calculée par un algorithme (scientifiquement validé, public et consultable sur le site de Santé Publique France) qui attribue des points en fonction des teneurs en sucres, lipides, sel, protéines, fibres, fruits, légumes, légumineuses, fruits à coque, et huile d'olive ou de colza toujours pour cent grammes ou cent millilitres de produit.

Très simple, le Nutri-score capte l'attention et s'interprète d'un coup d'œil. C'est un raccourci qui permet de ne pas avoir à lire le détail de la composition nutritionnelle, et de comparer rapidement des produits entre eux. « À l'apéritif, tout le monde sait intuitivement qu'il vaut mieux manger des bâtonnets de carotte que des chips... Mais au sein de la vaste catégorie des chips, le Nutri-score permet de s'y retrouver en rayon et d'identifier facilement celles avec la meilleure qualité nutritionnelle. La variabilité étant très importante (du A au E) pour ce type de produits », détaille Marc Thuau, président de l'Association nationale des diététiciens du Luxembourg (ANDL). L'association a travaillé avec le ministère de la Protection des consommateurs et a notamment insisté sur l'importance de l'accompagnement de la mesure par une campagne d'information. Car les biais et les écueils sont nombreux et sont soulignés par les acteurs du secteur. Ainsi, de nombreux autres facteurs de qualité des aliments ne sont pas pris en compte dans l'évaluation, tels que la présence d'additifs, pesticides, métaux lourds,

antibiotiques, leur degré de transformation ou leur impact environnemental. « On a noté en Belgique ou en France que 24 pour cent des produits avec un A étaient ultra-transformés », ajoute-il en conseillant de compléter l'information du Nutri-score par les applications Yuka (qui prend en compte le bio et les additifs) ou Siga (qui pointe la transformation).

Les responsables du groupe Oikopolis (à la tête des magasins Naturata) pointent ces manques : « Pour juger objectivement si un aliment est sain ou non, il ne suffit pas de compter les valeurs nutritionnelles individuelles. Il faut tableur sur un bon équilibre d'aliments frais et de préférence non transformés, idéalement des aliments de saison biologiques régionaux, sans additifs, mais riches en vitamines et en fibres. Dans sa forme actuelle, le Nutri-score peut facilement induire les consommateurs en erreur en raison de son caractère unidimensionnel », estime ainsi Sandra Delattre, chargée du marketing du groupe, après du *Land*. Elle cite des contre-exemples frappants : une boisson gazeuse avec des édulcorants, une pizza surgelée ou un pain blanc peuvent obtenir un A, tandis qu'un fromage artisanal, un jus frais ou une huile d'olive vierge obtiennent un D. Des limites que note aussi l'ANDL : « On remarque que le Nutri-score donne une valeur pour l'aliment tel quel et ne tient pas compte des transformations usuelles avant consommation. Ainsi, des frites surgelées obtiennent un score A, alors qu'une fois passées à la friteuse, leur valeur nutritionnelle sera évidemment beaucoup moins favorable ».

Si les chaînes de supermarchés françaises comme Auchan ou Carrefour et belges comme Delhaize ont pris le Nutri-score à leur compte, avec un affichage sur une grande majorité des produits de leurs marques, Cactus a décidé de s'en passer, préférant travailler avec ses propres nomenclatures pour « sensibiliser nos clients à une lecture critique des listes d'ingrédients de tout aliment », comme l'indique Liz Nepper du marketing de l'enseigne au *Land*. Le « clean label » (sans additif, sans arômes artificiels, sans conservateur) vient ainsi frapper les produits de boucherie et de charcuterie « Hausgemaacht » et la campagne « net mei, net manner » détaille les produits qui entrent dans la fabrication des pains, notamment. « Dans le même état d'esprit, nous renforçons nos filières agricoles durables d'ici pour mettre l'accent sur un travail de fond qui consiste à développer le local, le bio et surtout le durable », poursuit-elle.

À ce jour, seules six entreprises luxembourgeoises de la production agro-alimentaire ont opté pour le Nutri-score, même si la liste n'est pas encore publiée pour des raisons réglementaires, nous informe Jeannette Muller tout en relativisant « l'expérience des autres pays a montré qu'il faut plusieurs mois pour que les fabricants s'adaptent. » L'affichage du score reste une démarche volontaire, pas obligatoire pour les industriels. Mais les marques qui l'adoptent doivent le faire pour l'ensemble des produits de leur gamme. Pas question de l'indiquer sur des yaourts allégés et pas sur le beurre de la même marque. On comprend que le producteur réfléchissent à deux fois avant de s'engager dans le système. C'est ce qui freine par exemple Luxlait qui regrette que les mesures soient établies sur cent grammes de produit et non sur la recomman-

dation d'une portion quotidienne. « Nous restons sans moyen d'agir sur un produit comme le beurre, puisque légalement il doit respecter un minimum de 82 pour cent de matière grasse, alors qu'il s'agit d'un produit peu transformé », selon le directeur général Gilles Gérard qui estime que la plupart des produits de la marque seraient dans le vert. Même entrave à la Moutarderie de Luxembourg. « Pour pouvoir porter le nom de mayonnaise, le mélange doit contenir 70 pour cent d'huile, ce qui retoque forcément nos produits », argue Maëlynn Dussaucy à nos questions. En observant les marques européennes, on voit en effet que la moutarde est généralement classée C alors que la mayonnaise affiche un E. En revanche, avec une gamme plus uniforme, les pâtes luxembourgeoises des Moulins de Kleinbettingen affichent fièrement leur A, un mouvement que la marque historique de pâtes Maxim suivra très vite : « Au fur et à mesure de la fabrication, les nouveaux emballages comporteront le logo, mais nous n'allons pas jeter notre stock. »

Cactus passe son tour. À ce jour, seuls six producteurs agro-alimentaires luxembourgeois ont opté pour le Nutri-score

L'impact sur les rayons des supermarchés ne se fera pas sentir dans l'immédiat. « Il fallait suivre la voie européenne, car nous vivons dans un marché ouvert où les clients achètent des produits venant d'un peu partout et voyagent à l'étranger », considère Jeannette Muller. À terme, la généralisation du système pourrait s'avérer contre-productive pour ceux qui le refusent, même si « nous informons les consommateurs que les produits qui ne disposent pas du Nutri-Score ne sont pas nécessairement plus mauvais ». L'arsenal d'informations mérite d'être affiné pour éviter de diaboliser certains aliments ou d'en privilégier d'autres sans considérations de portions adaptées. Reste à espérer que le procédé soit vertueux et incite les industriels à améliorer leurs recettes pour améliorer leur Nutri-score.

Des discussions sont en cours au niveau européen pour décider quel logo nutritionnel unique devrait être appliqué de manière obligatoire à partir de 2022 partout en Europe. Si le Nutri-score est le candidat le mieux placé, d'aucuns appellent à une approche plus globale qui tient compte de l'évolution des préoccupations citoyennes (pour les circuits courts, le naturel, le vrac). Un comité scientifique européen et indépendant planche pour adapter l'algorithme du Nutri-score en fonction de l'évolution des connaissances sur les autres facteurs de risque pour la santé. Un tel système devrait faire barrage aux fausses promesses du marketing qui s'inquiètent peu de santé publique et laisse les personnes les moins bien informées en faire les frais. ●

ZUFALLSGESPRÄCH MIT DEM MANN IN DER EISENBAHN

Das Mittelstandsministerium

Mit 28 Jahren übernahm Corinne Cahen die Leitung des elterlichen Schuhgeschäfts. Sie war klassenbewusst: Sie wurde Vorsitzende des hauptstädtischen Geschäftsverbands und Delegierte der Handelskammer. Sie gehört zum Kleinbürgertum. Bürgertum, weil sie, anders als die von ihr entlohten Verkäuferinnen, den Betrieb besaß. Klein, weil sie selbst in ihrem Betrieb arbeiten musste. Nach einer Säuberungswelle in der Partei wurde sie 2015 DP-Präsidentin. Die großbürgerlichen Parteikollegen summt den Filmschläger: „Mein Mädel ist nur eine Verkäuferin / In einem Schuhgeschäft...“

In der Wirtschaft geht es vordemokratisch zu: In ihrem Laden ist eine Geschäftsfrau Königin. Die Angestellten sind ihre Untertanen. Rechenschaftspflicht ist ihr fremd. Vergangene Woche verlangte die Opposition zum zweiten Mal den Rücktritt von Ministerin Corinne Cahen. Trotz blieb sie den Abgeordneten eine Antwort schuldig. In ihrem Laden hat ihr niemand hineinzureden.

Corinne Cahen war 2013 ins Parlament gewählt worden. Als Touristin mit der Sonnenbrille im Haar schoss sie Handyfotos im Plenum. Dann kam sie nach drei Wochen in die Regierung. Drei Wochen waren zu knapp, um sich ein Bild vom Parlament zu machen.

Ihr wurde das Familienministerium unterstellt. Sie dachte, es sei das Mittelstandsministerium. Sie kürzte das Kindergeld für kinderreiche Arbeiterinnen und erhöhte den Elternurlaub für Mittelschichten. Mit dem Revis gab sie den Armen die Schuld an ihrer Not. Während der Covid-Seuche schützte sie die Gewerbefreiheit der Alters- und Pflegeheime.

Alters- und Pflegeheime sind Firmen und Vereine, die Rentnern Zimmer vermieten und Verpflegung verkaufen. Nach dem liberalen ASFT-Gesetz von CSV und LSAP erteilte die Familienministerin Zulassungen. Sie mischte sich nicht in die Geschäfte ein. Sie verlangte nicht, alle Angestellten und Besucher auf Covid zu testen. Sie verlangte keine Impfpflicht für die Betreuer, wie sie bis 1977 landesweit gegen Pocken galt. Sie ließ zu, dass statt der Putzfrauen die Buchhalter geimpft wurden. Manchmal ließ sie der Heim-Lobby unverbindliche Empfehlungen zukommen, als „notes blanches“ wie ein Geheimdienst. Nach der ersten Ansteckungswelle verzichtete sie auf einen Krisenplan für die nächsten.

Manche Entscheidungen traf die Regierung „en conseil“. Doch außer LSAP-Gesundheitsministerin Paulette Lenert wollte vorige Woche niemand mit Corinne Cahen gesehen werden.

Fünzig unnötige Tote sind Nitroglyzerin. Falsch gehandhabt, können sie eine politische Krise auslösen wie ein toll gewordener Geheimdienst

Rund 350 mit Covid infizierte Bewohner von Alters- und Pflegeheimen sind gestorben. Mit raschen und energischen Schutzvorkehrungen könnten vielleicht fünfzig oder mehr noch am Leben sein. Fünzig unnötige Tote sind Nitroglyzerin. Falsch gehandhabt, können sie eine politische Krise auslösen wie ein toll gewordener Geheimdienst. Das wollte vorige Woche nicht einmal der CSV-Abgeordnete Michel Wolter.

Die Parteien einigten sich darauf, Jeannot Waringo mit der Entschärfung des Sprengsatzes zu beauftragen. Jeannot Waringo war 31 Jahre lang Direktor der Finanzinspektion unter vier Finanzministern. Die Finanzinspektion bremsst die Staatsausgaben gegen die Ausgabenpläne der Minister. Sie versteht sich als Hüterin der Staatsräson.

Jeannot Waringo lobt am liebsten seine Bescheidenheit. Für seinen Bericht sprach er nur mit seinesgleichen. Er fragte nicht die Heimbewohner, die Pflegerinnen und Putzfrauen. Er machte Benchmarking. Er verlangte „indicateurs de performances“ (S. 8). Die Technokraten behalten immer recht. In seiner entscheidenden Tabelle der Todesfälle fehlt der Monat Juni 2020, die horizontalen und vertikalen Summen sind nicht gleich (S. 19). Corinne Cahen gelobte, sich zu bessern. Wenn die mittelständische Familienministerin nächstes Mal den Heimen wieder verspricht: „Chaque gestionnaire est libre de prendre ses responsabilités et les mesures qui s'imposent“, dann auf amtlichem Briefpapier. ● Romain Hilgert



Familienministerin Corinne Cahen



Die CSV-Abgeordneten Octavie Modert und Léon Gloden mit der Wort-Journalistin Dani Schumacher (r.)

Leichenschmaus

Luc Laboulle

Die Déjeuners de presse am Ende einer Kammer-session sind seit fast 30 Jahren Tradition. Im Zeitalter von Digitalisierung, Zeitungssterben und Massenentlassungen wirken sie geradezu absurd

Crème de la Crème Die DP lud in den *Evergreen* Melusina, CSV und déi Gréng in die geschichtsträchtige Brasserie Mansfeld. Die LSAP hatte sich das hippe (zur Accor-Gruppe gehörende) Hotel Mama Shelter auf Kirchberg ausgesucht. Es wirbt damit, „wie die Liebe in den Armen einer Mutter“ zu sein und verkauft gleichzeitig Sextoys an der Rezeption. Die Piraten trafen sich im edlen Hôtel Le Place d'Armes, déi Lénk empfangen beim Mouvement écologique im Oekosoph und boten als einzige Partei neben Fleisch auch ein veganes Menü an (bei den Grünen gab es nur ein einziges Menü, das vegetarisch war). Die ADR zieht ihre parlamentarische Bilanz erst am heutigen Freitag in der Brideler Stuf. Dessen Besitzer Steve Pfeiffer hatte Anfang Mai auf Facebook geschrieben, dass man für einen Besuch im Café „bald mehr Papiere braucht, als ein Asylant bei der Einreise“. Der *Post* hatte einen *Shitstorm* ausgelöst, Pfeiffer hatte sich daraufhin entschuldigt und in einer weiteren Botschaft erklärt, der Eintrag sei nicht rassistisch, sondern satirisch gemeint gewesen. Die *Crème de la Crème* der Luxemburger Populisten hatte ihn moralisch unterstützt. Nun steht er in ihrer Schuld.

Die *Déjeuners de presse* am Ende einer Kammer-session haben im Land der kurzen Wege Tradition. Der Ablauf ist fast immer gleich. Nach einer kurzen Pressekonferenz, auf der die parlamentarische Arbeit quantifiziert vorgestellt wird, geht es zum *Apéro*. In der Regel setzen die Abgeordneten (manchmal kommen sogar Minister) sich an einen der vielen Tische und die Journalist/innen dürfen sich aussuchen, zu wem sie sich gesellen. Während eines Drei-Gänge-Menüs wird sich dann informell ausgetauscht. Ähnliche Formate gibt es auch in anderen Ländern. Das bekannteste ist wohl das Dinner der Korrespondenten des Weißen Hauses in Washington, das seit 1920 in Anwesenheit des US-Präsidenten stattfindet. Organisiert wird es aber von den Journalisten selbst, nicht von den Politikern.

Goldene Wasserhähne In Luxemburg wurde die Tradition der *Déjeuners de Presse* 1993 oder 1994 vom damaligen Fraktionsvorsitzenden der DP, Henri Grethen, eingeführt. Er habe sich bei den Journalist/innen für die parlamentarische Berichterstattung bedanken wollen, erzählt er gegenüber dem *Land*. Mit den *gebakene Fësch*, die die CSV-Staatsminister

Jacques Santer und Jean-Claude Juncker (der eine *Wurscht* den Fischen vorzog) den Journalist/innen anlässlich der Oktave in der Friture Henriette, Friture Armand oder im Grill-Palast spendierten, hatten diese Presse-Essen nicht viel gemeinsam. Grethen lud die Chefredakteure und die Chefs der innenpolitischen Ressorts in sein Herrenhaus an der Place Winston Churchill ein, wo sie reichhaltig bewirtet wurden und sich mit eigenen Augen davon überzeugen konnten, dass in seinem Badezimmer keine antike spanische Badewanne mit goldenen Wasserhähnen steht, wie der *Feierkrop* seinerzeit gemutmaßt hatte. Das Essen habe er damals selber bezahlt, erklärt Grethen, die Fraktionen seien zu der Zeit noch nicht so reich gewesen. Unter Jean-Paul Rippinger und Charles Goerens sei die Tradition fortgesetzt worden, erzählen ältere Journalisten, und auch die Fraktionsvorsitzenden anderer Parteien wie Lucien Weiler (CSV) oder Gast Gibéryen (ADR) versuchten sich als großzügige Gastgeber. Dem Bourgeois und Lebemann Grethen hätten sie aber nicht das Wasser reichen können.

Ende der 1990-er Jahre verlegten die Fraktionen ihre *Déjeuners de presse* in gutbürgerliche Restaurants. Beliebte Adressen waren das Clairefontaine und das Bouquet Garni, das Um Plateau (Altmunster) und die Auberge de la Gaichel. Neben den Vorsitzenden nahmen nun auch andere Abgeordnete teil. Nach und nach begannen die Medien, nicht mehr nur über die parlamentarische Bilanz zu berichten, sondern auch die Presse-Essen an sich zu thematisieren. Im Juli 2006 erzählte Pascal Steinwachs im *Journal* die lustige Geschichte, die Grünen hätten eigentlich japanische Küche in einem asiatischen Restaurant namens Sapporo aufstischen wollen, das sich zur allgemeinen Enttäuschung aber als das italienische Restaurant Saponi entpuppte. Joëlle Merges verfasste 2011 im *Wort* einen kritischen Bericht, in dem sie das Ende der parlamentarischen Session aus kulinarischer Sicht analysierte. Bezeichnenderweise lud die CSV zwei Jahre vor dem Regierungswechsel ins Oststellgleis nach Hostert ein. Zuletzt war es Christoph Bumb, der 2020 auf *Reporter* eine „gastronomisch-politische Analyse“ der „Fraktiounsessen“ durchführte. Er stellte fest, dass diese Veranstaltungen für beide Seiten eine Gratwanderung seien.

Abgeordnete und politische Journalist/innen leben in einem beinahe symbiotischen Verhältnis. Man kennt sich, man braucht sich, man beschäftigt sich das ganze Jahr mit denselben Themen. Für junge Journalist/innen bieten die Presse-Essen eine gute Gelegenheit, die Abgeordneten persönlich kennenzulernen. Erfahrene Journalist/innen sprechen von einer „Dekomprimierung für alle“, nachdem man das ganze Jahr gemeinsam verbracht hat und endlich in den Urlaub darf. Die Gespräche, die während des Essens geführt werden, sind *off the Record*, vor allem junge Journalist/innen kommen mit der Erwartung, nach zwei Gläsern Wein *eppes gewuer ze ginn*, sprich exklusive Informationen oder Einblicke zu erhalten, die ihnen ansonsten verwehrt blieben. Diese Erwartung wird aber selten erfüllt, schließlich geht es dann doch nur darum, in geselliger Runde *d'Panz ze schwenken*.

Während bis vor einigen Jahren große Medienhäuser noch regelmäßig Vertreter/innen aus Politik und Wirtschaft zu ähnlichen informellen Veranstaltungen mit anschließender Verköstigung empfangen, funktioniert dieses System heute nur noch in eine Richtung

Wettbewerb Lange Zeit waren Politiker/innen auf die Presse (*amie*) angewiesen, damit ihre Arbeit überhaupt wahrgenommen wurde. Seit die Kammer-sitzungen live im Internet übertragen werden und Politiker/innen sich auf sozialen Kanälen wie *Facebook*, *Twitter*, *Instagram*, *Youtube* und *TikTok* nach Belieben und gemäß ihrer eigenen Vorstellung oder der ihrer Partei inszenieren können, geht die Bedeutung von Journalist/innen und klassischer Medien insgesamt zurück. Im Ringen nach Anerkennung und Publikum sind politische Journalist/innen auf vertrauliche Informationen angewiesen, mit denen sie ihre Recherchen durchführen und exklusive Stories veröffentlichen können, um sich von ihren Konkurrenten abzuheben. Wenn Politiker/innen die Zusammenarbeit mit Journalist/innen verweigern, kann es für sie schwierig werden. Deshalb ist es für Journalist/innen wichtig, ein Vertrauensverhältnis zu Politiker/innen aufzubauen. Im Gegenzug ist es für Politiker/innen von Vorteil, wenn sie mit Journalist/innen zusammenarbeiten, von denen sie wissen, dass sie mit brisanten Informationen diskret und vertraulich umgehen. Denn nur so können sie nicht-öffentliche oder diskreditierende Informationen über politische Gegner/innen streuen, ohne dass diese es erfahren. Die Gratwanderung für Journalist/innen besteht im Wesentlichen darin, gerade

genug Vertrauen aufzubauen, damit sie noch eine kritische Distanz wahren können und vor politischer Einflussnahme und Instrumentalisierung geschützt sind.

Trotz dieser vermeintlichen Reziprozität begegnen Journalist/innen und Politiker/innen sich selten auf Augenhöhe. Ihr jeweiliger gesellschaftlicher Status ist sehr verschieden, was sich schon alleine an der Höhe ihrer Einkommen festmachen lässt. Ein/e normale/r Abgeordnete/r (ohne Doppelmandat) verdient etwa vier bis fünf Mal soviel, wie ein/e normale/r Journalist/in. Während bis vor einigen Jahren große Medienhäuser noch regelmäßig Vertreter/innen aus Politik und Wirtschaft zu ähnlichen informellen Veranstaltungen mit anschließender Verköstigung empfangen, funktioniert dieses System heute nur noch in eine Richtung. Neben einer neuen Unternehmenskultur in den Medienhäusern trägt auch das seit Jahren schrumpfende Budget vieler Presseorgane mit dazu bei, dass Einladungen nicht mehr erwidert werden können.

Hierarchie Spätestens seit Marcel Mauss und Maurice Godelier ist gewusst, dass Gaben eine doppelte soziale Beziehung zwischen Schenkenden und Beschenkten herstellen. Einerseits wird ihre gegenseitige Beziehung dadurch gestärkt, andererseits demonstriert der Schenkende seine hierarchische Überlegenheit gegenüber dem Beschenkten und stellt ein Abhängigkeitsverhältnis her, das erst aufgehoben wird, wenn der Beschenkte seine Schuld beglichen hat. Vor dem Hintergrund des Zeitungssterbens und der Entlassungswellen, von denen auch luxemburgische Medienhäuser rezent betroffen waren und zum Teil noch sind, sowie des umstrittenen Gesetzes über die Reform der Pressehilfe, vor dessen Verabschiedung der Journalistenverband ALJP vergeblich darum gefleht hat, von den Mehrheitsfraktionen noch einmal gehört zu werden, erscheinen das Machtgefälle und die Abhängigkeit noch einmal in einem anderen Licht. In dem Zusammenhang wirkt die Verandelung zwischen Medien und Politik geradezu zynisch. Denn immer öfter wird die Schuld so groß, dass Journalist/innen sie nicht mehr bezahlen können und sich wortwörtlich in einen *Lien de subordination* gegenüber Politiker/innen begeben müssen, indem sie eine Stelle als Pressesprecher/in oder *Attaché/e* in einer Partei, einer Fraktion, in der Kammerverwaltung, einem Ministerium oder einer Gemeinde annehmen. Dort sind die Arbeitsbedingungen und die Gehälter wesentlich besser.

Heute nehmen neben Fraktionsvorsitzenden und Abgeordneten auch Europadeputierte, parlamentarische Mitarbeiter und Kommunikationsbeauftragte an den Presse-Essen teil. Die zehn bis 15 Journalist/innen, die in der Regel der Einladung folgen, sehen sich einer ganzen Armada an Politiker/innen und Parteifunktionär/innen gegenüber, denen sie zum Teil Rechenschaft ablegen müssen: EU-Abgeordnete beklagen sich, dass in Luxemburg nicht genug über sie berichtet wird; *Attachés parlementaires* bemängeln, dass Journalist/innen die Gesetzesentwürfe nicht kennen würden; Parlamentarier kritisieren, dass sie in Artikeln falsch verstanden, nicht richtig zitiert und zu unrecht kritisiert worden seien. Kurzum: die Presse wird zunehmend als unangenehm, störend und überflüssig empfunden. Mehrere Abgeordnete gestanden im Laufe dieser Woche, dass sie kaum noch Tageszeitungen lesen und sie diese Art der Berichterstattung nicht mehr interessiert. Bei Wochen- oder Onlinezeitungen sei es zwar etwas anders, doch selbst dafür fehle ihnen häufig die Zeit. ●

DEUTSCHLAND

Fit für irgendetwas

Martin Theobald, Berlin

Am Ende des Tages steht man erschrocken und entsetzt vor den Bildern der Unwetterkatastrophe in Rheinland-Pfalz, Nordrhein-Westfalen und den angrenzenden Ländern. Als „eine surreale, gespenstische Situation“, beschrieb Bundeskanzlerin Angela Merkel diese beim Besuch im verwüsteten Eifeldorf Schuld. Bilder, die man sonst nur in Drittwelt-Länder verordnete, haben nun auch Deutschland eingeholt.

In Deutschland widerspricht die Wirtschaft kaum den Zielen, die von der Politik vorgegeben werden, kritisiert aber gerne laut und deutlich

Um dem Klimawandel begegnen zu können hat die Europäische Union nun ein Programm auf den Weg gebracht. Es soll den Europäischen Klimaschutz-Rechtsrahmen und bereits existierende Instrumente an das neue Klimaziel der EU anpassen und wurde um neue Instrumente ergänzt, um den Klimaschutz in der EU zu stärken. Wichtiger aber ist, dass die EU ihr eigenes Klimaziel verschärft hat: Bis zum Jahr 2030 will die Union ihre Netto-Treibhausgasemissionen statt um 40 Prozent um 55 Prozent im Vergleich zum Basisjahr 1990 reduzieren. Der Name des EU-Programms – Fit for 55 – klingt dabei eher nach einem Fitnessprogramm für Menschen im besten Alter, denn für eine wegweisende Politik in Europas Zukunft. Doch die EU meint es ernst und hat bereits Anpassungen unter anderem zum EU-Emissionshandel, zur Verordnung über Landnutzung, Landnutzungsänderung und Forstwirtschaft, zur Verordnung zur Festlegung von CO₂-Emissionsstandards für Pkw und Transporter, zur Richtlinie für Energiebesteuerung und zur Überarbeitung der Energieeffizienzrichtlinie veröffentlicht. Darüber hinaus legt

die EU-Kommission Gesetzesvorschläge vor, wie für eine neue EU-Waldstrategie, einen separaten Emissionshandel für die Sektoren Gebäude und Verkehr und einen *Climate Social Fund*.

All diese Programme sind jedoch immer nur so gut, wie sie umgesetzt, implementiert und eingehalten werden. In Deutschland widerspricht die Wirtschaft kaum den Zielen, die von der Politik vorgegeben werden, kritisiert aber gerne laut und deutlich. Das war bei der Entsenderichtlinie so, beim Lieferketten-gesetz und nun auch beim EU-Klimaplan. „Ein mutiger Fahrplan, aber die Industrie vermisst wichtige Antworten auf zentrale Fragen“, kommentierte etwa Siegfried Russwurm, Präsident des Bundesverbandes der Deutschen Industrie (BDI) das Klimaprogramm. Sorge bereite ihm in erster Linie die Frage, ob die EU im Vergleich mit China und den USA an Boden verliert: „Der Klimaplan wird nur dann zum Erfolg und internationale Nachahmer finden, wenn unsere Industrie trotz Dekarbonisierung global wettbewerbsfähig bleibt.“ Zudem sei er besorgt, das neue Instrument der Klimazölle auf Produkte mit schlechter CO₂-Bilanz könne Importbarrieren und neue Handelskonflikte nach sich ziehen. Das faktische Verbot des Verbrennermotors hält er für falsch: „Sich de facto einseitig auf reine Elektromobilität festzulegen ist hochriskant und beschneidet internationale Marktchancen“, so Russwurm weiter. Selbstredend widerspricht die Deutsche Umwelthilfe bei diesem Reizthema: „CO₂-Grenzwerte für Autos sollen sich vor 2030 überhaupt nicht ändern, sodass Autokonzerne eine weitere Generation Klimakiller und Stadtpanzer auf unsere Straßen spülen können“, polemisierte DUH-Geschäftsführer Jürgen Resch. Auch das 2035 vorgesehene Aus für neue Verbrenner komme seiner Meinung nach zu spät. Das arbeitgebernahe Institut der Deutschen Wirtschaft (IW) hingegen sieht die Debatte um den Verbrennermotor nicht als entscheidend an: „Die zentrale Frage ist nicht, wann der letzte Verbrenner zugelassen wird, sondern wie der Wechsel zum Strom gelingt.“ Die Ausbaugeschwindigkeit schneller Ladesäulen müsse sich mehr als verdreifachfachen.

Bundeswirtschaftsminister Peter Altmaier (CDU) zeigte sich gewohnt lavierend. Er könne die Vorbehalte der Industrie nachvollziehen und bereiteit Gegenvorschläge zur Umsetzung der Klimaziele vor, die „mindestens einen ähnlich großen Klima-

effekt“ haben. Konkrete Beispiele nannte er indes zunächst nicht. Er gab jedoch zu erkennen, dass er die Stahlindustrie mehr unterstützen möchte: „Wenn wir ambitionierter werden, dann müssen wir auch dafür sorgen, dass wir mehr Mittel aufwenden und dass wir mehr Unterstützung zur Verfügung stellen“, so Altmaier. Auch müsse verhindert werden, dass Unternehmen aus der EU abwanderten, weil Konkurrenz aus anderen Regionen der Welt, die weniger klimafreundlich produzieren, die Produkte billiger anböten.

Doch Deutschland befindet sich auch inmitten eines Wahlkampfs, der polarisierender kaum sein könnte. Insbesondere zum Thema Klimaschutz. Den Bildern aus den Katastrophengebieten zum Trotz, machte sich schnell Kritik an den EU-Plänen

breit, die auf bekannten Stereotypen aufsetzt: Brüssel greife in das Leben der einfachen Menschen ein und ein anonymer Beamtenapparat wolle alles kontrollieren und regeln. Doch die Kritik an Brüssel selbst bleibt überschaubar, denn es ist wesentlich leichter Klimaziele und Maßnahmen in ein Gesetz zu schreiben, denn die konkreten Maßnahmen für die Bürgerinnen und Bürger zu beschreiben. Sobald aber eine Politikerin oder ein Politiker erklärt, dass die Benzinpreise steigen werden, kriegt er die Wucht des Unmuts ab – da ergeht es der Grünen Kanzlerkandidatin Annalena Baerbock nicht anders als Frankreichs Präsident Emmanuel Macron.

Im Wahlkampf bleiben CDU und CSU hingegen sehr vage, was ihre Pläne für den Klimaschutz betreffen. Stattdessen verbreiten beide Schwester-

parteien die Botschaft, dass sich für die Menschen im Land so viel gar nicht ändern werde. In Brüssel geht hingegen die Idee eines neuen marktbasier-ten Emissionshandels mit CO₂-Zertifikaten maßgeblich auf die deutschen Konservativen zurück. Damit könnten die Preise für Benzin, Diesel und Heizöl bald erheblich steigen. Die Einnahmen sollen zum Teil an ärmere Bürger und Regionen verteilt werden. Der Plan erinnert an das „Energiegeld“, das die Grünen in Deutschland an die Bürger ausschütten wollen. Doch auch sie haben inzwischen gelernt, dass konkrete Programme im Wahlkampf kaum Wählerstimmen bringen. Die Verkündung von immer neuen Hilfspaketen für die betroffenen Hochwassergebiete ist derzeit politisch scheinbar wichtiger, denn die Gründe für solche Katastrophen zu bekämpfen. ●

Bundeskanzlerin Angela Merkel und CDU-Kanzlerkandidat Armin Laschet in Bad Münstereifel am 20. Juli



EUROPE

Après le Brexit, un Polexit juridique

Mirel Bran, Bucarest

C'est une bataille de longue haleine qui altère peu à peu la confiance qu'avait l'Union européenne (UE) dans le système juridique polonais. La Pologne a entamé un bras de fer avec l'UE au sujet de la justice, que les experts n'ont pas hésité à appeler un « Polexit » juridique. Après le vote britannique qui a conduit à la sortie de la Grande-Bretagne de l'UE, c'est le vote du Tribunal constitutionnel polonais qui dit, lui aussi, « chiche » à l'UE. La pomme de discorde entre Varsovie et les instances européennes remonte à avril 2020 lorsque Bruxelles avait demandé aux autorités polonaises de suspendre la Chambre disciplinaire qui a le pouvoir de lever l'immunité des juges. Selon Bruxelles, cette instance créée par le gouvernement au sein de la Cour suprême en janvier 2020 remettait en question l'indépendance de la justice.

Le 15 juillet, la Cour de justice de l'UE (CJUE) a voté une ordonnance qui demande à la Pologne de suspendre immédiatement le fonctionnement de sa Chambre disciplinaire. « La Pologne a manqué à ses obligations découlant du droit de l'UE », a précisé la Cour dans un communiqué. Après cette injonction de la CJUE, le Tribunal constitutionnel polonais a dégainé lui aussi. Quelques minutes après la décision de la CJUE celui-ci a rendu public son jugement précisant que les mesures imposées par Bruxelles pouvaient être ignorées par la Pologne parce qu'elles sont contraires à la Constitution polonaise. Cette décision a été saluée par Zbigniew Ziobro, ministre de la Justice et procureur général, l'un des principaux artisans des réformes judiciaires contestées par Bruxelles. « La décision du Tribunal

permettra de protéger l'ordre constitutionnel national contre l'agression juridique de l'Union européenne », avait-il déclaré.

Depuis l'adhésion des pays d'Europe centrale et orientale à l'UE, l'indépendance de la justice a frayé son chemin, mais l'état de droit est encore fragile dans l'ancien bloc communiste

Depuis l'arrivée au pouvoir du parti ultra conservateur Droit et Justice dirigé par Jaroslaw Kaczynski en 2015, les relations entre Varsovie et la Commission européenne se sont détério-

rées. Et la hache de guerre ne sera pas enterrée de sitôt. Le 3 août, le Tribunal constitutionnel polonais, saisi par le Premier ministre Mateusz Morawiecki, devrait rendre une nouvelle décision susceptible de priver d'effet les jugements de la CJUE. Selon le gouvernement de Varsovie, le droit européen ne peut avoir la primauté sur le droit polonais. Une vision qui, selon Bruxelles, est une violation de l'ordre juridique qui prévaut au sein des Vingt-Sept. « La mise en question de la primauté du droit européen et des décisions de la CJUE remet en cause les fondements mêmes de l'Union européenne », a déclaré lors d'une conférence de presse Didier Reynders, le commissaire européen à la Justice.

La justice n'est pas le seul dossier qui sème la zizanie entre Bruxelles et Varsovie. Les droits des LGBT et des demandeurs d'asile sont l'autre front ouvert entre l'UE et la Pologne, pays où plusieurs communautés locales ont décrété des « zones sans idéologie LGBT ». En Hongrie, le Premier ministre Viktor Orban joue la même musique pour conserver son capital électoral. Le 15 juin, Budapest a adopté une loi interdisant la représentation ou la promotion de l'homosexualité. Un mois plus tard, la Commission de Bruxelles a lancé une procédure d'infraction contre la Hongrie à ce sujet. « Légalité et le respect de la dignité et des droits humains sont des valeurs fondamentales de l'UE, consacrées par l'article 2 du traité de l'UE, avait affirmé la Commission dans un communiqué. La Commission utilisera tous les moyens à sa disposition pour défendre ses valeurs. »

Un point de vue qui n'est pas partagé par les autorités hongroises. « Si l'Union européenne veut s'immiscer dans les domaines couverts par les constitutions nationales, cela pourrait faire voler en éclats l'ensemble du bloc communautaire », a déclaré Gergely Gulyas, le chef de cabinet du Premier ministre Viktor Orban. À l'instar de la Pologne, la Hongrie a limité les pouvoirs des magistrats. Les dérapages anti-démocratiques risquent de devenir monnaie courante dans ces deux pays qui ont intégré l'UE en 2004.

Depuis l'adhésion des pays d'Europe centrale et orientale à l'UE, l'indépendance de la justice a frayé son chemin, mais l'état de droit est encore fragile dans l'ancien bloc communiste. Il aura fallu à la Roumanie une quinzaine d'années pour mettre de l'ordre dans son système judiciaire et donner aux magistrats les pleins pouvoirs pour combattre la corruption. Et l'exemple de la Pologne et de la Hongrie montre bien que la bataille n'est pas gagnée d'avance. Les avertissements des institutions européennes ne semblent pas avoir persuadé ces deux pays de respecter le traité d'adhésion, mais l'UE dispose de la manne financière. Les pays qui ne respectent pas l'état de droit risquent de ne pas recevoir les fonds prévus par le plan de relance européen dont le montant est de 750 milliards d'euros. « Si nous n'avons pas de garanties sur l'indépendance de la justice, on peut avoir des doutes sur la protection du budget européen », a déclaré le commissaire Didier Reynders. À Varsovie et à Budapest l'argument financier a plus de chances d'être entendu que les déclarations politiques. ●



Une couille dans la shakshuka

Le ministre des Affaires étrangères Jean Asselborn (LSAP) se présente, débonnaire, mardi à la conférence de presse sur le plan d'action national pour la mise en œuvre des principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme (photo : sb). Le sujet du devoir de diligence (qui consiste pour une entreprise à s'engager contre les violations des droits humains et à les dénoncer le cas échéant) revêt une importance extrême, mais il est vidé de son intérêt par la réticence du gouvernement et du patronat à le rendre obligatoire, en tout cas pas avant la loi européenne. Le représentant du patronat était bien là, lui, pour défendre le concept de *level playing field*, si cher aux théoriciens de la politique économique en vogue. On ne veut pas de règles plus contraignantes que dans les juridictions voisines pour ne pas que les entreprises y partent. Le Luxembourg n'imposera pas avant l'UE. Informées de cette position, les organisations de la société civile militant pour imposer la responsabilité des entreprises vis-à-vis du respect des droits humains ont refusé de se présenter.

Cet enjeu donne des sueurs froides à Jean Asselborn depuis le début de la semaine. L'élu socialiste se retrouve coincé entre l'indignation de l'opinion publique internationale devant les révélations d'espionnage opéré par le groupe israélien NSO et la présence de ses filiales aux Luxembourg. Jean Asselborn a été informé lundi soir de « cette histoire », nous explique-t-il. Mardi matin, « très tôt autour de 7h30 », il a appelé l'ambassadeur d'Israël au Luxembourg (résident en Belgique) pour prendre des informations sur les activités de ces entreprises au Grand-Duché. Jean Asselborn sait par ses services qu'elles ne disposent pas de licence d'exportation qui leur permettrait de commercialiser

ses technologies de surveillance depuis le Luxembourg. L'ambassadeur Emmanuel Nahshon lui assure que « selon ses informations, NSO n'exporte pas ce genre de technologie » depuis le Grand-Duché. À la conférence de presse organisée à 10 heures, le ministre des Affaires étrangères balance des éléments de langage. Le Luxembourg ne serait pas dans « le viseur ». Mais le doute demeure. Un avis juridique rédigé par un cabinet d'avocats new-yorkais et trouvé sur le web (daté de septembre 2019) rassure sur le respect des principes des Nations unies par une filiale luxembourgeoise de NSO, Osy Technologies, mais informe aussi sur la politique commerciale du groupe, par exemple « we license our products only to vetted and legitimate government agencies for the sole and exclusive use in preventing serious crime, including terrorism ».

Dans l'incertitude quant aux services vendus depuis le Luxembourg par neuf filiales et holdings de NSO, le ministre socialiste exige de la société israélienne de renseignements NSO que ses filiales luxembourgeoises respectent les engagements en matière de respect des droits de l'homme qui incombent aux entreprises. Dans un courrier adressé aux dirigeants des neuf entités luxembourgeoises liées à l'éditeur du programme-espion Pegasus, le ministre des Affaires étrangères du Luxembourg fait part de sa « grande préoccupation devant les faits d'espionnage allégués à l'encontre notamment de défenseurs des droits de l'homme, de journalistes ou de responsables politiques ». Jean Asselborn rappelle dans sa lettre que la loi exige des sociétés distribuant des technologies militaires ou à double usage (civil et militaire) qu'elles requièrent l'autorisation de commerce auprès du gouvernement luxembourgeois ● pso

Licenciement abusif chez Saint-Paul

Les juges du tribunal du travail de Luxembourg considèrent le licenciement d'une correctrice chez Saint-Paul (devenu Mediahuis Luxembourg cette semaine), éditeur du *Wort*, comme « abusif ». Dans un jugement rendu le 13 juillet (et qu'elle contestera en justice), le DRH Pascal Marchesin écrit que le coût salarial par rapport au chiffre d'affaires au premier semestre 2020, estimé à 62,3 pour cent, est « beaucoup trop élevé » dans un contexte « de crise sanitaire et humanitaire totalement imprévisible (...) qui continue d'engendrer des conséquences économiques désastreuses » pour le groupe Saint-Paul. Le directeur des ressources humaines invite au passage la salariée licenciée à garder les indications financières confidentielles. « Nous vous signalons que nous considérons toute divulgation de ces chiffres en dehors d'un éventuel procès (sic) comme hautement

préjudiciables à notre société et nous nous réservons tous droits si vous deviez divulguer ces chiffres », est-il écrit. Vient la deuxième couche : « Nous vous tiendrons responsable pour tout préjudice que pourrait rencontrer notre société suite à des indiscretions de votre part. »

Mais les juges relèvent que les données financières indiquées dans le courrier n'incluent pas le remboursement du chômage partiel dont l'entreprise Saint-Paul a bénéficié. « Dès lors, en décomptant ce montant, le pourcentage du coût salarial pour le premier semestre de l'année 2020 par rapport au chiffre d'affaires baisse à 54 pour cent », note le tribunal qui conclut que les mauvais résultats justifiant le licenciement ne tiennent pas à la crise du Covid-19. Les juges citent en plus des documents produits par l'avocat de Saint-Paul, la baisse du chiffre d'affaires entre les premiers semestres de 2019 à 2020 n'est pas de cinq millions d'euros, mais de 1,6 million. L'ampleur décrite dans la lettre de motivation est jugée exagérée.

Le démontage se poursuit. Les affirmations de « tendance récessionnaire dans le secteur de la presse » sont contredites par un article écrit par le rédacteur en chef en septembre 2020 dans lequel il revendique 5 600 lecteurs supplémentaires par rapport au précédent sondage, que la consultation en ligne s'est accrue et que l'hebdomadaire *Télécran* se maintient au sommet de sa catégorie. *Last but not least*, la

salariée représentée par le cabinet Gaston Vogel verse trois annonces d'offres d'emploi publiées pendant son préavis et auxquelles elle aurait pu postuler. Or, selon la convention collective, en cas de restructuration, en l'espèce la suppression pure et simple du service de correction, le groupe Saint-Paul devait étudier les possibilités de reclassement en interne. Les juges en concluent que le licenciement est « à déclarer abusif étant donné que ni le caractère réel ni le caractère sérieux du motif allégué n'est établi en cause ».

Partie en retraite anticipée à son départ du groupe Saint-Paul et n'ayant manifestement pas cherché à retrouver un emploi, la salariée licenciée ne convainc pas le tribunal du travail d'un lien de causalité entre le licenciement et la perte de revenu. Il n'accède donc pas à sa demande d'indemnisation du chef de préjudice matériel (autour de 90 000 euros). En revanche, il lui accorde un préjudice moral de 7 500 euros car, après 34 ans de service et compte tenu des circonstances du licenciement (aucun reproche personnel), « il y a lieu d'admettre que la salariée a été heurtée dans sa dignité ». À l'automne 2020, la direction du groupe Saint-Paul, racheté quelques mois plus tôt par l'éditeur belge Mediahuis, a supprimé 66 postes pour des motifs économiques. Contacté par le *Land*, le directeur général Paul Peckels indique qu'un éventuel appel du jugement est en cours d'analyse. pso

Ballon prisonnier



« La balle est dans le camp de l'administration des contributions directe », estime la batonnière Valérie Dupong (photo : sb) une semaine après la publication des arrêts de la Cour administrative au sujet de l'immixtion du fisc dans les affaires des avocats mis en lumière dans les Panama Papers. Dans des jugements rendus en septembre 2020, le tribunal administratif avait considéré que l'ACD s'était rendu coupable d'« un excès de pouvoir » en demandant aux avocats cités dans l'enquête médiatique internationale de communiquer les noms des sociétés créées avec le concours de Mossack Fonseca, de déclarer les bénéficiaires économiques et de citer les personnes habilitées à effectuer les transactions. Le Barreau s'était offusqué de l'initiative et avait soutenu les recours déposés par les avocats volontaires puis s'est félicité des jugements de première instance qui protégeaient le secret professionnel des avocats. Oui, mais le 13 juillet, la Cour

administrative a « essentiellement réformé » ces jugements, selon les termes de l'administration judiciaire dans un communiqué envoyé la semaine passée, « en reconnaissant dans le chef de l'administration des contributions le droit d'entamer des investigations sur base du régime de la surveillance fiscale générale et le droit de solliciter des renseignements de tierces personnes dans ce cadre ».

Et justement, Valérie Dupong voit bien dans ces arrêts une interprétation du cadre fourni par l'*Abgabeordnung*. Et selon la compréhension du Barreau, l'ACD devra reformuler leurs demandes à l'égard des avocats. On distingue notamment les demandes adressées aux avocats qui font de la « représentation fiscale » et ceux qui font du conseil fiscal. Se pose également la nécessité que les informations demandées concernent des personnes susceptibles d'être imposées au Luxembourg... puis il y a des exceptions, comme en cas de contentieux fiscal pénal. Et la demande doit s'appuyer sur des indices concrets... De la dentelle en somme. « On n'est pas fâché d'avoir eu une interprétation de ces textes », confie la batonnière qui propose de se rapprocher de l'ACD afin de discuter d'une interprétation commune en vue d'établir des lignes de conduite pour ses ouailles du barreau. pso

L'espion qui espère septembre

L'ancien chef des opérations du Srel reconverti dans le renseignement privé, Frank Schneider, attendra le 23 septembre pour savoir si la justice française accepte de le rendre aux autorités américaines. L'Oncle Sam enquête sur l'implication du Luxembourgeois, 51 ans, dans le scandale OneCoin, du nom de la cryptomonnaie que le FBI voit comme une arnaque à 3,5 milliards de dollars. Le nom de Frank Schneider (photo : sb) avait été cité en 2019 durant le procès à New York d'un blanchisseur proche de la *cryptoqueen* Ruja Ignatova. Au *Land*, le Luxembourgeois avait confié avoir travaillé pour la Bulgare, aujourd'hui disparue, mais contestait la nature frauduleuse du projet, qu'il comprenait comme un programme de formations. Les autorités américaines avaient fait arrêter Frank Schneider le 29 avril à Joudreville (Meurthe-et-Moselle) où il réside quand il n'est pas à Dubaï ou au Luxembourg. La demande d'extradition américaine est parvenue fin juin, dans les délais, aux autorités françaises. La chambre de l'instruction de la Cour d'appel de Nancy devait statuer le 21 juillet sur son admissibilité (ou non). Les juges français ont demandé un supplément d'information. Selon l'avocat général Philippe Renzi, la requête vise « la fourniture d'éléments tenant à l'avis

donné aux autorités judiciaires luxembourgeoises de cette demande d'extradition et de leur volonté d'intervenir ou pas ». La chambre de l'instruction de la Cour d'appel de Nancy souhaite aussi obtenir des « garanties fondamentales » de la part des autorités judiciaires américaines « quant au déroulement des poursuites pénales dans ce pays et du régime d'exécution des sanctions, en référence aux droits garantis par la convention européenne des droits de l'homme », explique le représentant du parquet au *Land*. L'affaire sera à nouveau évoquée lors de l'audience de la chambre de l'instruction du 23 septembre. pso



Caviar et Saint-Tropez chez Hitec

Pierre Sorlut

Un condamné. Quatre inculpés. Les manipulations financières opérées par la direction de la société d'ingénierie se soldent en justice

PPP Un jugement sur accord rendu le 1^{er} juillet lève le voile sur des pratiques d'un autre temps chez Hitec, société d'ingénierie qui opère des mesures et installe des infrastructures de satellites au sol. Cette PME technologique a percé en 2020 dans le grand public à la faveur de la polémique Luxeosys, du nom du projet de satellite d'observation monté par l'ancien ministre de la Défense Etienne Schneider (LSAP) et dont François Bausch (Déi gréng) a hérité en 2018. Le budget du satellite vendu comme un moyen de répondre aux efforts de financement de l'Otan ne rentrait plus dans les clous de la loi initiale avec une explosion des coûts de 80 pour cent, de 170 à 309 millions d'euros, selon un audit commandité par le ministre écologiste. Yves Elsen, le patron d'Hitec, avait proposé en septembre 2016 de financer le lancement d'un satellite d'observation de la Terre. Selon le plan mis en place, l'entreprise basée à Mamer doit construire les antennes qui capteront les signaux émis par les satellites produits par OHB et opérés par SES. Le projet a été ficelé à toute vitesse. Si bien qu'il est passé à la Chambre dans la session qui précédait les vacances parlementaires et les législatives. En marge des discussions sur le nouveau projet de loi de financement, le *Land* avait évoqué les déboires judiciaires rencontrés par l'ancienne direction de la société. Nous titrons « Dans l'œil du cyclone » (28.08.2020).

La tempête touche maintenant le rivage de la notabilité locale. Jugé pour faux, usage de faux, abus de biens sociaux et escroquerie fiscale, l'un des fondateurs de Hitec, Pierre Hirtt, est condamné à une amende de 80 000 euros. « Ces agissements avaient permis à Hitec de faire échapper une partie considérable des revenus imposables à l'imposition », expliquent les magistrats dans le jugement sur accord rendu au début du mois. L'on y déroule le fil d'un système d'évitement fiscal.

Une petite entreprise au service de l'État face à son passé trouble

Oiseau de mauvais augure Début 2013, l'administration des contributions directes reçoit un courrier anonyme. Un lanceur d'alerte non identifié y signale des irrégularités au sein de Hitec.

D'après le corbeau, entre 2002 et 2006, Hitec avait produit et livré des appareils « H » mesurant la robustesse du noir de carbone, matériau utilisé dans les pneus (certains fondateurs de l'entreprise sont des anciens de Goodyear). Les recettes avaient été encaissées via une société en Suisse ou déposées sur des comptes ouverts auprès de banques helvétiques au nom de Hitec, pour un montant global de 344 000 euros. « Par ailleurs, toujours selon l'auteur de la dénonciation anonyme, la société suisse avait facturé des prestations réalisées par Hitec », société luxembourgeoise qui payait les coûts de fabrication... et le cas échéant réalisait des pertes, apprend-on dans le récit écrit par les juges. Mais les enquêteurs vont plus loin que la dénonciation anonyme et il s'avère que, de 2002 à 2010, la société alors basée à Hollerich a annuellement éludé entre 63 et cent pour cent (en 2007 et 2008) de ses impôts au Luxembourg. 81,4 pour cent en moyenne, soit un montant de 695 000 euros, selon un tableau annexé au jugement.

Aujourd'hui, pour des raisons personnelles et familiales, Pierre Hirtt, 70 ans, fait amende honorable et abrège le litige. Il n'a aucun casier. Les juges lui accordent leur clémence. Aussi parce que les procédures ont traîné, comme trop souvent, pendant cinquante mois. Il n'écopé d'aucune peine d'emprisonnement. Est en outre prononcée une amende inférieure au montant qu'il a directement touché du fait des infractions découvertes. Mais la machine judiciaire vise encore ses anciens associés (Pierre Hirtt a vendu ses parts). Le 17 octobre 2013, le procureur d'État a sollicité l'ouverture d'une information à l'encontre des dirigeants de la société Hitec du chef de faux, usage de faux, abus de biens sociaux et escroquerie fiscale. Une perquisition a été organisée au siège une dizaine de jours plus tard, ainsi qu'à l'Administration des contributions directes où une dénonciation, cette fois par voie officielle, avait été opérée en 2012. Le directeur général et actionnaire majoritaire Yves Elsen, 63 ans, ancien président de la Fondation nationale de la recherche et actuel président de l'Université du Luxembourg, est inculpé. Il a été entendu par le juge d'instruction en juin 2019. Tout comme la plupart de ses camarades administrateurs au moment des faits, Georges Wiazmitinoff (71 ans, a démissionné en 2009) et Marco Trautfler (a démissionné en 2004). Le président Nicolas Comes, 73 ans, a lui été convoqué par le juge d'instruction dès décembre 2018.

Bella vita Le « traitement de faveur » tient, comprend-on, au rôle prépondérant joué par le président Comes, par ailleurs carrossier et ancien cofondateur de SES (parmi une quarantaine). La justice



Les trois fondateurs de Hitec en 1987 à l'exposition Flanders Technologie

Hitec, dorénavant modèle de gouvernance ?



travail sur l'utilisation des cartes de crédit de la société. Le fisc a levé le lièvre lors de son contrôle en 2012. Dans un tableau envoyé à l'ACD, Nicolas Comes recense ses dépenses réalisées entre 2002 et 2010. Ses frais privés, 982 000 euros, représentent plus de 70 pour cent du total. Consulté par le *Land*, le document révèle des dépenses fastueuses aux quatre coins de la planète. L'Amex chauffe. 7 500 euros de vin chez Chapoutier en juin 2002. Un week-end shopping à Berlin en 2003, 5 000 euros dans une boutique de prêt-à-porter, 2 000 pour l'hôtel. Un entretien d'embauche Hitec à l'hôtel Byblos à Saint-Tropez... 260 euros (?). Un petit millier d'euros dépensés ensuite sur place chez Façonnable. Nicolas Comes a apprécié le palace. Il y retourne l'année suivante. Sans entretien à passer ou faire passer cette fois. En 2006, c'est l'hiver à Saint-Moritz, l'été à Saint-Tropez, station manifestement très appréciée. On note en juin un weekend à la Messardière, un hôtel ultra chic, avec la mention « Jean-Claude Biver » : 9 000 euros. Le rendez-vous est (re)pris les années suivantes. En 2006, les vacances aux Seychelles, dans un hôtel de luxe évidemment. En février 2007, c'est Courchevel et Kitzbühel. Les relevés se ponctuent de dizaines de milliers d'euros en caviar chez Petrossian... notamment entre deux déplacements à Saint-Barth en 2010, pour lesquels figurent la mention « Greg Wyler », le nom du fondateur du réseau de satellites O3B que SES rachètera dans les années suivantes. La Visa sert pour le menu fretin. Jamais plus de 2 000 euros. Les dépenses s'étalent sur 17 pages à raison de 80 transactions par feuillet pour 1,2 million d'euros au total. Une somme calculée de son chef. Ses collaborateurs recensent 2,2 millions d'euros de frais depuis 1987 et la création de la société.

Car le statut du carrossier, président, est un peu particulier parmi les administrateurs. Il est le seul à ne pas occuper de fonction exécutive et donc à ne pas percevoir de salaire propre. Tous considèrent qu'il mérite rémunération. Mais les actionnaires Pierre Hirtt et Georges Wiazmitinoff (longtemps minoritaires) s'inquiètent en 2009, année de crise, de l'augmentation des dépenses. Elles sont jugées supérieures aux salaires des autres administrateurs alors qu'ils travaillent dans l'entreprise. Les affaires tournent mal. Le seul revenu de l'entreprise provient du contrat Cita passé avec les Ponts et Chaussées (un client ramené par Nicolas Comes) sur la gestion du trafic routier. Hitec attend du ministre François Biltgen (Recherche et Communications notamment) que soit honoré un engagement de 1,5 million d'euros pour le segment antenne (celui géré par Yves Elsen), avant les élections. Mais les pertes s'enchaînent et certains administrateurs voient en la remboursement

ment des dépenses (tout ou partie) du carrossier une manière de renflouer les caisses de l'entreprise. Georges Wiazmitinoff, lance un ultimatum, mais il perd au bluff et quitte le conseil d'administration la même année. La problématique des dépenses de cartes de Comes revient ensuite ponctuellement à l'initiative de Pierre Hirtt, plus fermement après le redressement de 2012. Un groupe de travail est désigné en mai 2015 pour résoudre les problèmes de gouvernance et rassurer les actionnaires Hirtt et Wiazmitinoff. Il compte les administrateurs Yves Elsen, Nicolas Comes, Philippe Osch (nouvellement arrivé), l'avocat de la société, Marc Kleyr, son comptable, Justin Dostert, un expert-comptable indépendant, Paul Laplume, et un expert fiscaliste externe Jean-Pierre Winandy.

Les externes se penchent notamment sur le mode de rémunération de Nicolas Comes. Dans le rapport rendu en janvier 2016, Paul Laplume écrit qu'il a été conseillé par Fernand Dichter, un ancien de l'ACD, actionnaire à cinq pour cent d'Hitec au début des années 2000. Son nom apparaît sur les relevés de Nicolas Comes, pour des séjours dans des palaces en Allemagne. Yves Elsen explique, qu'à son arrivée en 2003 (il avait auparavant servi chez SES, un gros client de Hitec), il avait alors été informé que « sur conseil de Monsieur Dichter » voilà plusieurs années, ce modus operandi avait été choisi. Notons qu'en octobre 2007, Claude Zimmer, nommé administrateur à la Banque centrale par Luc Frieden (CSV) en 2008 remplace Fernand Dichter (cinq pour cent des parts) comme commissaire aux comptes de Hitec. Selon Georges Wiazmitinoff et Pierre Hirtt, arrivés en 1987 dans la société, aucun accord sur la rémunération de Nicolas Comes n'avait été trouvé. Les indépendants relèvent néanmoins que les bilans ont été acceptés en connaissance de cause par tous les actionnaires... jusqu'à 2014 pour les comptes de 2013.

La taskforce de remédiation parvient à un apurement des comptes. La régularisation coûte à Hitec un déficit record de presque un million d'euros en 2014. Mais la nouvelle direction remet ensuite la société et ses cinquante employés sur les rails de la rentabilité. 64 000 euros de bénéfices en 2015, 102 000 en 2016, 331 000 en 2017, 129 000 en 2018 et 213 000 en 2019, dernier bilan publié en date. « Le dossier judiciaire n'est pas clos », précise un porte-parole de l'administration judiciaire. « Des pourparlers sont en cours avec un autre dirigeant pour un autre jugement sur accord », explique-t-on. En attendant ce verdict et les autres, les prévenus sont présumés innocents. ●



Die

Unternehmer-Bank

seit 1856



In guten und schlechten Zeiten steht Ihnen die BIL seit 1856 zur Seite und bietet Lösungen, die auf jede Entwicklungsphase Ihres Unternehmens zugeschnitten sind. Entdecken Sie unsere verschiedenen Dienstleistungen auf www.bil.com/unternehmen oder nehmen Sie direkt Kontakt mit Ihrem Kundenberater der BIL auf.



Les caisses de Vinsmoselle, prêtes à l'expédition

Qualité Sur la Moselle, beaucoup regrettent que les vins des coteaux luxembourgeois n'aient pas la réputation qu'ils méritent, notamment à l'étranger. Après tout, on parle de plus en plus de vins belges, anglais ou bulgares, alors pourquoi ceux de la Koepfchen (Wormeldange), du Fels (Grevenmacher), du Felsberg (Wintrange), du Wouselt (Ehnen) ou du Markusberg (Schengen) devraient rester sous les radars de la renommée ?

Il n'y a aucune raison objective qui serait liée à la qualité de nos vins. Allez goûter les rieslings des domaines Alice Hartmann (Wormeldange), Schmit-Fohl, Berna, Clos Mon Vieux Moulin (Ahn), L&R Kox (Remich) Schumacher-Knepper (Wintrange), Henri Ruppert (Schengen), du Clos des Rochers (Grevenmacher) et on en passe, ils valent certainement les vins des pays précités. Le constat est plutôt d'ordre quantitatif : les locaux boivent pratiquement toute la production ! Avec huit à onze litres de vins luxembourgeois (crémants mousseux et vins tranquilles) consommés par an et par adulte selon les années, soit un petit quart des quarante à 45 litres de vins bus en tout), la consommation luxembourgeoise est l'une des plus élevée au monde. Comme toujours, il faut pondérer ces chiffres puisque les voisins ramènent aussi des bouteilles de l'autre côté de la frontière. En tout cas, avec tous ces achats locaux et un périmètre viticole restreint (1 300 hectares environ, cinq fois plus petit que l'Alsace), il ne reste plus beaucoup de vins à exporter une fois que la soif locale est éteinte.

La plupart des petits domaines n'ont donc pas vraiment besoin d'exporter pour vendre leur récolte. S'ils le font, c'est souvent pour le prestige : être servi sur de belles tables, c'est une belle publicité pour les clients habituels, pas mécontents de savoir que leur frigo contient des flacons appréciés par de prestigieux prescripteurs étrangers.

Le champion en la matière est sans doute le domaine Alice-Hartmann. Ce n'est pas un hasard : il est le seul domaine privé aux mains d'investisseurs (Pierre Wesner et son fils, Jos) qui n'étaient

DE VIGNES EN VERRE (1)

À l'épreuve de l'export

Erwan Nonet

Les vins luxembourgeois ne sont pas reconnus à leur juste valeur à l'étranger. Alors que ceux qui passent le plus les frontières ne sont pas forcément les meilleurs... La vision constructive de quelques domaines donne de l'espoir

pas des vigneron à leurs débuts. De cette culture différente naît des réflexes et des ambitions différents. Lorsque le domaine a investi beaucoup d'argent dans la construction de sa nouvelle cave et la rénovation de la maison de maître attenante (avec des matériaux nobles et des artisans d'art), c'est aussi pour développer sa notoriété dans un concept global. Ce concept met en avant la tradition comme allant de pair avec la recherche de la plus haute qualité pour un style de vins bien défini et clairement identifiable. Tous les éléments de l'image de marque doivent donc être placés au plus haut niveau. Un plan d'affaires rondement mené et une tactique qui devrait être davantage louée que critiquée.

La politique commerciale du domaine est pilotée par le seul directeur commercial parmi les producteurs indépendants, André Klein. Ancien meilleur sommelier du Luxembourg (2004), embauché par Alice-Hartmann l'année suivante, il a construit un réseau au corbeau. « Mon but n'est pas nécessairement que l'on trouve nos bouteilles sur les meilleures tables, il faut d'abord que les lieux où on nous trouve aiment le vin et le mette en valeur comme il faut », explique-t-il. Alors que le Luxembourg est déjà bien quadrillé, le domaine Alice-Hartmann vise désormais la France et particulièrement sa capitale. Sûr de la qualité de ses vins et de ses crémants, la stratégie d'André Klein est d'entrer par la grande porte. Ainsi, le 21 septembre dernier, il a réussi à placer son riesling Les Terrasses 2018 au dîner de gala des Sommeliers de Paris, donné au Pavillon Cambon-Capucines. Pour se faire connaître par les meilleurs professionnels, c'est une stratégie gagnante puisque parmi les 300 convives on retrouvait des stars de la profession comme Philippe Faure-Brac ou Serge Dubs, par exemple. « C'est Olivier Poussier (meilleur sommelier du monde en 2000, ndr) qui nous a choisis », indique-t-il pas mécontent. Au cours du repas, la bouteille

a été commentée sur le podium par Paz Levinson, sommelière-exécutive argentine du groupe Anne-Sophie Pic (plusieurs restaurants étoilés en France, Grande-Bretagne et en Suisse) et vieille connaissance de la maison de Wormeldange puisque l'experte était venue faire une étape par le domaine lors de sa préparation pour le Concours de Meilleur sommelier du Monde en 2015 (où elle s'était classée quatrième). Ces efforts commencent à payer, les vins d'Alice-Hartmann étant de plus en plus présents sur des tables de grande renommée, à l'image de celles du chef Thierry Marx. Le réseau parisien devrait d'ailleurs prochainement s'élargir, des discussions encourageantes sont en cours.

Acidité D'autres producteurs ont également su saisir des opportunités. C'est le cas du domaine L&R Kox qui est aujourd'hui servi sur de sacrées belles tables new-yorkaises, à l'issue d'un heureux hasard. Le plus surprenant et d'y voir les moins chers de son catalogue. Car, en ce moment, Outre-Atlantique, la mode est aux vins les plus secs possibles, à l'acidité presque agressive. Et si le cépage est inconnu au bataillon, c'est encore mieux ! C'est ainsi qu'un importateur qui a de la tendresse pour le Luxembourg pour y avoir étudié un temps est tombé sous le charme de l'elbling et du riesling d'entrée de gamme du domaine. Des vins sans artifice ni maquillage, qui expriment la plus pure expression des fruits dont ils sont faits. « C'est vrai que notre clientèle locale préfère généralement les vins plus ronds, sourit Corinne Kox. Mais ceux-là plaisent beaucoup à New-York. Lorsque l'on sait que notre elbling est vendu plus de quarante dollars la bouteille dans des restaurants, on n'en revient pas. » Évidemment, c'est huit fois plus cher qu'à Remich ! Cela peut donner des idées pour redonner de l'intérêt pour la culture de ce cépage aujourd'hui délaissé. Le domaine reconnaît que cette nou-

velle demande l'interpelle, puisque plusieurs palettes partent désormais chaque année alors qu'il ne possède plus beaucoup de parcelles de ce cépage. Que l'on aime l'elbling ou pas, cette histoire souligne l'importance des phénomènes de mode. Ce qui est prisé ici ne l'est pas forcément ailleurs et il n'y a rien de plus culturel que les goûts et les habitudes de consommation. Affirmer ses préférences est surtout une posture identitaire, fruit de son éducation et des tendances du moment à l'intérieur de sa classe sociale (ou, du mois, de celle dont on se prévaut).

Quantité N'évoquer que les vigneron indépendants lorsque l'on parle de l'export, c'est prendre un biais fatal à la bonne compréhension de cette économie si particulière. Selon les chiffres de l'International Organisation of Vine and Wine (OVI), Luxembourg a exporté des vins d'une valeur totale de quelque 25 millions d'euros. Entre 2016 et 2018, les exportations ont diminué de 8,5 pour cent en volume, mais augmenté de dix pour cent en valeur, signe que les vins exportés ont été de meilleure qualité et se sont vendus plus cher sur le marché. Les principaux clients du pays sont la Belgique, la France, le Canada et l'Allemagne. La Belgique représentait à elle seule 51,3 pour cent de la valeur et 58,1 pour cent du volume des exportations de vin. La France était le second client du pays en valeur (onze pour cent des parts de marché) et le troisième en volume (8,5 pour cent des parts de marché).

Les acteurs majeurs de l'expédition sont les deux plus grands acteurs du pays : Bernard-Massard et Vinsmoselle. Le premier est celui qui s'en sort le mieux... mais avec un vin hors appellation. La Cuvée de l'Écusson est un vin mousseux produit selon la méthode traditionnelle (la même que pour le crémant ou le champagne), mais elle ne peut prétendre à aucune indication de terri-

toire, donc pas au terme « crémant du Luxembourg », puisque bien qu'élaborée dans les caves de Grevenmacher, les raisins qui la composent ne viennent pas du Luxembourg. Créée à l'occasion du cinquantième anniversaire des caves qui double leur âge cette année, la Cuvée de l'Écusson n'en reste pas moins une sacrée réussite à l'international. Antoine Clasen, le directeur général, est passé par HEC et ça se voit. Plutôt que de se disperser, il a ciblé quelques pays qui répondent parfaitement à ses attentes. Outre la Belgique, qui est le marché historique, les bulles sont notamment expédiées en Finlande (la cuvée de l'Écusson est dans le top 10 des vins effervescents les plus vendus) et au Québec (la Cuvée de l'Écusson est sur le podium des effervescents rosés).

Toutefois, le principal exportateur de vins luxembourgeois est Vinsmoselle. Cela n'a rien de surprenant puisque les adhérents de la coopérative travaillent plus de la moitié (52 pour cent) des vignes du pays. Les chiffres sont cependant tout de même spectaculaires : les domaines Vinsmoselle exportent... 92 pour cent des vins sous appellation d'origine protégée Moselle luxembourgeoise. La composition des palettes qui passent les frontières est radicalement différente de celles des vigneron indépendants puisque ce sont en écrasante majorité des vins d'entrée de gamme (en bouteilles ou en bag-in-box) qui sont envoyés dans les rayons des supermarchés. Cette situation doit se comprendre comme l'héritage d'un passé où les vigneron luxembourgeois produisaient essentiellement un vin de soif dont le marché belge était friand.

« Outre-Atlantique, c'est la mode des vins secs avec une acidité marquée. Notre elbling rencontre un franc succès »

Corinne Kox, Domaine L&R Kox

De grosses quantités (avec même une augmentation de quatre pour cent l'année dernière), mais peu de marge et une image de marque maintenue au minimum syndical. Ce n'est pas nécessairement une bonne idée et le directeur de Vinsmoselle, Patrick Berg, le sait. Il reconnaissait dans une interview à *Vinorama*, « nous essayons de placer des produits plus haut de gamme, mais ce n'est pas évident, la demande porte surtout sur les vins bon marché. Mais nous espérons que les clients ont apprécié et qu'ils se laisseront bientôt tenter par nos grands premiers crus ». Incontestablement, il s'agit d'un gros défi, indéniablement une des priorités pour Vinsmoselle. ●



Plus de cinquante dollars (canadiens) pour un pinot blanc

Spionageskandal NSO: Die israelische Wunderwaffe Pegasus

Marina Klimchuk, Tel Aviv

Hunderte Journalisten, Menschenrechtler und Regimekritiker weltweit sind mithilfe des Trojaners Pegasus offenbar zu Opfern staatlicher Abhöraktionen geworden. Der Verkauf der Spähsoftware an autoritäre Regierungen wirft Fragen zur israelischen Mitverantwortung auf

„Wir sind ein Geist“, rühmte sich Omri Lavie, Mitbegründer der israelischen NSO Group, 2013 in einem Interview zum Spionagetool Pegasus, „unsere Ziele sind transparent und wir hinterlassen keine Spuren“. Nach den jüngsten Enthüllungen über Pegasus scheint es, als sei der Geist übermütig geworden.

Laut Recherchen eines Mediennetzwerks, zu dem *Süddeutsche Zeitung*, *Zeit*, *NDR*, *WDR* und 15 weitere Redaktionen aus zehn Ländern gehören, sollen Geheimdienste und Polizeibehörden mehrerer Staaten die Spähsoftware des israelischen Unternehmens NSO Group missbraucht haben, um damit Mobiltelefone anzuzapfen. Das Netzwerk erhielt die Liste von dem in Paris ansässigen Verein Forbidden Stories und von Amnesty International und konnte eigenen Angaben zufolge ein Datenleak mit mehr als 50 000 Telefonnummern auswerten, die seit 2016 zum Ziel möglicher Überwachungen durch NSO-Kunden wurden. Auf der Liste mit *Persons of Interest* soll sich auch eine Nummer des französischen Staatspräsidenten Emmanuel Macron befinden. Dahinter steckt mutmaßlich der marokkanische Geheimdienst.

Die forensische Untersuchung von über 60 Smartphones von Betroffenen stellte auf 37 Geräten einen versuchten Angriff mit Pegasus fest. Die Software kann leicht auf ein Handy gelangen, indem die Zielperson einen Link anklickt oder eine Datei öffnet, die ihr zugeschickt wurde. Genug ist aber auch, dass das Handy nur eingeschaltet ist, damit der Angreifer die Spionagesoftware in einer unsichtbaren Nachricht verschicken kann. Sobald das vollbracht ist, wird Pegasus zum Wunderkind der Cyberwaffen: Es kann Chat-Nachrichten und E-Mails lesen, Gespräche mithören und Fotos sehen.

Die NSO Group hat auch Büros im Luxemburg, die nach Angaben von Außenminister Jean Asselborn (LSAP) aber nur zur Steuerung der Finanzgeschäfte des Unternehmens genutzt

werden. Laut Amnesty International wurde die Pegasus-Software nicht hier entwickelt. „Ich kann nur eines sagen. Wenn sich herausstellt, dass die NSO-Gruppe in Luxemburg Menschenrechtsverletzungen begangen hat, dann muss und wird Luxemburg reagieren“, so Asselborn. Recherchen zeigen, dass die Kunden von NSO staatliche Stellen – etwa Geheimdienste – in Aserbaidschan, Indien, Mexiko, Marokko, Ruanda, Saudi-Arabien, Bahrain und den Emiraten sind. Als einziger EU-Mitgliedsstaat soll auch Ungarn Pegasus eingesetzt haben.

Besonders brisant ist der Vorwurf, dass auch Hatice Cengiz, die Verlobte des 2018 ermordeten regimekritischen saudiarabischen Journalisten Jamal Khashoggi, abgehört wurde. Laut einer Untersuchung ihres Telefons sei ihr Handy vier Tage nach dem Mord an Khashoggi mit Pegasus angegriffen worden.

NSO hat sich indes entschieden, im Skandal die Opferrolle einzunehmen. Das Unternehmen besteht darauf, ihre Spähsoftware würde nur im Kampf gegen Verbrechen und Terror eingesetzt werden, die Vorwürfe hingegen seien eine „falsche Behauptungen“ und eine „komplette Lüge“.

Israels Verteidigungsministerium kündigte nun eine Untersuchung an. Sollte eine Verletzung der Exportregeln zutage kommen, will man Maßnahmen ergreifen. Klar ist: Die Exporte der NSO Group sind eng verwoben mit Israels Regierung und Militär. NSO und Dutzende ähnliche Unternehmen mit Sitz in der wohlhabenden Küstenstadt Herzlia fallen in das breite Spektrum der israelischen Hightech-Branche. Häufig rekrutieren Hightech-Unternehmen Nachwuchs aus der angesehenen Geheimdiensteinheit 8200 der Armee, die berüchtigt ist für ihre Abhörtechniken in den Palästinensischen Gebieten. Auch die drei NSO-Gründer sind 8200-Alumni. Dort lernten sie das Einmaleins im Gebrauch von Cyberwaffen.

Ex-Premier Netanjahu, der erst seit wenigen Wochen nicht mehr die Regierungsgeschäfte führt, soll den Verkauf von Pegasus an Autokraten als diplomatischen Joker eingesetzt und aktiv ermutigt haben

Der nun bekannt gewordene Verkauf des Pegasus-Trojaners an autoritäre Regierungen weltweit wirft unbequeme Fragen zur israelischen Mitverantwortung an dem Spionageskandal auf. Auf eine Klage hin, die der NSO schon 2016 ihre Exportlizenz entziehen sollte, kommentierte Gerichtspräsidentin Esther Hayut die Angelegenheit mit den Worten: „Unsere Wirtschaft hängt zu sehr von diesem Exporthandel ab.“ Nach Regierungsangaben werden jährlich Cyberware-Produkte im Wert von knapp sieben Milliarden US-Dollar exportiert. Wie viel davon Cyberwaffen sind, ist aber unklar. Global betrachtet deuten Daten darauf hin, dass israelische Produkte zwischen zehn und 20 Prozent des internationalen Marktes für Cyberware ausmachen.

Exporte von Spionagesoftware müssen vom Verteidigungsministerium genehmigt werden. Doch Menschenrechtsanwalt Mack zweifelt an der Transparenz und Glaubwürdigkeit der Kontrollen. „Diese Entscheidungen werden von hochrangigem Personal im Ministerium und im Zweifel von Netanjahu selbst getroffen“, gab er 2018 gegenüber der Zeitung *Haaretz* an. 2019 lockerte die Regierung zudem die Bestimmungen zum Verkauf von Cyberwaffen.

Der Ex-Premier, der erst seit wenigen Wochen nicht mehr die Regierungsgeschäfte führt, soll indes den Verkauf von Pegasus an Autokraten als diplomatischen Joker eingesetzt und aktiv ermutigt haben. Dies berichtete am Dienstag die Zeitung *Haaretz*, die Teil der internationalen Recherchegruppe zu Pegasus ist. Sie sieht einen Zusammenhang zwischen Besuchen Netanjahus in Ländern wie Indien, Ruanda, Saudi-Arabien, Aserbaidschan und Ungarn und deren Nutzung von Pegasus. Von guten Beziehungen versprach sich Netanjahu offenbar geopolitische Vorteile als Israels Fürsprecher. ●

Interview

Yuval Adam arbeitet im Bereich der Cyber-Technologie und ist Aktivist für digitale Bürgerrechte mit Sitz in Tel Aviv. Er will Bürger/innen freien Zugang zu Software und Quellcodes für ihre politischen Aktivitäten ermöglichen.

Ist der Missbrauch der Spionagesoftware Pegasus eine Überraschung?

Yuval Adam: Niemand, der über längere Zeit hinweg im Bereich der Cybersicherheit arbeitet, ist überrascht. Für uns ist das wirklich eine alte Leier. Gerade jetzt wurden eben großflächig Telefonnummern aus einem Datenpool geleakt, deshalb der aktuelle Skandal. Die NSO Group und ähnliche Unternehmen, sowohl israelische als auch internationale, existieren aber nicht erst seit gestern. Man bastelt seit Jahren Spähsoftware wie Pegasus, um sie dann zu missbrauchen. Erst letzte Woche enttarnte die digitale Plattform CitizenLab, wie das kleinere israelische Unternehmen Candiru Spyware an Regierungen verkauft und möglicherweise sogar mit der NSO zusammenarbeitet. Das Besondere an der NSO ist, dass es das größte dieser Unternehmen ist. Sie ist skrupellos und geht am aggressivsten vor. Damit schafft sie es immer wieder in die Öffentlichkeit.

Wie schützt man sich vor solchen Angriffen?

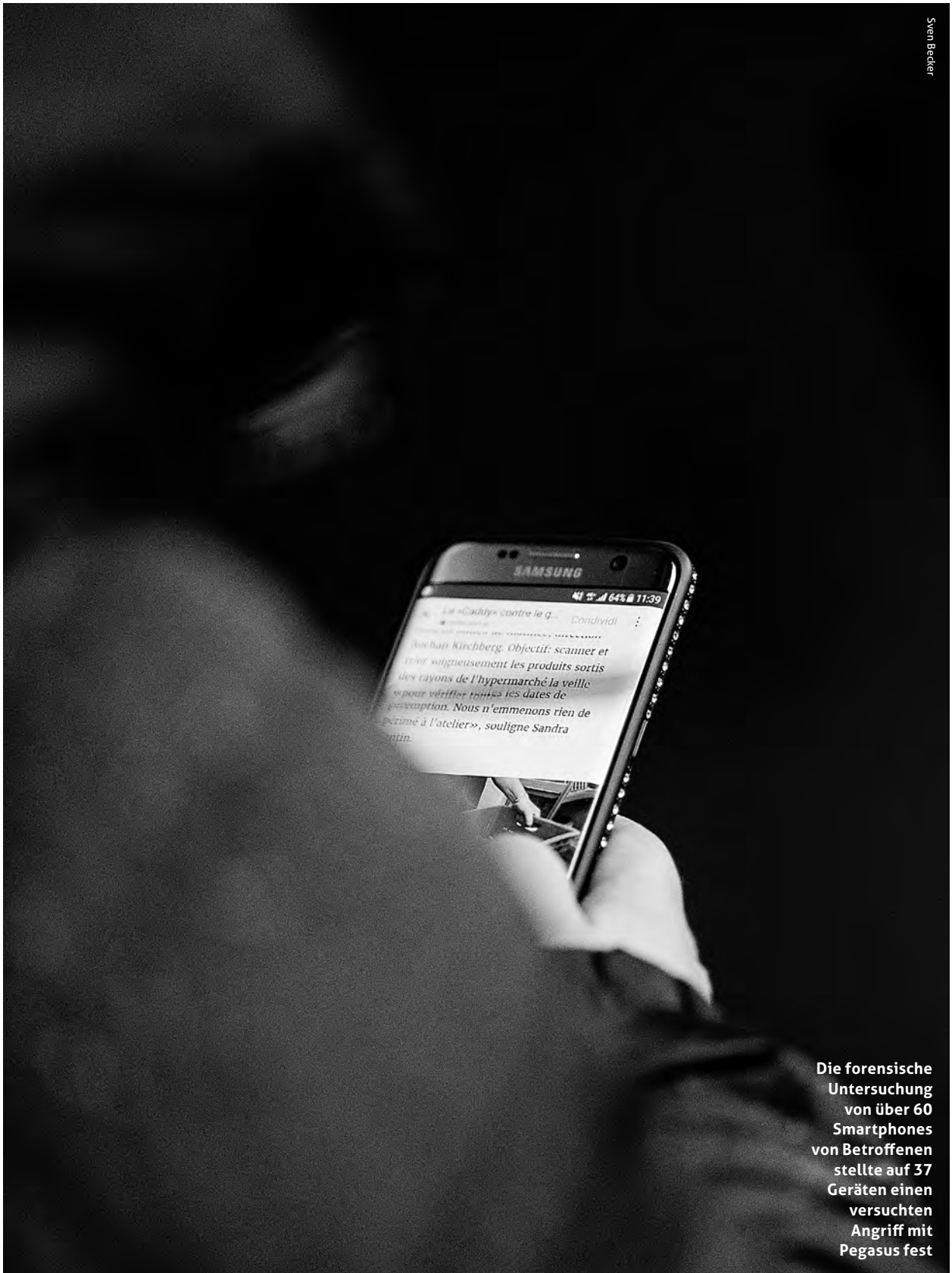
Das ist bei so einer leistungsfähigen Software wie Pegasus schwierig. Ich selbst habe vor Jahren die CryptoParty in Israel gegründet: Das ist eine globale Bewegung mit dem Ziel, sich gegenseitig auf unkommerzieller Freiwilligenbasis Verschlüsselungs- und Verschleierungstechniken beizubringen. Damit lernt man, sich besser vor Cyberangriffen zu schützen. Wir arbeiten nicht nur mit Individuen, sondern führen auch Workshops für Aktivist/innen und Menschenrechtsorganisationen durch, die hier besonders gefährdet sind. Aber die NSO arbeitet mit hochentwickelten Cyberwaffen, die Mobiltelefone infiltrieren, ohne dass man sich davor irgendwie schützen kann. Menschen und Organisationen, die von Cyberangriffen gefährdet sind, können zwar Vorkehrungen treffen, aber Attacken wie die der NSO abzuwenden, ist beinahe unmöglich. Es wäre eigentlich Aufgabe der jeweiligen Regierungen, sicherzustellen, dass die Zivilgesellschaft geschützt wird. So etwas bedarf aber einer strengen Regulierung und Kontrolle.

Tun die Regierungen nicht genau das Gegenteil?

Genau. Und die NSO hat kein Problem damit. Sie ist bereit, ihre Software an jeden zu verkaufen, der sie haben will – auch wenn das Staaten wie Saudi-Arabien oder Bahrain sind, die Menschenrechte mit Füßen treten. Was interessant ist und am Sonntag auf *Twitter* intensiv diskutiert wurde: Warum kommt Pegasus in Israel und den USA nicht zum Einsatz? Das mag einfach daran liegen, dass die Spähsoftware hier nicht mehr benötigt wird. Man hat schon genug Ressourcen, um Menschen auszuspionieren. Die israelische Militäreinheit 8200 ist vergleichbar mit dem US-Geheimdienst NSA und ist neben Abhörtätigkeiten auch für Cybersicherheit zuständig. Es sieht so aus, als würde NSO Pegasus nur an Länder verkaufen, die diese Ressourcen noch nicht haben.

Wie viel ist davon der israelischen Regierung bekannt?

In Israel ist die Symbiose zwischen dem Verteidigungsministerium und der NSO ein offenes Geheimnis. Man weiß, dass sich staatliche Abhöraktionen der Regierung und ihre Zusammenarbeit mit Unternehmen wie der NSO stark überschneiden. Die NSO kam bisher mit allen ihren Skandalen ungeschoren davon. Das ist kein Zufall. Aber hoffentlich wird es dieses Mal anders und sie wird einen Schaden davontragen. Meiner Meinung nach ist das Vorgehen der israelischen Behörden in der nächsten Zeit entscheidend. Welche Beziehungen zwischen den Verteidigungsministerium und NSO herrschen, darüber wissen wir bisher zu wenig.



Die forensische Untersuchung von über 60 Smartphones von Betroffenen stellte auf 37 Geräten einen versuchten Angriff mit Pegasus fest

ZU GAST

Héichwaasser a Wuesstem

Jiddereen huet nach déi grujeleg Biller am Kapp, wou virun e puer Deeg hei am Land a bei eisen Noperen d'Héichwaasser vill Leit an eng existenziell Nout bruecht huet. Eng brachial Naturgewalt, déi net ze kontrolléieren ass – oder dach?

Virun allem d'Kommunikatioun am Kader vun der Héichwaasserkatastroph gëtt dach ze denken. Meteorologe sinn sech – net nëmmen hei am Land – eens, datt déi massiv lwwerschwemmungen, déi den heftege Reen ausgeléist huet, schonn zwee bis dräi Deeg virdru virausgegesi waren. Firwat sinn d'Leit net méi fréi a méi daitlech gewarnt ginn?

De Michel Lemaire ass Attaché parlementaire bei der ADR-Fraktioun

Den deemolegen ADR-Deputéierte Roby Mehlen hat an der Chamber sëllege Mol Propositionen ervirbruecht am Hibleck op den Héichwaasserschutz. Hien huet ëmmer betount, datt et ganz Wuel Méiglechkeete ginn, fir den Impakt vu staarken Nidderschléi ze bremsen. An engem Lieserbréif huet de Roby Mehlen dat folgendermoossen zesummegefaasst:

„Zu Lëtzebuerg diskutéiere mir zanter Joerzénge reegelméisseg driwwer, wéi mir eis virun lwwerschwemmunge schützen kënnen. Et gëtt vill vu Renaturéierung vun de Baachen a Flëss geschwat. Zu Steenem ass z.B. no 1993 mat engem gewaltigen Opwand d'Bett vun der Sauer méi breet gemaach ginn, obschonn deemools scho kloer war, datt et kaum eppes brénge géif. D'Sauer stoung déi lescht Deeg zu Steenem sou héich wéi ni virdrun.

Wat mir brauchen, ass e landeswäite System vu Mini-Barragen, déi den Offloss vum Waasser bremsen an domat dem

Héichwaasser d'Spëtztr brieche. Déi meescht Waasserleef hunn hiren Ursprong iergendwou an der Gewan, an se zéien dacks kilometerwäit duerch wäitleefeg Wisegrënn. Et ass hei, wou déi grouss Quantitéite vu Waasser ufalen, déi am weidere Verlaf aus enger klenger Baach e geféierleche Floss maachen, deen alles mat sech rappt.

Et sinn och mat grousssem Opwand Kaarte fabrizéiert ginn, déi weisen, wéi wäit d'lwwerschwemmung geet, wann et zu Héichwaasser kënn. De l'art pour l'art! Wat hëllefen déi beschte Kaarten deene betraffene Léit, wann hir Haiser meterhéich am Waasser sinn? D'Preventioun huet, wéi mer rëm eng Kéier gesinn hunn, total versot.

Wa mir et endlech géife fäerdeg bréngen, an Zesummenaarbecht mat de Proprietären sou e System vun niddrege Barragen do ze schafen, wou een am Katastrophefall déi grouss Quantitéite Waasser kann zeréckhalen, da géifen eis Flëss sécher nach uschwëllen, mee d'Geféierlechkeet vum Waasser wär gebrach. Idealerweise misst sou e System europawäit obligatoresch gemaach ginn, well et e grenziwwergräifende Problem ass.“

Nieft de Propositione vum Roby Mehlen muss ee virun allem och de Problem vum blanne Wuesstem mat an d'Rechnung huelen, wann iwwert d'Gestioun vun lwwerschwemmungen debattéiert gëtt. An de leschte Joren ass Lëtzebuerg esou zoubetonéiert ginn, wéi dat an deem Ausmooss ni virdrun de Fall war – ideal Viraussetzungen, fir datt sech d'Waasser a grousssem Enfank stauwe kann. Wann eist Land an deem Ausmooss weiderfiert, datt all Joer esou vill Bewunner bäikommen, ewéi zweemol déi ganz Gemeng Dikrech, wäert sech de Problem vun der Gestioun vum Héichwaasser zousätzlech verschäerfen. Et ass elo un der Politik ze definéieren, wéi mir eist Land – och demographesch – an Zukunft gestalte wëllen, ganz nom Motto „Vorbeugen ist besser als heilen.“ ● Michel Lemaire

D'GEDICHT VUN DER WOCH



Elauter Liberaler

Jacques Drescher

D'Altersfleeg ass e Geschäft, Esou wéi d'Kannerbetreung an d'Gesondheet. De Patient ass e Client. Wann en op der Streck bleift, ass e verkaf.

„Ambulant Strukturen“ amplaz Klinicken. Dokteren als Entrepreneuren. D'Gesondheitsministesch huet keng Meenung; D'Familljeministesch huet der zwou.

Autonomie ass en anert Wuert fir: Sech aus der Verantwortung stiel. D'Ëmweltministesch schéckt hir Beamte vir, Fir d'Käschten aus dem Waasser ze huelen.

„Mir si keng Fraktioun, déi aus der Héft schéisst!“ Seet d'Partei vum Krichsminister. Déi Gréng soen ëmmer, wat se net sinn, Well se net wësse firwat se stinn.

DIE KLEINE ZEITZEUGIN

Das Ende des Urvertrauens

Algen aus dem Haar schütteln, oder sonst was, langsam Kopf aus dem Giftschlamm, langsam aus dem Moder, dem Morast. Krabbeln, Krabbeln, Gänsefüßchen um Gänsefüßchen, Mutter, darf ich? Sind wir noch da? Ich noch da? Oder ist es das Drüben, der Anderort, der Zwischenort zwischen Braun und Grau, zwischen Grausen und Brausen. Zwischen Fisch und Fleisch. Gespenstisch, sagt Angelika Merkel, sonst poetisch zurückhaltend.

Ein völlig aufgelöster Mensch auf einer Scholle aus Beton. Sind wir noch alle da? Hat er sie noch alle? Die Autos schwimmen im Meer, überall ist Meer, nicht das, das er buchte. Am Anfang war das Wasser, alles fängt wieder an. Er ist wieder am Anfang. Er ist am Ende, in den Stiefeln quietscht das Wasser. Er trift.

Auf Marktplätzen liegen Wracks, aus der Unterwasserwelt der U-Bahnschächte gurgelt es. Strandgut, eben war es noch immobiles Mobiliar, schießt vorbei, in Bäumen nisten Autos. Nichts passt zu nichts, irre Installationen globaler Kunstschaffender in einem endgültig abgesoffenen Venedig, letzte Spuren, arte absurdo.

Politiker*innen stiefeln betroffen zwischen den Betroffenen

Politiker*innen stiefeln betroffen zwischen den Betroffenen. Durch eine dann erstaunlich, wie im Wimmelbilderbuch, wiederbelebte Landschaft. Es werde Mensch! Es werde Strom! Das Handynetz schon wieder gespannt, die Lage entspannt sich. Heinzelfrauchen schieben und schleppen und es wird kräftig angepackt, dass die Rührung die packt die plötzlich in einem Aquarium wohnen.

Die Politiker*innen, die da jetzt durchmüssen, müssen richtig schauen. Sie kämpfen nicht gegen Elemente, sondern um Wähler*innen. Schon

vom Schauen schauen sie abgekämpft aus. Xavier Bettel schaut gerade richtig, über seiner Piratenmaske, er wirkt sehr standfest. Zwar weint er nicht mehr so inbrünstig wie vor drei Jahren, aber er ist immer noch ein begnadeter Tröster der Betrübten. In Luxemburg ist es ja auch kein Menschenkörper vermisst, aber wie viele Menschenseelen verstört, zerstört? Die, die eine lebenslängliche Todesangst befallen hat, die, die ihr Heim verlassen, eine stinkende Fischsuppe hat Einzug gehalten.

In Deutschland lacht einer, was nicht in die Regie passt. Während Bundespräsident Frank Walter Steinmeier sich redlich bemüht, seine Betroffenheit aus sich zu pressen. Mitten im Satz schläft er zwar ein, wir auch. Angela Merkel steht im Wet Look, mit an den Kopf geklebten Haaren jenseits des Großen Teiches und sagt auch was, auch sie schläft dabei ein. Einer schüttet sich wiederum koboldig vor Lachen aus, während der grabsteinerne Bundespräsident sich abrackert. Das kommt nicht gut beim Wahlvolk an, schon kommt die Gegenoffensive mit einem Gegenlacher des Frank Walter Grabsteinmeier. Ein bisschen lachen wird Mann doch wohl noch dürfen. In so schweren Zeiten.

Weil es eben so schrecklich ist. In Deutschland. Ja, in Deutschland. Gibt es denn das? Wie ist

es möglich, dass in Deutschland?! Die anderen Weltteile, ja, sowieso, da ist es eben so, war doch schon immer so, für Katastrophen und plötzliches Totsein sind die zuständig. Weil sie eben so katastrophal sind. So klimakatastrophal. Und dass es in Belgien zu Verheerendem kommt, nicht überraschend, nicht wirklich. Unsere sympathisch nicht optimierbaren Nachbar*innen. Aber Deutschland. Ausgerechnet Deutschland. Zuerst dieser gemütliche, gemütlichste Teil. Wo sie ein bisschen wie wir sind, behäbig. Nett. Da sterben Menschen, weil es regnet! Das ist doch nicht Bangladesch! Das ist doch keine Insel in der Karibik, die Bittbriefe an die Welt richtet und um Asyl ansuchen muss! Alles ist da klein und überschaubar, so geordnet, gutmütig. Maleisch. Da will man sich niederlassen, alt werden. Und dann das große Bundesland, mit den hässlichen drei Großbuchstaben. Industrieland war das mal. Großindustrie. Mächtig. Sie haben kein Handynetz mehr. Autos schwimmen vorbei wie Schlauchboote. Braune Brühe dümpelt auf Autobahnen. Irgendwo liegen Tote, in Wracks. Überkrustet vom Schlamm.

Wenn das möglich ist in Deutschland. Dass so etwas kommt. So über Nacht. Dass so etwas über die Deutschen kommt, im Schlaf. Wenn das den Deutschen passiert. Ja dann. Dann ist nichts mehr unmöglich. Dann ist alles möglich. ● Michèle Thoma



Zwischen Grausen und Brausen

CHRONIQUES DE L'URGENCE

Le sinistre message du bulbe humide

Jean Lasar

C'est le genre de définition qu'on espérait ne jamais avoir à apprendre. Mais dans les lieux sévèrement impactés par des coups de chaleur inédits ces dernières années, les habitants ont été amenés à s'y intéresser nolens volens. Il s'agit de la température de bulbe humide (*wet bulb temperature*) et de la température au thermomètre-globe mouillé (*wet bulb globe temperature*).

Lorsque le mercure grimpe en même temps que l'humidité de l'air, la sueur cesse de nous rafraîchir

La première est celle enregistrée par un thermomètre entouré d'un tissu humide. À cent pour cent d'humidité de l'air, elle est égale à celle de l'air ; lorsque l'humidité est moindre, elle est plus basse du fait du refroidissement causé par l'évaporation. La transpiration nous permet de faire face à des pics de chaleur seulement pour autant que l'air ambiant est capable d'absorber de la vapeur d'eau. Dans un environnement saturé à cent pour cent, cette capacité tombe à zéro. Ainsi, une température de bulbe humide supérieure à 35°C est susceptible d'être fatale même pour des personnes en bonne santé si elle est soutenue. Cela vaut aussi si elles se trouvent à l'ombre et disposent d'une quantité d'eau illimitée. La seconde est un indice composite qui permet d'évaluer de manière encore plus précise le degré de stress calorique sur l'organisme humain en prenant en compte aussi l'ensoleillement, qui varie dans le temps selon l'angle du soleil, et indirectement le refroidissement éolien et la couverture nuageuse.

Alors que notre civilisation fossile-dépendante s'acharne à vouloir ébouillanter la planète, ces indices sont appelés à prendre, hélas, de plus en plus d'importance. Ils permettent de cerner l'impact des canicules sur le corps humain mieux que la température absolue ou la température apparente.

Si leur principale utilisation a été jusqu'ici de définir des seuils objectifs pour protéger certaines professions exposées, ils sont à présent surveillés lorsque des populations entières souffrent de conditions météorologiques extrêmes.

Nous sommes des animaux à sang chaud capables de survivre dans le froid et la chaleur extrêmes pour peu que nos systèmes de défense fonctionnent. Lorsque le mercure grimpe en même temps que l'humidité de l'air, la sueur cesse de nous rafraîchir. L'électricité dont nous avons besoin pour faire fonctionner la climatisation – si nous en disposons – peut alors facilement venir à manquer. Dans *The Ministry for the Future*, un saisissant roman sur les impacts de la crise climatique, Kim Stanley Robinson décrit une vague de chaleur sans merci qui s'abat sur une région de l'Inde et décime ses habitants, qui se réfugient dans un lac plus chaud qu'un bain et à l'eau souillée par les cadavres. Par rapport à ce qui attend certaines zones particulièrement vulnérables, les épisodes cataclysmiques vécus ces dernières semaines par les populations du littoral du Pacifique nord-américain, en juin 2019 par ceux de la région de Bassorah en Irak ou à plusieurs reprises par les 200 000 habitants de Jacobabad au Pakistan (plus de 52°C en juin) ne sont qu'un avant-goût. ●

« Nöt dass se och nach d'UNEL futti schlôen ! »

Frédéric Krier & Adrien Thomas

Le gauchisme étudiant durant l'après Mai 68

Grève générale en France, « mai rampant » en Italie, printemps de Prague, mais aussi soulèvement contre le régime militaire au Pakistan, mouvement étudiant au Mexique et révolte étudiante au Japon, l'année 1968 est marquée par une effervescence sociale et politique sans précédent. Cette effervescence gagne aussi le Luxembourg, avec la contestation de la collation des grades et de l'autoritarisme dans l'enseignement secondaire. Les étudiants du Cours supérieur font grève en mai 1968 pour réclamer l'abolition de la collation des grades et les lycéens manifestent à leur tour en avril 1971 contre le renvoi de plusieurs élèves du Lycée classique de Diekirch. La contestation des structures et des organisations établies a aussi des conséquences pour les organisations traditionnelles du milieu étudiant luxembourgeois, dont l'UNEL. En quelques années, l'Association luxembourgeoise des universitaires catholiques (ALUC) se retire de l'UNEL, l'Association générale des étudiants luxembourgeois (Assoss) se déchire dans des querelles intestines et l'UNEL coupe les liens avec les cercles étudiants luxembourgeois dans les villes universitaires (les « amicales »). Une partie des étudiants politisés par les événements de Mai 68 dénoncent l'ancienne UNEL, dominée par l'Assoss et l'ALUC, comme corporatiste et appartenant à un monde politique périmé. Durant la première moitié des années 1970, l'UNEL se « cartellise » et devient un terrain d'affrontement entre les nouvelles organisations d'extrême gauche, trotskiste et maoïstes, et les organisations de jeunesse des partis constitués, le Parti ouvrier socialiste luxembourgeois (LSAP), le Parti démocratique (DP) et le Parti communiste luxembourgeois (KPL). Cette expérience de la cartellisation affaiblit l'UNEL, qui trouve néanmoins un nouveau souffle vers le milieu de la décennie, revitalisation qui en fin de compte n'est pas durable et limitée à une génération militante, cycle qui se répétera par la suite.

L'UNEL se « cartellise » et devient un terrain d'affrontement entre trotskistes et maoïstes, et les jeunes libéraux, socialistes et communistes

Nouvelles organisations politiques après Mai 68

La « cartellisation » qui en vient à caractériser le fonctionnement de l'UNEL est précédée par des luttes intestines qui voient successivement les piliers traditionnels de l'UNEL se désagréger. Lors du congrès de Pâques de 1969, le président de l'UNEL, l'étudiant en droit Roland Michel, adhérent de l'ALUC et du Parti chrétien-social (CSV), démissionne suite à l'adoption de positions « contestataires » soutenues par les étudiants de Louvain et par l'Assoss. Par la suite, l'ALUC annonce publiquement son retrait de l'UNEL, parce qu'elle juge les orientations adoptées « anti-statutaires ». Au même moment, la deuxième association étudiante traditionnelle, l'Assoss, connaît de vifs conflits internes. En 1969, les fédérations facultaires rompent avec l'UNEL (les juristes de l'ALEL, les pharmaciens de l'ALEP, les étudiants en médecine de l'ALEM, les ingénieurs de l'ANEIL et les étudiants en sciences sociales de la FSS).

Lors du congrès de décembre 1971, l'UNEL décide de séparer les cercles de l'UNEL et les cercles « apolitiques, folkloriques et rétrogrades » dans les villes universitaires (qui se regroupent sous le nom d'Association des cercles d'étudiants luxembourgeois à partir de 1984). Suite à ces départs et séparations en série, les organisations de jeunesse des

partis de gauche prennent le relais comme forces structurantes de la vie interne de l'UNEL. L'UNEL devient ainsi un cartel de quatre groupes étudiants de gauche et d'extrême-gauche, après le départ des étudiants libéraux liés au Parti démocratique : le Sozialistischer Luxemburger Studentenverband qui prend le nom d'Étudiants socialistes en 1972 (proche du LSAP), les cercles Spartacus d'obédience trotskiste (proches de la Ligue communiste révolutionnaire, LCR), le Kommunistischer Studentenverband d'obédience maoïste (proche du Kommunistischer Bund Luxemburg, KBL) et l'Orientierung syndicale (proche du KPL).

Les luttes de tendance dans l'UNEL sont précédées par des conflits aigus dans l'Assoss, l'organisation traditionnelle du libéralisme de gauche au Luxembourg. L'Assoss était en premier lieu une organisation étudiante, mais comptait également parmi ses membres des lycéens. Les « anciens », souvent proches des libres penseurs et de la franc-maçonnerie, continuaient aussi à jouer un rôle dans le fonctionnement de l'association.¹ L'Assoss se divise entre « traditionnalistes », proches du Parti démocratique, des socialistes et du Parti communiste, et « contestataires », inspirés par l'esprit de Mai 68. Une fois que les contestataires de l'Assoss ont pris le dessus sur les traditionnalistes en décembre 1969, ils renomment l'Assoss en Assoss-Gauche socialiste et révolutionnaire et élisent comme président le militant trotskiste Robert Mertz, étudiant en sciences humaines. La Gauche socialiste et révolutionnaire (GSR), qui édite le *Klassenkampf* et la *Roß Wullmaus*, voit cohabiter pour un court temps militants maoïstes et trotskistes. La GSR regroupe surtout des étudiants et élèves du secondaire influencés par la contre-culture et la vague contestataire internationale. Du point de vue politique, la GSR est une organisation hétérogène, un « bric-à-brac de tous les courants et opinions possibles et impossibles »², dans laquelle le courant trotskiste, fort de ses contacts internationaux déjà établis, se démarque par une certaine cohérence organisationnelle et idéologique. À l'exemple de la géné-

ration de Mai 68 en France, le sociologue Gérard Mauger a souligné les contradictions du « style gauchiste », qui caractérise aussi la GSR, de même que les organisations qui vont lui succéder : « un métissage de populisme et d'ascétisme, de dogmatisme et d'anti-intellectualisme, de spontanéisme et de dogmatisme, d'ouvrierisme et d'élitisme, de marxisme-léninisme et d'anticommunisme, en proportions variables, hybridation d'habitus bourgeois ou petit bourgeois par intériorisation d'une vision intellectuelle, c'est-à-dire à la fois théorique et romanesque, du peuple. »³

En septembre 1970, les trotskistes, dirigés par Robert Mertz et deux jeunes enseignants du secondaire, Marc Reckinger et Roland Pierre, font scission pour fonder la Ligue communiste révolutionnaire (LCR), tandis que les maoïstes gardent, dans un premier temps, le nom GSR. Dans le nouvel « organe central » de la LCR, qui conserve le titre *Klassenkampf*, les raisons de la scission sont décrites dans les termes suivants : « Malgré le fait que la GSR s'est revendiquée en paroles de l'internationalisme, elle n'était pas prête à en tirer les conséquences et à rallier la seule internationale révolutionnaire, la IV^e Internationale, afin de combattre la bourgeoisie internationale. Pour cette raison, les marxistes-révolutionnaires dans la GSR ont fait scission pour fonder la LCR » (*Klassenkampf*, avril 1971). En janvier 1972, la GSR prend le nom de Kommunistischer Bund Luxemburg (KBL), avec, comme organisation étudiante, le Kommunistischer Studentenverband (KSV). L'évolution de la GSR vers le KBL s'accompagne d'une autocritique de la politique menée jusqu'alors par la GSR et d'un processus de sélection des futurs adhérents : « Afin d'éviter que des éléments instables ne se frayent un chemin dans le KBL, il n'y a pas eu d'automatisme dans le passage de la GSR vers le KBL [...]. Par conséquent, des discussions approfondies ont été menées avec chaque camarade qui a soumis sa candidature pour adhérer au KBL. Au cours de ces discussions, tous les problèmes politiques et personnels du candidat ont été discutés afin de créer

les conditions d'une organisation vraiment solide. Ce n'est qu'après un examen intensif des candidats qu'on a statué sur leur admission » (*Rote Fahne*, février 1972).

Les adhérents de ces deux organisations d'extrême gauche sont à ce moment-là dans leur grande majorité des lycéens et des étudiants sans expérience politique préalable⁴, impressionnés par les événements internationaux des années 1970. Beaucoup d'entre eux se retrouvent dans l'UNEL, dans laquelle ils transposent leur approche de la politique fondée sur une vision dichotomique du monde politique reposant sur un clivage entre révolutionnaires et réactionnaires. Dans un petit pays dépourvu d'université, dont les jeunes poursuivent leurs études à l'étranger, les nouveaux militants gauchistes s'inspirent étroitement auprès des organisations d'extrême gauche à l'étranger. Les militants trotskistes, dont beaucoup effectuent leurs études en Belgique, à Bruxelles, Louvain et Liège, prennent ainsi pour référence le courant trotskiste belge qui fonde en 1971 la Ligue révolutionnaire des travailleurs⁵, dont le représentant le plus connu est Ernest Mandel, et la Ligue communiste en France, dont les principaux dirigeants sont Alain Krivine et Henri Weber⁶. En 1973, douze des 43 membres de la LCR⁷ font partie de la « cellule » de Bruxelles de la LCR. Le KBL, dont de nombreux militants étudient à Freiburg, Heidelberg⁸ et Tübingen, s'inspire surtout auprès du Neues Rotes Forum de Heidelberg (où le principal dirigeant du KBL, Charles Doerner, effectue ses études) et du Kommunistischer Bund Bremen, qui fusionnent en 1973 avec d'autres organisations pour fonder le Kommunistischer Bund Westdeutschland (KBW), dont le noyau dirigeant est composé d'anciens étudiants de Heidelberg. Le KBW a fait figure de modèle à suivre pour le KBL. Ces transferts transnationaux et l'imitation de modèles étrangers ne se limitent cependant pas à l'extrême gauche. Les militants du Parti communiste s'inspirent par exemple auprès de l'UNEF-Renouveau en France, dirigée par des militants du Parti communiste français, et du Marxistischer Studentenbund Spartakus, proche du Parti communiste ouest-allemand.

Gauchistes et « commissaires »

L'après des débats au sein de l'UNEL durant la première moitié des années 1970 ne découle pas seulement de la confrontation entre la gauche réformiste ou libérale et l'extrême gauche, mais aussi de la concurrence que se livrent les deux principaux courants d'extrême gauche, la LCR et le KBL. À défaut de percer parmi les ouvriers de l'industrie, les deux organisations partagent un même public cible, la jeunesse étudiante, et l'UNEL, qui affiche à ce moment encore plus de 600 adhérents, devient l'un des terrains où s'exerce leur concurrence.

En 1971, lors du congrès de Noël de l'UNEL, les trotskistes, regroupés dans le courant Spartacus, et les maoïstes, sous le sigle KSV, représentent près de la moitié des délégués. Spartacus est surtout pré-

sent à Bruxelles, Louvain et Liège, tandis que le KSV est implanté à Freiburg, Heidelberg et Tübingen. Les deux courants d'extrême gauche font front commun pour faire adopter une motion, introduite par Spartacus, préconisant la séparation entre les cercles de l'UNEL et les cercles étudiants dans les villes universitaires (les « amicales »). Dans un bulletin édité par les cercles Spartacus, la séparation avec les cercles étudiants, mais aussi le départ ultérieur du courant libéral, sont présentés comme des acquis majeurs : « Cette restriction du champ politique au sein de l'UNEL [...] est un acquis du mouvement étudiant luxembourgeois et doit donc être défendue comme tel. »⁹ Dans les années qui suivent, la LCR se félicite à maintes reprises de la rupture avec une « UNEL corporatiste [...] dans laquelle n'importe quel réactionnaire pourrait sévir » (*Spartakus*, février 1975). Malgré ce succès des gauchistes, le congrès ne parvient pas à se mettre d'accord sur une nouvelle direction, l'extrême gauche refusant de former un bureau national et d'assumer la direction de l'UNEL. Un « commissariat » de trois membres, l'étudiant en droit André Lutgen (« marxiste-léniniste » à l'époque), l'étudiant en médecine José Thill (décédé prématurément) et Jean-Paul Wictor, est élu. Lors du congrès de Noël de 1972, un nouveau commissariat est formé. Composé d'André Lutgen, de Norbert P. Willy Klein et de Sylvie Cappuci, il reste en place jusqu'au congrès de Noël de 1973. Le juriste et politologue Michel Delvaux, membre du LSAP, critique dans le *Letzburger Land* le rôle de l'extrême gauche dans l'UNEL : « Le fait de ne pas prendre possession du bureau et de maintenir trois commissaires-priseurs consentants ne parvient pas à dissimuler que leur mainmise [celle de l'extrême gauche] est totale et qu'il n'y a plus rien à faire à l'UNEL pour des gens d'un autre avis » (*Letzburger Land*, 7 avril 1972).

L'extrême gauche polarise désormais l'UNEL. En 1972, lors d'une entrevue des commissaires désignés par le congrès avec le ministre de l'Éducation nationale, Jean Dupong, celui-ci encourage les commissaires de l'UNEL « à mobiliser afin d'obtenir la majorité contre les maoïstes et trotskistes au prochain congrès », selon le rapport de cette entrevue.¹⁰ Dans leur propre compte-rendu de la réunion, plus détaillé, les militants maoïstes affirment que Dupong aurait fait de la mise à l'écart de l'extrême gauche une précondition à la continuation du versement de la subvention du ministère de l'Éducation nationale à l'UNEL : « Jô, wösst der, Jongen, et ass mir egal, ech finanzéieren iech d'ost Jôr dât Expériment d'och nach. Da musst der kucken, dass der UNEL erôm an d'Hand kritt. Nôt dass se nô der Assoss och nach d'UNEL futti schlôen ! [...] Dât sinn also de 'Trotzkisten a Maoisten. Da musst der kucken, dass der de' meschter gidd. » (« Alors, vous savez les gars, cela m'est égal, cette année je vous finance encore cette expérience. À vous de reprendre en main l'UNEL. Faudrait pas qu'après avoir mis en morceaux l'Assoss, ils cassent en plus l'UNEL ! [...] Alors, c'est des trotskistes et maoïstes. À vous de prendre le dessus sur eux. ») (*Kommunistische Studentenzeitung*, 4 avril 1972). (suite page 14)



Manifestation de soutien aux quatre élèves du Lycée classique de Diekirch renvoyés pour militantisme politique, avril 1971



Participation de la Gauche socialiste et révolutionnaire à une manifestation du premier mai en 1971

Lors du congrès de Pâques de 1972 de l'UNEL se forme une coalition « inhabituelle et contre nature pour la sauvegarde de l'UNEL » (*Letzeburger Land*, 7 avril 1972) entre le Cercle des étudiants libéraux (CEL), présent à Aix-en-Provence et Zurich, la Jeunesse progressiste luxembourgeoise du Parti communiste, et les étudiants membres du Parti socialiste, implantés surtout à Bonn, Nancy et Munich. Cette alliance, fondée sur l'opposition aux gauchistes, échoue à conquérir la majorité. Suite à cette tentative avortée, le CEL, alors présidé par Jacques-Yves Henckes, quitte l'UNEL. Dans une analyse du phénomène gauchiste dans le *Letzeburger Land*, Michel Delvaux souligne, à propos des luttes de tendance dans l'UNEL, que l'extrême gauche « a fait preuve d'un esprit de tactique et d'une préparation psychologique mettant cruellement en évidence la faiblesse, les désaccords et l'individualisme de ses adversaires » (*Letzeburger Land*, 8 mars 1974). Au-delà de leur force de frappe militante, le relatif succès des militants gauchistes en milieu étudiant tient sans doute aussi à leur adéquation avec l'esprit de Mai 68 et un esprit contestataire qui pousse à questionner les inégalités Nord-Sud, la société de consommation ou l'économie de marché. Comme il a été montré à l'exemple de militants syndicalistes étudiants en France, des rhétoriques radicales, la maîtrise d'une vulgate marxiste et un style de vie rythmé par l'engagement politique peuvent apparaître attrayants pour beaucoup de lycéens et étudiants au début des années 1970.¹¹

Contrairement aux militants trotskistes, qui se cantonnent la plupart du temps à un style polémique dogmatique avec de longs développements sur la « méthodologie marxiste », les maoïstes pratiquent plus volontiers l'injure ad hominem et un parler « populaire », dont témoigne notamment la Roß Wullmaus

Le fait que la LCR et le KBL, malgré leur relative position de force, ne veulent pas siéger au bureau national de l'UNEL est aussi dû à leurs désaccords politiques. En effet, les militants de la LCR considéraient l'UNEL en premier lieu comme un cartel politique et un terrain de recrutement, et non pas comme une organisation ayant vocation à représenter le milieu étudiant dans sa diversité. Dans un article publié en décembre 1972 dans le mensuel

de la LCR, *Klassenkampf*, qui vise à expliquer les visées de l'intervention des cercles Spartacus dans l'UNEL, un militant de la LCR affirme que l'UNEL est « dépassé historiquement » (« historisch überlebt ») et que la priorité est au renforcement des cercles Spartacus. À l'image des militants de la LCR en France qui quittent à ce moment l'Union nationale des étudiants de France (UNEF)¹², les militants trotskistes au Luxembourg cherchent surtout à conquérir l'hégémonie sur ce qu'ils nomment « l'avant-garde large », et un travail syndical d'organisation de la masse des étudiants ne les intéresse que fort peu. Le moyen d'action que préconise la LCR sont la formation de « comités d'action » qui doivent mobiliser les étudiants sur des enjeux concrets¹³. Cependant, tant que les cercles Spartacus animés par la LCR n'ont pas acquis suffisamment de crédibilité, l'UNEL reste « un objet d'intervention nécessaire » : « Nous allons donc rester dans l'UNEL, construire les cercles de base de l'UNEL, mais seulement dans la mesure où nous facilitons ainsi le développement d'une nouvelle structure » (*Klassenkampf*, décembre 1972). Au même moment, un rapport interne de la « commission étudiante » de la LCR précise sans ambiguës : « Il est clair que nous boycottons toutes les tentatives de sauver l'UNEL, y compris les propositions maoïstes. »¹⁴

Tout en voulant imposer ses orientations au sein de l'UNEL, le KBL cherche, contrairement à la LCR, à construire l'UNEL comme mouvement plus large : « L'objectif que nous visons à travers notre politique dans UNEL est la construction d'une organisation de masse véritablement démocratique de tous ceux qui sont en formation. » (*Kommunistische Studentenzeitung*, 29 décembre 1971). Cela présuppose néanmoins, aux yeux des militants du KSV, une refonte complète de l'organisation, puisque les étudiants sont appelés à occuper seulement « une place limitée » dans l'UNEL du futur. Leur devoir serait de soutenir « ceux qui sont les plus défavorisés dans le système de formation, les apprentis et les jeunes travailleurs » (*Kommunistische Studentenzeitung*, 29 décembre 1971).

La dénonciation des professionnels de la politique et des « bureaucrates » syndicaux est récurrente dans le discours tant des militants maoïstes que trotskistes. Contrairement aux militants trotskistes, qui se cantonnent la plupart du temps à un style polémique dogmatique avec de longs développements sur la « méthodologie marxiste », les maoïstes pratiquent plus volontiers l'injure ad hominem et un parler « populaire », dont témoigne notamment la *Roß Wullmaus*.

Éphémère alliance entre socialistes et maoïstes

Lors du congrès de Noël de 1973, une éphémère alliance se noue entre le KSV et les Étudiants socialistes (ES), un groupe de travail créé au sein de l'organisation de jeunesse du LSAP, les Jeunesses socialistes (JS). Cette alliance marginalise les militants trotskistes et met fin au rôle des commissaires. Lors de l'élection du bureau national, les ES et le KSV proposent chacun quatre candidats, et annoncent exercer la fonction de président à tour de rôle.¹⁵ Un an plus tard, lors du congrès de Noël de 1974, les ES réussissent à constituer seuls une majorité, avec un programme d'action intitulé « Solidarité des étudiants avec la classe ouvrière et les masses laborieuses ». ¹⁶ Les ES se donnent comme objectif au sein de l'UNEL de « fédérer le plus d'étudiants possible derrière un programme progressif ». ¹⁷ Ceci présuppose à leurs yeux de dépasser « la méthode de travail fractionnelle qui a prévalu jusqu'ici [...] en faveur d'une méthode de travail qui inclut tous les membres intéressés »¹⁸, notamment en créant des groupes de travail. Les JS et les ES prennent à cette époque des positions critiques par rapport à la politique du LSAP qui participe au gouvernement social-libéral formé en 1974. En 1975, les ES au sein de l'UNEL avaient par exemple envisagé d'organiser une « occupation » des locaux du ministère de l'Éducation nationale, dirigé par le socialiste Robert Krieps, à laquelle ils ont cependant fini par renoncer¹⁹.

Durant cette période apparaissent deux autres courants dans l'UNEL, la tendance UNEL-Re-

nouveau, proche du KPL et animée principalement par l'étudiant en droit à Paris Serge Urbany et l'étudiant en médecine à Grenoble Carlo Steffes, et un éphémère Cercle des étudiants critiques, animé par l'étudiant en science politique à Paris Mario Hirsch et par l'étudiant en droit Jim Linden. Faisant son apparition lors du congrès de Pâques de 1972, le courant UNEL-Renouveau affiche comme but le retour de l'UNEL aux principes du syndicalisme étudiant et de la Charte de Grenoble de l'UNEF. À partir de 1973, ce courant s'intitule Orientation syndicale. Présent principalement dans les cercles UNEL de Paris et de Grenoble, ce courant préconise une concentration sur des revendications matérielles, une collaboration étroite avec les syndicats ouvriers et la création de commissions paritaires État-syndicats-UNEL pour discuter des subsides et des logements étudiants. Le KPL peine cependant à développer sa présence dans l'UNEL. La sociologie du Parti communiste reste axée sur les ouvriers de la sidérurgie et le parti compte peu d'intellectuels parmi ses membres. En outre, aux yeux d'une partie de la jeunesse, la ligne anti-gauchiste intransigeante du KPL apparaît sans doute comme sectaire. Un rapport sur la jeunesse que René Urbany présente à une conférence du parti en mars 1972 est emblématique de cette intransigeance. Le futur président du KPL y rappelle que le comité central appelle « tous les membres du parti [...] à combattre sans pitié les ultras maoïstes et trotskistes partout où ils se livrent à leur travail de sape ». ²⁰ Cette ligne anti-gauchiste est aussi déclinée par l'organisation de jeunesse du KPL, la Jeunesse progressiste luxembourgeoise, qui dénonce le CLAN-Élèves socialistes indépendants, qui éditent la *Roß Wullmaus*, dans les termes suivants : « En fin de compte, le CLAN n'est rien d'autre qu'une clique sectaire de tristes aventuriers de gauche, incapables de développer une large lutte de masse, hostiles aux forces progressistes et donc – consciemment ou inconsciemment – très utiles à la bourgeoisie. » ²¹

Si l'UNEL entre ainsi en résonnance avec l'humeur anti-institutionnelle et contestataire des années qui suivent Mai 68, les différents protagonistes du débat interne ne parviennent pas à définir un fondement partagé pour l'action de l'UNEL après le refus du modèle du syndicalisme étudiant et de la conception de l'étudiant comme « jeune travailleur intellectuel », selon l'approche de la Charte de Grenoble. La confrontation des points de vue aboutit, au contraire, à une paralysie de l'UNEL, en particulier pendant la période des « commissariats », qui fait qu'elle peine à exercer une influence sur les débats marquants de cette première moitié des années 1970 dans le domaine de l'enseignement. Les différents courants ne parviennent par exemple pas à se mettre d'accord sur une alternative au système des subsides remboursables pour financer les études. Les militants d'extrême gauche refusent ainsi que l'UNEL participe à la commission des subsides du ministère de l'Éducation nationale. Spartacus et, dans un premier temps, le KSV y voient une intégration aux institutions « bourgeoises » et une caution donnée à la politique du gouvernement. Les ES, tout comme les étudiants proches du KPL (l'Orientation syndicale), réclament, quant à eux, l'élargissement de la commission des subsides aux syndicats ouvriers, et cherchent de manière générale à tisser des liens avec les syndicats. Lors d'une entrevue, le ministre de l'Éducation nationale, Robert Krieps, rappelle aux représentants de l'UNEL que la grande majorité des étudiants ne remboursent de toute façon pas les subsides reçus : « Le problème spécifique des subsides remboursables n'en est pas un, parce qu'en réalité la

plupart des subsides ne sont pas remboursés, et cela ne changera pas à l'avenir. » ²²

En outre, l'UNEL peine à faire une place dans ses instances au nombre croissant de jeunes femmes qui entament des études universitaires durant les années 1970. Alors que l'UNEL avait été présidée par une femme en 1968, Alice Harf, à un moment où relativement peu de femmes effectuaient des études supérieures, la part des femmes dans les deux commissariats et les bureaux nationaux formés durant la première moitié des années 1970 est très faible. En 1974, Landi Casali est la seule femme à faire partie du bureau national et en 1975 seule Marie-Josée Kerschen y siège. ●

Frédéric Krier est historien de formation et docteur en philosophie. Il est membre du bureau exécutif de l'OGBL. Adrien Thomas, docteur en science politique, est chercheur au Luxembourg Institute of Socio-Economic Research.

Cet article fait partie d'une histoire de l'Assoss et de l'UNEL à paraître en octobre 2021 sous le titre *Génération. Assoss – Unel : 1912-2022* aux éditions capybarabooks.

¹ Wehenkel, Henri, « L'ASSOSS et ses caricatures 1962-1968 », *Argumenter*, mars 1982.

² Roubac, Charles (pseudonyme de Robert Mertz), « Methodisches zur Analyse des KBL », *Kommunistische Texte Aktuell*, no. 8, [Dezember] 1972.

³ Mauger, Gérard, « Gauchisme, contre-culture et néo-libéralisme : pour une histoire de la génération de Mai 68 », in CHEVALIER Jacques (éd.), *L'identité politique*, Paris : Presses Universitaires de France, 1994.

⁴ La LCR publie en juin 1973 des statistiques sur ses adhérents dans le *Klassenkampf*. L'âge moyen des militants de la LCR est de 22 ans. Seulement 26 % de ses adhérents poursuivent une activité salariée. Si le KBL cherche à se donner une image quelque peu plus « ouvrière », il est vraisemblable que la structure de sa base militante n'est pas sensiblement différente.

⁵ Hupkens Simon, « La Ligue révolutionnaire des travailleurs (LRT), 1971-1984 », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, 10, 2017, p. 5-88.

⁶ Johsua, Florence, *Anticapitalistes: une sociologie historique de l'engagement*, Paris : La Découverte, 2015.

⁷ LCR, « Studentenkommission vom 28.10.73 ».

⁸ Böke, Henning, *Maoismus: China und die Linke – Bilanz und Perspektive*, Stuttgart : Schmetterling Verlag, 2007 ; Gehrig, Sebastian ; Mittler, Barbara ; Wemheuer, Felix (éd.), *Kulturrevolution als Vorbild. Maoismus im deutschsprachigen Raum*, Frankfurt-am-Main : Peter Lang Verlag, 2008 ; Krier, Frédéric, « Pekings fünfte Kolonne. Zur Geschichte der Luxemburger Marxistischen Leninisten-Gruppen », *forum*, no. 276, mai 2008, p. 36-40.

⁹ Karier, J. J., « Die UNEL als strukturelle Basis des Korporatismus », Spartacus, Spezial Kongress, non-daté [décembre 1974].

¹⁰ UNEL, Rapport du congrès de Pâques 1972.

¹¹ Juhem, Philippe, « Entreprendre en politique. De l'extrême gauche au PS : La professionnalisation politique des fondateurs de SOS-Racisme », *Revue française de science politique*, 51(1), 2001, p. 131-153.

¹² Yon, Karel, « Modes de sociabilité et entretien de l'habitus militant », *Politix*, no. 2, 2005, p. 137-167.

¹³ LCR, « Wofür die Revolutionäre kämpfen » Manifest der LCR, avril 1974.

¹⁴ LCR, « Rapport de la commission étudiante du 29 décembre 1972 ».

¹⁵ UNEL, Bulletin de liaison, janvier 1974.

¹⁶ UNEL, Bulletin de liaison, janvier 1975.

¹⁷ Ibid.

¹⁸ Ibid.

¹⁹ LCR, « Bericht der Ausbiko vom 29.12.1975 ».

²⁰ KPL, Die Kommunistische Partei – die Partei der Jugend, 1972.

²¹ Tract, Jeunesse Progressiste Luxembourgeoise, « KU-KLUX-CLAN », non-daté [datant probablement de 1970].

²² « Unterredung von Mitgliedern des UNEL-Büros mit Unterrichtsminister Robert Krieps », UNEL, Bulletin de liaison, septembre 1974.

Militants de la LCR lors d'une manifestation du Comité Vietnam-Luxembourg en 1973



Sous la toile

Jusqu'à la fin du mois d'août, le parvis des Rotondes se transforme en une vaste zone récréative et culturelle sous l'égide du festival *Congés Annulés*, l'un des moments les plus attendus du calendrier (photo : Sven Becker). Concerts, showcases, DJ sets, projections de documentaires musicaux, événements et marchés vont ponctuer ces semaines. Cela se passera en extérieur, sous la grande toile dressée pour l'occasion, et au son du bip-bip du CovidCheck puisque tous les événements et tous les espaces nécessiteront un contrôle des certificats à l'entrée (avec la possibilité de réaliser des tests rapides gratuits). Le démarrage est pour ce vendredi soir, avec les Djset de HERR2003 et de Mike Tock qui encadreront deux groupes en concert. Bothlane, le projet solo du batteur Alain Deval (The Brums, Ginger Bamboo, Quart...). Sa musique est un mélange de batterie et de synthé et s'inspire des rythmes techno et afro-jazz. Suivra The Mauskovic Dance Band, le projet original du multi-instrumentiste Nicola Mauskovic, basé à Amsterdam. Combinant des rythmes afro-caribéens et de space disco, le groupe annonce un groove hypnotique unique

qui a déjà séduit les boîtes de nuit interlopes à travers l'Europe. Ce samedi, ce sera au tour de Francis of Delirium avec son *Orchestral session*. La chanteuse et compositrice Jana Bahrich a grandi en jouant de tout, du violon au cor français en passant par le banjo et la guitare. En écoutant Brahms, Mahler et Debussy, elle a développé un véritable amour pour la musique classique. Il fallait qu'elle monte sur scène avec ces instruments : un petit orchestre de chambre composé d'un trio à cordes, d'un basson, d'une flûte, d'un cor et d'une clarinette. Dimanche, le marché *Vide-Disques - Merch-O-Rama* permet aux amateurs de vendre et acheter des disques vinyle et des objets de merchandising de groupes de musique. La semaine continue avec la couleur (presque) locale de Faux-Real des frères franco-américains Elliott et Virgile Arndt (passés par l'École européenne et ayant respectivement créé Vanishing Twin et Natas Loves You), le 28, puis la sortie du EP *Minimaal* de SpudBencer, le 29. C'est le nom de scène du musicien électronique et DJ luxembourgeois Fred Baus qui explore ici un son minimal et répétitif pour emmener les auditeurs en voyage. [fc](#)



Land

23.07.2021

INSTITUTIONS



Ça va pas être Cotter

Par voie de communiqué, le Mudam a annoncé ce jeudi que sa directrice avait décidé de quitter l'institution pour rentrer dans son pays natal, l'Australie. À partir de janvier 2022, Suzanne Cotter dirigera le Museum of Contemporary Art Australia à Sydney. « J'ai passé toute ma carrière en Europe et aux États-Unis, loin de ma famille. La période de la pandémie m'a fait prendre conscience de l'importance de ces liens et du sentiment d'isolement que la distance impose. Il me fallait saisir l'opportunité de poursuivre et sans doute finir ma carrière dans mon pays », raconte-t-elle au *Land*, avec une certaine émotion. Arrivée au Luxembourg en janvier 2018, Suzanne Cotter, aujourd'hui soixante ans (photo : sb) avait déjà une importante carrière internationale derrière elle, ayant été à la tête d'institutions renommées comme la Whitechapel Art Gallery et la Serpentine Gallery à Londres, la configuration du Guggenheim Abu Dhabi ou le Musée Serralves de Porto. De son contrat « à durée indéterminée » (alors que ses prédécesseurs avaient des mandats de cinq ans) à la tête du

Mudam, elle n'aura presté que quatre années, émaillées, à ces débuts par quelques polémiques et incidents (le démontage de la *Chapelle* de Wim Delvoye ou les courriers anonymes dénonçant de mauvaises conditions de travail et les démissions qui ont suivi). Depuis, les vents semblent s'être calmés et le travail qu'elle a mené, en particulier pour valoriser la collection et assurer le rayonnement international du musée, est salué. Elle se dit « particulièrement fière » d'avoir pu faire entrer dans la collection l'ensemble de peintures *Nisyros*, l'une des œuvres majeures de Vivian Suter, ou plusieurs œuvres d'Étel Adnan, « réduisant un peu l'écart entre le nombre de femmes et d'hommes dans la collection ».

De ces quatre années, elle retient « le privilège de diriger une équipe de professionnels talentueux et engagés et d'avoir eu l'occasion de travailler avec de nombreux artistes exceptionnels. » Les mois de pandémie, de restrictions de voyage et de difficultés autour du montage de certaines expositions ont évidemment marqué la directrice qui « salue le courage et le dynamisme des collaborateurs qui ont transformé les inquiétudes en questionnements, posant les bases d'une réflexion stratégique future. » Elle estime ainsi « passer le relais dans de bonnes conditions. » Le musée espère une « transition fluide » et procèdera dans les semaines à venir à un appel à candidature international par voie de presse. Comme pour la nomination de Cotter elle-même, un jury composé de membres du conseil d'administration et de directeurs de musées internationaux sera mis en place pour assurer le

recrutement d'une personne ayant la stature, la carrière, le réseau pour assurer ce poste, le plus tôt possible. D'ici là, la programmation des mois à venir est assurée avec notamment l'exposition *Al Rio/ To The River* de Zoe Leonard dont Suzanne Cotter est la curatrice. Elle regrette de ne plus être là quand la passerelle entre l'avenue Kennedy au musée, désenclavant le site et renforçant donc son attractivité sera inaugurée. Et, revenant à un ton plus personnel, ajoute qu'elle « se souviendra longtemps du charme et de la grâce de la ville de Luxembourg. [fc](#)

INONDATIONS

Lente reprise

Les photos des inondations, aussi spectaculaires que désolantes, ne laissent pas de place au doute : plusieurs lieux de culture ont été gravement touchés par les inondations de la semaine dernière. La mobilisation des équipes et des services de secours a permis, si pas de limiter les dégâts, de rouvrir en partie les infrastructures. Malgré 1,30 mètre d'eau, le Natur musée a vu ses salles d'exposition épargnées et accueillait à nouveau du public cette semaine. Mais le laboratoire de minéralogie et les salles de stockage pour les projets éducatifs en vue des camps d'été pour jeunes ont été très touchés. Juste à côté, à Neimënster, le cloître a été inondé, comme l'Agora, les salles adjacentes et bien évidemment le parvis. La salle Robert Krieps n'a pas été

touchée, mais les inondations ont provoqué d'importants dégâts électriques. L'électricité est revenue sur presque tout le site, mais elle n'a pas encore été rétablie dans la salle de spectacle qui reste donc fermée. L'exposition de peinture d'Alvaro Marzan Diaz, en résidence sur place, a été démontée et les toiles mises à l'abri. Son atelier a été inondé, mais ses travaux n'ont pas été touchés. Les photos de l'exposition *Broken Secrets*, qui venait d'être démontée en revanche sont inutilisables (photo : neimënster). Mais, ce n'étaient pas des tirages originaux, détaillent les responsables. Si les expositions et les résidences d'artistes sont suspendues jusqu'à nouvel ordre, les concerts du festival *Bock op* ont repris en extérieur. Il reste, le 25 juillet, le Edith van den Heuvel trio. La chanteuse de jazz d'origine néerlandaise résidant depuis plus de vingt ans au Luxembourg, sera accompagnée par la violoncelliste Annemie Osborne et le guitariste Paulo Simões.

À Echternach, c'est l'inverse : quelques uns des concerts du programme *Echter'Live* ont été rapatriés de la cour de l'Abbaye à la grande salle du Trifolion : Sophie Hunger ce mardi, Duo Trüb-Brown et Acelga Quintett, ce jeudi. Au plus tard pour le concert de Max Mutzke la semaine prochaine (le 28) ou Hooverphonic (le 31), la cour devrait être à nouveau utilisée pour le festival. Le centre national de la littérature à Mersch voit une partie des archives disparaître (lire ci-dessous) et l'ancien bâtiment

du Centre des arts pluriels d'Ettelbruck est également touché. Tous les responsables soulignent la solidarité à l'œuvre et s'estiment chanceux de n'avoir eu à faire face qu'à des dégâts matériels. Mais tous estiment que les leçons devront être rapidement tirées, notamment en termes d'espaces de stockage. [fc](#)



Luxemburgensia congelée

Jeudi dernier, l'eau est montée jusqu'à un mètre cinquante dans la cave de la Maison Servais à Mersch. Le Centre national de littérature, qui occupe les lieux, y avait déposé une (petite) partie de ses archives. Pour commencer par la bonne nouvelle : 90 pour cent des archives se trouvent au deuxième étage, donc au sec. La cave hébergeait la salle de tri (où étaient analysés les fonds fraîchement arrivés), une station de numérisation, ainsi que, pour des raisons de statique et de manque de place, un des deux *Compactus* d'archives. Les collaborateurs du CNL ont découvert le désastre jeudi matin, en arrivant à leur bureau. Ils ont immédiatement mis en place une « ligne de production » pour sauver un maximum d'archives des

eaux (qui continuaient encore à monter). A priori, la cave était aménagée pour résister à une montée des eaux, mais on était parti d'un scénario (basé sur l'expérience des dernières crues) de trente centimètres au grand maximum. Que l'eau puisse monter cinq fois plus haut, personne ne pouvait s'imaginer. Nathalie Jacoby loue la « fantastique solidarité » des voisins, de l'armée ainsi que des collègues des Archives et de la Bibliothèque nationales. Même certains écrivains seraient venus sur les lieux pour donner un coup de main. Elle estime qu'un tiers des documents stockés dans la cave seraient sortis indemnes. Quant aux deux tiers restants, endommagés par les eaux, ils ont été enveloppés dans du film étirable et mis au congélateur, en attendant le retour des devis demandés à des firmes spécialisées dans la restauration de documents. Les documents rédigés à la machine à écrire pourraient probablement être sauvés, espère Jacoby, mais ceux écrits à la main seraient sans doute perdus, l'encre ayant été effacée. Le Café littéraire a également été touché. Le CNL l'utilisait entre autre comme dépôt pour stocker une partie de ses propres publications. Des centaines de livres, totalement imbibés d'eau, ont donc fini sur une gigantesque pile dans la cour du CNL. Un vrai gâchis. Pas seulement à cause de la qualité du contenu mais également parce qu'il s'agit de beaux objets, souvent en format coffee-table et cumulant un demi-millier de pages. Nathalie Jacoby ne veut pas encore s'avancer sur une date de réouverture du CNL au public. Les collaborateurs scientifiques auraient repris le (télé)travail. [bt](#)

ART CONTEMPORAIN

Conversation

Dans le cadre de l'exposition de Suzanne Lafont *How Things Things* (à la galerie Erna Hecey jusqu'au 14 août), l'artiste s'entretiendra avec Corinne Diserens, directrice de l'ENSAPC-École nationale supérieure d'arts de Paris-Cergy. Elle a été commissaire de la Biennale de Taipei 2016 et, entre 2011 et 2016, directrice de l'ERG-École supérieure des arts de Bruxelles, après avoir dirigé les Musées de Marseille et le Musée des beaux-arts de Nantes. Pour cette conversation informelle, l'artiste et la curatrice s'éloigneront de l'exposition actuelle pour discuter des éléments centraux de la pratique de Lafont : la théâtralité, la mise en situation et la qualité performative du médium photographique. La conversation portera aussi sur la représentation des identités et leur instabilité inhérente (sujet/objet, passif/actif, animé/inanimé), ainsi que sur l'interaction constante entre le visiteur et l'œuvre. Ce samedi à 15 h. [fc](#)

CINÉMASTEAK

Seule contre tous

Après *Les Petites marguerites* (1966) et *Mimi métallo blessé dans son honneur* (1972), le cycle *Female Gaze* se poursuit à la Cinémathèque de Luxembourg avec, cette semaine, le film de Kathryn Bigelow consacré à la traque d'Oussama Ben Laden, *Zero Dark Thirty* (2012). Avec ce long-métrage musclé, dopé par dernières technologies développées par la CIA, celle qui fut la compagne de James Cameron s'empare d'un sujet sensible, tant les victimes et les familles endeuillées ont été nombreuses, aussi bien que porteur commercialement – tout le monde ayant en mémoire ces effroyables images diffusées en direct du World Trade Center en flammes. L'événement a non seulement marqué les consciences, mais il a façonné une ère nouvelle : à mesure que se répandait la menace terroriste à travers le monde, les caméras de vidéosurveillance n'ont cessé d'envahir l'espace public. Depuis, jamais le terme d'insécurité n'aura été autant employé à des fins politiques...

Parce qu'il est tristement connu de tous, cet événement dramatique fondateur n'est ici nullement représenté. Kathryn Bigelow préfère entamer *Zero Dark Thirty* par le deuil d'un écran noir, où seul le son a charge de restituer la catastrophe en donnant à entendre les dernières paroles d'une victime enfouie sous les décombres. Deux ans plus tard, en 2003, le spectateur est introduit dans l'enceinte bien gardée des « sites noirs » du gouvernement états-unien, et dont le plus connu d'entre eux est sans doute celui de Guantánamo (Cuba). Là comme ailleurs, l'administration Bush avait mis en œuvre des pratiques douteuses et illégales au point de vue de la Constitution américaine, telles que la « pratique des interrogatoires renforcées » (*enhanced investigation technique*) que la cinéaste fait le choix de montrer sans détour. Ainsi perçoit-on un détenu confronté à un simulacre de noyade, puis promené en laisse à la façon d'un chien, allusion à peine voilée à une photo arrachée à l'enfer de la prison d'Abou Ghraïb, en Irak (à laquelle fera référence la série *Homeland*, qui anticipe d'une année la réalisation de *Zero Dark Thirty*). Ce que Barack Obama, une fois arrivé à la présidence, qualifiera tout simplement d'actes de torture.

Pareilles images, qui violentent en retour la sensibilité du spectateur, n'ont d'autre but que d'accuser la politique pernecieuse de Georges W. Bush. Le reste du film s'attache à démontrer que l'intelligence, la patience et la ténacité au travail – autant de vertus à mettre au compte de la protagoniste brillamment interprétée par Jessica Chastain – sont plus efficaces que n'importe quelles contraintes ou mutilations corporelles. Le cerveau de la CIA, c'est donc elle, unique femme au milieu des mâles en costard ou en uniforme de GI, si souvent seule à se débrouiller pour repérer la planque de l'ennemi numéro un des États-Unis. À travers le portrait de ce personnage se dessine par extension celui de la cinéaste, première lauréate d'un Oscar en 2010 pour *Démoneurs* (2008), qui elle aussi a fonction d'orchestrer par ses compétences les équipes techniques et créatives mises à sa disposition sur le plateau de tournage. L'aboutissement des méthodes douces du Renseignement américain constitue enfin un clair soutien de la part Kathryn Bigelow à la politique d'Obama, qui dénonça et mit fin à ces pratiques abusives sans parvenir cependant à fermer le camp de Guantánamo. C'est ainsi que dans ce film high-tech et quelque peu convenu formellement se dégage, plus avant, l'opposition entre deux façons de penser la dignité et le gouvernement des humains. ● Loïc Millot

Zero Dark Thirty (USA, 2012), vostf, 157', sera présenté vendredi 23 juillet à 19h à la Cinémathèque de la Ville de Luxembourg



Jessica Chastain

L'entre-soi d'aujourd'hui

Marianne Brausch

L'artiste Andrea Mancini propose une expérience visuelle et sonore d'un monde revendiqué par la jeune génération au Casino Display

L'auteur de *Surveiller et punir*, le philosophe Michel Foucault, critique des institutions sociales et de leurs pouvoirs répressifs dans les années 1970, avait averti sur la société normative globale d'aujourd'hui. Après le succès de la *french theory* dans les années 1980 aux États-Unis, la philosophe américaine Judith Butler a mis en question la normativité « homme » ou « femme » dans son travail sur le « trouble dans le genre ». Aujourd'hui, au premier quart du 21^e siècle, certains de la jeune génération revendiquent, bien plus qu'une liberté sexuelle, une identité autre, au point de se retrouver dans des communautés fermées, après que les générations précédentes sont descendues dans la rue : féministes, gays, lesbiennes, queers.

L'artiste Andrea Mancini (né à Esch-sur-Alzette en 1989), donne une expression plastique aux « hétérotopies » ainsi dénommées par Foucault. C'est un choix « contre » la norme, exprimé sous la forme de zones pacifiées, les *safe zones*, auquel l'artiste plasticien a su donner une expression visuelle, dans les espaces normés qui les entourent. Andrea Mancini est aussi artiste sonore. Il a créé des ambiances musicales sur base des ondes magnétiques qui traversent les pièces de la maison qui accueille *New Age Landscape* : fluides, disrupteds par des moments de chocs auditifs intermittents, perturbants.

Dans le monde qui est complexe, ce dualisme entre le bien et le mal, ce qui est bon et ce qui est mauvais, l'entre soi des *safe zones* est peut-être naïf, voire égoïste. Mais Andrea Mancini montre d'entrée qu'il n'est pas dupe. Ainsi, dès la première pièce *Flag zone*, il annonce la couleur : un ciel bleu idyllique, traversé par des slogans qui invitent au bonheur (*everything is fine, it's ok*), est provoqué par son drapeau de pirate, son étendard. Sur fond blanc, un champ croisé de lignes rouges.

À la cave, voici la *safe zone* matérialisée par une boîte en méthacrylate, interprétation moderne de la caverne. Sur un écran, est projeté un paysage du Müllerthal. D'étonnants rais pastels, très doux, obtenus par l'analyse du spectre des couleurs réelles sur ordinateur... Andrea Mancini, artiste sonore électronique contemporain, qui a connu le succès international en 2014 avec son projet musical Cleveland, est aussi sorti diplômé d'études de typographie, de graphic design et de communication visuelle de l'École de Recherches Graphiques (l'ERG) en 2016 (lire son portrait dans *d'Land* du 14 mai 2021).



Tape Zone et vue sur Tape Recorder Zone

Mancini sait donc manier les outils sophistiqués de la technologie et de l'informatique, la communication graphique. En guise de guide, il propose un flyer où les installations sont dessinées. Ses installations sont aussi en matériaux simples, de chantier et de construction. Toujours au sous-sol, voici les *hétérotopy zones*. Mancini projette sur un écran les vidéos de « zones autres » (espace mémoriel du cimetière militaire de Sandweiler, pistes vers l'ailleur de l'aéroport du Findel, un club « underground » sous une gare à Bruxelles – il est un adapte de la club culture urbaine née aux États-Unis dans les années 1980 – et, plus apaisant, les serres du jardin botanique de Metz).

La dualité ici n'est pas binaire, entre le bien et le mal, mais technologique, puisque sur l'écran jumeau, est projetée l'analyse 3D synthétique de ces espaces réels. L'installation la plus sophistiquée est sans doute l'*Acces/Non Acces zone*. Sur un mini-écran, défile en noir et blanc, l'image numérisée de l'objet filmé derrière un filet de chantier. Mancini a donc utilisé ses cinq mois de résidence pour non seulement travailler sur le son et des sensations visuelles, il a aussi créé de nouvelles formes plas-

tiques. Remonté au rez-de-chaussée de Display, on découvrira *Tape Recorder Zone* et *Tape Zone*, les deux dernières installations du parcours de *New Age Landscape*.

Tape Recorder Zone matérialise l'ambiance sonore : une bande magnétique tourne autour de plots de chantier, eux-mêmes posés sur des briques creuses en béton. Mais rien n'est littéral. Le triangle ainsi délimité est une « safe zone » et le son, enregistré, celui des ondes magnétiques qui traversent la pièce. *Tape Zone* enfin, est presque un test pour le visiteur, qui, ou bien suivra la ligne rouge indicative du parcours qui longe les murs de la pièce, soit il osera traverser la pièce et la zone de perturbation. ●

New Age Landscape, d'Andrea Mancini, est à voir au Casino Luxembourg Display (1, rue de la Loge) jusqu'au 31 juillet, les jeudis, les vendredis et samedis

KINO

Doing It To Death

Eine ganze Menge Tinte wurde schon vergossen, aber die Zäsur, die mit der Auszeichnung der *Palme d'Or* an Julia Ducournau zweiten Film *Titane* gesetzt wurde, ist in vielerlei Hinsichten nicht zu unterschätzen. Vor allem ist es in der fast 75-jährigen Geschichte erst das zweite Mal, dass eine Regisseurin den Hauptpreis gewinnt. Beim ersten Mal vor fast 30 Jahren erhielt Jane Campion diesen Preis noch zusammen mit dem Chinesen Chen Kaige. Kein *ex aequo* dieses Mal. Und schon gar nicht beim kritischen Empfang.

Titane ist ein Film über verhaltensgestörte Menschen, die auf ihre Art und Weise versuchen, offene Wunden zu heilen. Manchmal sind diese Wunden wortwörtlich zu verstehen. Nach einem Auto-unfall muss Alexia im Kindesalter eine Titanplatte auf den Schädel operiert werden. Doch irgendetwas stimmt mit ihr. Die Beziehung zu ihren Eltern ist nicht existierend und auch sonst scheint Alexia irgendeine Schraube (an der Titanplatte?) locker zu haben. Die Tänzerin entledigt sich mit ihrer Haarnadel zu Beginn noch lästiger, gaffender männlicher Verehrer, meuchelt sich später jedoch durchs Weltgeschehen und macht auch nicht vor der Verwandtschaft halt. Doch irgendwann wird sogar ihr die Luft zu dünn und sie flüchtet vor der Polizei. Um nicht entdeckt zu werden, entscheidet sie sich, ihr Äußeres zu verändern – Haare weg, Nasenbruch und der Versuch, den sichtbar schwangeren Bauch zu verstecken. Ach ja, Alexia hatte einige Szenen davor Sex mit ihrem Auto, das sie allem Anschein nach geschwängert hat. Auftritt Vincent Lindon in der Rolle eines trauernden Feuerwehrmannes, der ihn Alexia den Sohn wiedererkennt, der seit zehn Jahren als vermisst gilt.

Weitaus überraschender, als dass eine Frau den prominenten Filmpreis gewinnt, ist die Tatsache, dass das sogenannte Genrekino prämiert wurde. Dieses Kino hat es auf der *Croisette* traditionell schwerer, versteht sich das Filmfestival als wichtigste Bastion des Autorenkinos. Dass es Julia Ducournau nach ihrem fulminanten Debüt *Grave* bei der *Semaine de la critique* in den Hauptwettbewerb schaffen würde, ist retrospektiv nachzuvollziehen. Mit der *Palme d'Or* hat aber niemand gerechnet. Die französischsprachige Kritik ist zum Teil entsetzt, sieht in Ducournaus Film jetzt schon den Ursprung einer bedenklichen Erneuerung des französischen Kinos. Eine Kritiker-Schule, die noch vor Jahrzehnten die

Regisseure der Hollywood-Maschinerie und somit der Blaupause des Genrekinos zu *grand maîtres* anerkannt hat.

Aber *Titane* ist eben kein Genrefilm per se. Anhand von Versatzstücken aus Genres baut sich Julia Ducournau einen Film zurecht, der weitaus mehr Kunstkino ist, als es verschiedene Besprechungen zugeben würden. Die Regisseurin lässt nicht nur ästhetisch und formell den Film in alle Richtungen in die Gänge kommen. Wo Regisseure, auf die sich Ducournau bezieht – natürlich Cronenberg, aber auch Carpenters *Christine* ist nicht weit weg –, hinter der visuellen Fassade und dem *dispositif fantastique* oft sozio-politische Kommentare verstecken, hebt *Titane* diese Tradition aus. Den Film interessieren keine Kommentare. Wie der Film visuell in alle Richtungen schlägt, tut er es genau so auf dramaturgischer Ebene. Es ist aber das Drehbuch, das dem Film einen Strick drehen könnte. Dechiffrierung der Natur des Bösen, Infragestellung von klaren Gendervorstellungen – die in *Titane* sogar eher als Motoröl-Fluide verstanden werden könnten –, Transgression, Appropriation des *male gaze* anhand von Exhibition und oft naturgegebene Transformationen, die mit

den Augen Ducournaus mit (Selbst-)Verstümmelung gleichgestellt werden. Für die Regisseurin scheint ihr neuer Film die letzte Gelegenheit zu sein, pechschwarze Obsessionen und Fetische zu thematisieren. Vor allem aber ist ihr Film der Versuch eines Porträts zweier verlorener Seelen, die irgendwie versuchen, einen Restfunken Menschlichkeit und Nächstenliebe zu erfahren. An Dringlichkeit ist ihr Film nicht zu überbieten.

Weil ihr Film jedoch aus Faulheit und einer nicht angebrachten Erwartungshaltung als Genrefilm klassiert wird, kann *Titane* und sein Hang zur thematisch dramaturgischen und ästhetischen Überreizung nur als inkonsequent verstanden werden. Weniger wäre, wie so oft, vielleicht genau so viel gewesen. *Titane* punktet mit einer glasklar durchgezogenen Inszenierung und einer fantastischen Besetzung, überrascht trotzdem – vielleicht auch aus der gleichen unangebrachten Erwartungshaltung – weniger als der Debütfilm. *Grave* ist der bessere Film, *Titane* bleibt trotz allem – und ohne jeden Wettbewerbsfilm gesehen zu haben – ein würdiger *Palme d'Or*-Gewinner. Für das Festival, wie auch für das französische Kino. ● Tom Dockal



Garance Marillier

NEXT (2)

Dans la jungle des scènes

Godefroy Gordet

Avec des artistes de même pas trente ans qui font déjà parler d’eux, on dresse portrait d’une génération montante. On poursuit la série avec Elsa Rauchs, comédienne et metteuse en scène



Elsa Rauchs travaille sur plusieurs projets de recherche théâtrale

Née à l’aube des années 90, Elsa Rauchs est déjà une comédienne incontournable du Grand-Duché. Si vous ne l’avez pas vue au théâtre, c’est dans un film, une série, ou dans l’un de ses projets expérimento-conceptuel. C’est bien simple, elle est inscrite dans le paysage scénique et filmique depuis 2015. Une quinzaine de pièces et une dizaine de films plus tard, la jeune artiste se montre toujours aussi insatiable. Dernièrement, c’est la mise en scène qui l’agite artistiquement. Son *Amer Amer*, en collaboration avec Jérôme Michez, s’était posé, en juin, sur la scène de la Banannefabrik dans le cadre du Fundamental Monodrama Festival. Les idées ne lui manquent pas, en témoigne son *Projet Nomade*, qu’elle lançait en 2014, soutenu par le collectif Independent Little Lies (ILL). En fait, toute la logique de son parcours se fonde sur des idées, de la recherche, du travail, des rencontres, une pincée de chance, beaucoup d’abnégation, pour rendre compte d’un néo théâtre, qui petit à petit se forme sous ses pas.

Se former « Je reviens de trois semaines au Théâtre National à Bruxelles avec la metteuse en scène Anne-Cécile Vandalem, là je suis sur *Amer Amer*, c’est un peu les vacances... », engage Elsa Rauchs avec le sourire aux lèvres, pour qu’on se laisse porter ensuite au rythme d’un dialogue autour de son parcours débordant d’aventures artistiques. Tout commence après le Conservatoire de la Ville de Luxembourg... Son bac en poche, Elsa Rauchs part pour Paris, poursuivre des études de théâtre à l’École Périmony, suivant les conseils de Myriam Muller, elle aussi passée par là. « Je suis allé dans cette école sans trop me poser de questions. Paris a toujours été un peu mon rêve. Ça a été trois années rigolotes, sans me marquer théâtralement. Il y réside une forme d’individualisme, rien ne maintient les gens ensemble vers un but commun, c’est ce qui m’a manqué à Paris ». Alors, en 2012, elle reprend une formation au Conservatoire Royal de Bruxelles, où elle trouve une vision du théâtre qui la séduit beaucoup plus : « Là bas, j’ai trouvé très fort de mettre son égo de côté, et de travailler collectivement à une réalisation commune ».

En constante quête de nouvelles approches – encore aujourd’hui –, elle finit par bifurquer à Gand en Flandre, pour entrer à la Kask (École des Arts de Gand), où elle renforce l’omniprésence du multilinguisme dans son approche de la scène, « on m’avait mis dans les projets avec des artistes étrangers invités dans l’école. La langue est un peu venue toute seule. Comme j’étais là, et qu’il me semblait que je pouvais le faire, j’ai demandé à être dans le projet répertoire ». La Kask lui offre une expérience de formation artistique hors de tout ce qu’elle a pu connaître jusqu’alors,

pleine d’intensité et de difficultés, mais assurément au plus proche de ce qu’elle a longtemps cherché. Et même dans un léger décalage avec les autres étudiants de sa promotion, par son vécu déjà multiple avec de plusieurs années de formation, elle se découvre en tant qu’artiste de la scène. « Cette recherche du théâtre et de la langue qui me correspondait à toujours été là en moi. Et c’est quelque chose que je continue à faire, maintenant en duo avec Jérôme Michez. Je pense qu’au-delà des multiples collaborations, ce sont des années d’amitié et de dialogues et les pièces qu’on voit ensemble, qui participent au langage commun que nous nous sommes créés et qui nous constitue en tant que duo ».

Redéfinir Les premières collaborations du duo remontent au *Projet Nomade*, initié par Elsa Rauchs, d’une idée qui avait germé dans les écoles de théâtre, « dans ce milieu où l’on baigne dans le théâtre, les gens ont une écoute très conditionnée. Je me demandais de quoi dépendait cette écoute et d’où venait la capacité à recevoir une histoire qui dépend pour moi du cadre et des gens qui la raconte ». Fuyant l’ennui, qui peut « kidnapper le spectateur », partant de l’envie de créer de nouvelles conditions d’écoute, et de « confronter le théâtre ou notre pratique à ceux qui ne le côtoient pas », naît ce projet fondateur dans le parcours de Rauchs. « Quand on est parti avec la caravane, on ne savait pas très bien ce sur quoi on allait. Assez vite, on s’est rendu compte que la pièce allait être le récit de ce voyage ». La troupe offre un spectacle contre un endroit où poser leur caravane. De lieu en lieu, l’histoire s’étioffe des rencontres qu’ils font, chaque pièce racontant l’étape précédente du trip, « pour moi c’était une complète une expérimentation, j’avais des choses à découvrir, des choses à tester ».

Depuis lors, elle fait corps avec le collectif ILL, « ça fait huit ans que je travaille avec eux, ILL constitue une de mes familles théâtrales au Luxembourg ». L’approche de ce collectif de théâtre interdisciplinaire se caractérise par une forte réinvention du domaine, une ligne qu’elle veut suivre également. Une redéfinition qui prend forme dans son esprit, puis dans le réel, devant un public au fil des questions que se pose l’artiste luxembourgeoise. Avec son équipe (Julie Goldsteinas, Margaux Laborde, Jérôme Michez, Sarah Klenes, Charlie Rauchs, Catherine Cribeiro, et Annabelle Locks), Elsa Rauchs raconte donc ce voyage théâtral. Une expérience artistique et humaine qu’ils réitéreront par deux fois, même si l’attrait s’était un peu perdu. « Après ce projet, je me suis demandé pendant des années quelles étaient les nouvelles questions brûlantes à me poser. Je suis restée plusieurs années sans por-

ter de projet, et puis, avec *Amer Amer* j’ai retrouvé ce que j’avais laissé de côté depuis longtemps ».

Chercher encore Elsa Rauchs passe donc plusieurs années à fréquenter les scènes, au Luxembourg et ailleurs, notamment dans les rôles de Cate dans *Anéantis* de Sarah Kane au Grand Théâtre Luxembourg (mise en scène de Myriam Muller), ou de Églée dans *La Dispute* de Marivaux (mise en scène de Sophie Langevin au Théâtre National du Luxembourg). Au cinéma, elle trouve son premier rôle en 2015, dans *Eng nei Zait* de Christophe Wagner. Depuis, elle cumule tout cela de façon passionnelle, tout en bouillonnant de l’intérieur de l’envie de poursuivre ses propres recherches artistiques.

Ainsi, en 2018, avec Jérôme Michez, elle entame une recherche de fond, titrée *Cut the Bullshit*, prémices de leur forme théâtrale *Amer Amer*. De leurs bagages « académiques », ils veulent déconstruire

leurs croyances autour du théâtre, « en tant que comédien on se retrouvait parfois devant des metteurs en scène qui te disent des choses qui n’aident pas à jouer, comme ‘va chercher plus loin, dans les abysses de ta solitude’... Ce sont ces ‘bullshit’ qui doivent disparaître, pour nous ».

Dans l’action plus que dans le discours, après plusieurs résidences sur les trois dernières années, le duo imagine ainsi le projet théâtral expérimental *Amer Amer* et mettent en scène le comédien Tom Geels et une femme du public, au centre d’un décor et d’accessoires du quotidien. Un spectacle conceptuel, qui comprend autant de récit que de spectatrices qui y interviennent, et que le duo imagine jusqu’à en déterminer les nombreuses éventualités dramaturgiques, « pour créer ce spectacle, on ne pouvait partir que de nous, de ce que nous sommes. Alors, comme point de départ on s’est demandé ce qu’on avait envie de voir au théâtre en tant que spectateur. On voulait faire quelque chose de très spécifique, par rapport à l’instant du théâtre, trouver comment concerner chaque spectateur de façon directe ».

Il y a sept ans, Elsa Rauchs expliquait qu’« un public de théâtre, en particulier un public avisé, bien sûr, ça fait toujours peur à un acteur ». Dans *Amer Amer*, elle offre la scène, l’attention et la « gloire », à une spectatrice, sans pour autant savoir où celle-ci va emmener son spectacle, si elle trouvera du plaisir à se trouver là. Un cadeau ou au contraire une forme de confrontation du public à son objet d’attention qu’est le spectacle, même si Rauchs et Michez ficellent tout cela avec beaucoup de bienveillance, « on sait bien que c’est un peu trash. C’est dur de faire monter quelqu’un sur scène et de l’y garder quelques temps. Mais dans ce cadre-là, on s’emploie à ce que ce soit la meilleure expérience possible pour la personne venue nous rejoindre sur scène ».

Avec *Amer Amer*, le duo explique vouloir faire quelque chose qui puisse eux-mêmes les surprendre, les déplacer en tant que spectateur. Dans son travail personnel de recherche, et ses réflexions artistiques, Elsa Rauchs place finalement l’âme du théâtre dans l’œil du spectateur, au détriment du texte, « un jour, ma mère m’a demandé quel texte j’aimerais monter... Je lui ai répondu ‘aucun’. Le texte n’est pas la chose la plus importante pour moi. Je ne me situe pas du tout du côté du théâtre de la parole ».

Ensuite Dans sa quête récurrente de nouvelles formes théâtrales, d’autres idées, projets, ambitions et rêves germent déjà dans son esprit. Poursuivant la collaboration avec Jérôme Michez, elle continue de « réinventer pour la scène », et s’intéresse à une

autre réalité que sa propre réalité théâtrale. Une idée qui la poursuit depuis ses débuts et qui risque de ne jamais la lâcher, et encore moins confortée par les succès critiques de tous les projets qu’elle a pu porter. En ce moment d’ailleurs, elle travaille sur un immense projet pour Esch2022, mis en scène par Claire Wagener, avec une bonne partie de l’équipe de ILL et Jérôme Michez en scène. « C’est vraiment un projet participatif dans le sens où on va le construire avec les gens de la société d’Esch-sur-Alzette ». Prenant la tête de ce projet, elle reprend les fondements des ateliers « Biergerbühn », pour décliner en juillet 2022 une pièce de théâtre et des podcasts, « sur des sujets divers qui tournent autour de la ville est ce que les gens ont à nous raconter sur elle ».

En parallèle, la jeune artiste collabore avec son compère belge Jérôme Michez qui signe le concept et la mise en scène d’un ambitieux projet titré *Collusion*. Encore la tête dans les dossiers de subvention et les recherches de résidence, ils mettent pourtant déjà facilement des mots pour décrire cette création, « On travaille sur les livreurs à vélo Deliveroo, pour questionner la notion de danger, comment vit-on avec cette représentation, et comment on le représente ». Une recherche encore très jeune, mais montrant des allures critiques, voire polémique, « c’est sûr que dans l’approche, c’est politique. Ça vient d’un ras-le-bol de cette société ultralibérale, ses dérives et la mise en danger de ceux qui sont en bas de l’échelle ». *Amer Amer* leur a permis de trouver la légitimité pour attaquer des thématiques plus engagées et de faire un théâtre plus politique. « Dans *Amer Amer*, il s’agit d’analyser soi-même et ses proches à la loupe, et face à notre propre responsabilité dans l’état du monde, avant de pointer le doigt vers les autres. Au lieu de faire une pièce qui critique tout ce qui va mal, on essaie de créer des conditions qui permettent de vivre ensemble, de ressentir ensemble un antidote à la misère sentimentale dans le monde », explique dans ce sens Elsa Rauchs.

Amer Amer comportait déjà cette envie « de remettre en question et de vouloir dépasser notre système de valeur et nos façons d’évoluer ensemble dans la société », quand *Collusion* reprend cette incisive dans l’approche, pour lier cette future création entre parole documentaire et plus-value esthétique. « Nous ne pouvons plus supporter cette routine au théâtre où l’on entend trop souvent des discours de l’entre-soi, qui ne nous permettent pas d’agir ou de nous déplacer pour espérer aller vers mieux. Il faut arrêter de vouloir changer les choses qu’on n’a pas ressenties. En tant qu’artiste, on doit se mettre à travailler le ressenti, qui est, je pense, un des meilleurs outils qu’on a pour arriver à changer le monde ». ●

Avec Tom Geels en répétition de *Amer Amer*



Patrick Carabin

Ministère de la Mobilité et des Travaux publics
Administration des bâtiments publics

Appel de candidatures

Procédure : européenne restreinte
Type de marché : Travaux

Réception des offres ou des demandes de participation :
Date limite : 09.09.2021
Heure : 12.00 heures

Section II : Objet du marché

Intitulé attribué au marché :
Appel à candidatures - Travaux d'équipements de sécurité et de contrôle d'accès (lot MCL21) dans l'intérêt de la construction de l'immeuble Jean Monnet 2 pour la Commission européenne à Luxembourg.

Description succincte du marché :
L'immeuble se décompose en :
- Bâtiment principal de huit étages (dont deux niveaux techniques) d'environ 138 400 m²
- Bâtiment tour de 24 étages (dont deux niveaux techniques) d'environ 48 200 m²
- Bâtiment nommé « Welcome Pavillon » d'environ 3 800 m²
Les travaux se décomposent essentiellement en la fourniture et mise en œuvre/pose d'équipements relatifs :
- Au contrôle d'accès
- À la surveillance intrusion
- À la surveillance vidéo
- À la vidéo-parlophonie (en lien avec le contrôle d'accès)
La durée des travaux est de 773 jours ouvrables, à débiter au 1^{er} semestre 2022.
Les travaux sont adjugés en bloc à prix unitaires.

Section IV : Procédure

Conditions d'obtention du cahier des charges :

La procédure du marché comporte deux phases :
- Une première phase avec un appel à candidature
- Une deuxième phase avec la remise d'une offre pour les candidats retenus
Le dossier comprenant tous les renseignements et conditions nécessaires à la remise d'une candidature doit être retiré via le portail des marchés publics (www.pmp.lu).

Section VI : Renseignements complémentaires

Autres informations :

Réception des candidatures :
Ne sont considérés que les dossiers complets remis avant la date limite du 9 septembre 2021 à 12:00 heures via le portail des marchés publics (www.pmp.lu).

Date d'envoi de l'avis au Journal officiel de l'U.E. :
19.07.2021

La version intégrale de l'avis n° 2101552 peut être consultée sur www.marches-publics.lu

Ministère de la Mobilité et des Travaux publics
Administration des bâtiments publics

Appel de candidatures

Procédure : européenne restreinte
Type de marché : Services

Réception des offres ou des demandes de participation :
Date limite: 10.09.2021
Heure : 16.00 heures
Tél. +352 461919-1 /
Email : soumissions@bp.etat.lu

Intitulé attribué au marché :
Appel à candidatures pour un concours d'architecture en vue d'une mission de maîtrise d'œuvre globale dans l'intérêt du projet de construction « Verwaltungsgebäude für den European Stability Mechanism und den Luxemburger Staat auf dem Kirchberg ».

Description succincte du marché :
Appel à candidatures en vue de la présélection de six à huit groupements de maîtrise d'œuvre globale pour un concours d'architecture du projet mentionné ci-dessus.

La mission de maîtrise d'œuvre globale contient la mission d'architecte, d'ingénieur en génie civil, la mission d'ingénieur en génie technique, incluant la thermique, l'électrique et le sanitaire, la mission d'architecte-paysagiste ainsi que toute mission d'expert jugé nécessaire par chaque groupement.

La version intégrale de l'avis n° 2101487 peut être consultée sur www.marches-publics.lu

Ministère de la Mobilité et des Travaux publics
Administration des bâtiments publics

Avis de marché

Procédure : européenne ouverte
Type de marché : Travaux

Modalités d'ouverture des offres :
Date: 21.09.2021
Heure: 10.00 heures

Lieu :
Les offres sont obligatoirement et exclusivement à remettre via le portail des marchés publics avant la date et l'heure fixées pour l'ouverture.

Section II : Objet du marché

Intitulé attribué au marché :
Travaux d'enduits, plâtrerie, cloisons sèches et de peinture bureaux (lot MCL05. 2) à exécuter dans l'intérêt de la construction du bâtiment Jean Monnet 2 de la Commission européenne à Luxembourg-Kirchberg

Description succincte du marché :
L'immeuble se décompose en :
- Bâtiment principal de huit étages (dont deux niveaux techniques) d'environ 138 400 m²
- Bâtiment tour de 24 étages (dont deux niveaux techniques) d'environ 48 200 m²
- Bâtiment nommé « Welcome Pavillon » d'environ 3 800 m²
Les travaux du présent lot se décomposent essentiellement en la fourniture et mise en œuvre/pose de :
- Cloisons en plaques de plâtre : env. 17 320 m²
- Faux-plafond en plaques de plâtre : env. 13 640 m²
- Faux-plafonds en dalles démontables en fibres minérales, laine minérale, ou fibres de verre : env. 9 320 m²
- Enduits plâtre murs et plafonds : env. 26 500 m²
- Enduits secs muraux : env. 900 m²
- Ragréages et lissages : env. 28 000 m²
- Enduits ciment murs et plafonds : env. 7 614 m²
- Traitement spéciaux cages escaliers: env. 24 120 m²
- Revêtements divers et peintures/laques murs et plafonds : env. 172 200

m²
- Isolation extérieures murs : env. 1 300 m²
- Isolations intérieures murs et plafonds : env. 1 940 m²
- Enduits minéraux sur isolants murs et plafonds : env. 1 520 m²
La durée des travaux est de 570 jours ouvrables, à débiter au 1^{er} trimestre 2022.
Les travaux sont adjugés en bloc à prix unitaires.

Section IV : Procédure

Conditions d'obtention du cahier des charges :
Les documents de soumission peuvent être retirés via le portail des marchés publics (www.pmp.lu).

La remise électronique est obligatoire.

Section VI : Renseignements complémentaires

Autres informations :
Conditions de participation :
Toutes les conditions de participation sont indiquées dans les documents de soumissions

Réception des offres :
Les offres sont à remettre via le portail des marchés publics (www.pmp.lu).

Date d'envoi de l'avis au Journal officiel de l'U.E. :
19.07.2021

La version intégrale de l'avis n° 2101483 peut être consultée sur www.marches-publics.lu

Ministère de la Mobilité et des Travaux publics
Administration des Bâtiments publics

Avis de marché

Procédure : européenne ouverte
Type de marché : Travaux

Modalités d'ouverture des offres :
Date : 07.09.2021
Heure : 10.00 heures

Lieu :
Les offres sont obligatoirement et exclusivement à remettre via le portail des marchés publics avant la date et l'heure fixées pour l'ouverture.

Section II : Objet du marché

Intitulé attribué au marché :
Travaux de parachèvement à exécuter dans l'intérêt de la rénovation des blocs sanitaires du Lycée Robert Schuman à Luxembourg

Description succincte du marché :
Réalisation d'enduits, de cloisons en plaques de plâtre, travaux de faux plafonds, travaux de peinture et de menuiseries intérieures en bois. Les travaux seront réalisés en phases y compris lors des vacances scolaires ou congés collectifs.
La durée des travaux est de 155 jours ouvrables, à débiter le 1^{er} semestre 2022.
Les travaux sont adjugés en bloc à prix unitaires.

Section IV : Procédure

Conditions d'obtention du cahier des charges :
Les documents de soumission peuvent être retirés via le portail des marchés publics (www.pmp.lu).
La remise électronique est obligatoire.

Section VI : Renseignements complémentaires

Autres informations :
Conditions de participation :
Toutes les conditions de participation sont indiquées dans les documents de soumissions

Réception des offres :
Les offres sont à remettre via le portail des marchés publics (www.pmp.lu).

Date d'envoi de l'avis au Journal officiel de l'U.E. :
22.07.2021

La version intégrale de l'avis n° 2101491 peut être consultée sur www.marches-publics.lu

Ministère de la Mobilité et des Travaux publics
Administration des Bâtiments publics

Avis de marché

Procédure : européenne ouverte
Type de marché : Travaux

Modalités d'ouverture des offres :
Date : 08.09.2021
Heure : 10.00 heures

Lieu :
Les offres sont obligatoirement et exclusivement à remettre via le portail des marchés publics avant la date et l'heure fixées pour l'ouverture.

Section II : Objet du marché

Intitulé attribué au marché :
Travaux de chapes, de carrelages, de miroirs et de pierres naturelles à exécuter dans l'intérêt de la rénovation des blocs sanitaires du Lycée Robert Schuman à Luxembourg

Description succincte du marché :
Réalisation de chapes, de carrelages de sol et muraux ainsi que la livraison et pose de miroirs et de pierres naturelles. Les travaux seront réalisés en phases y compris lors des vacances scolaires ou congés collectifs.
La durée des travaux est de 58 jours ouvrables, à débiter le 1^{er} semestre 2022.
Les travaux sont adjugés en bloc à prix unitaires.

Section IV : Procédure

Conditions d'obtention du cahier des charges :
Les documents de soumission peuvent être retirés via le portail des marchés publics (www.pmp.lu).
La remise électronique est obligatoire.

Section VI : Renseignements complémentaires

Autres informations :
Conditions de participation :
Toutes les conditions de participation sont indiquées dans les documents de soumissions

Réception des offres :
Les offres sont à remettre via le portail des marchés publics (www.pmp.lu).

Date d'envoi de l'avis au Journal officiel de l'U.E. :
22.07.2021

La version intégrale de l'avis n° 2101492 peut être consultée sur www.marches-publics.lu

EXPOSITION PARISIENNE

Béton brut pour natures mortes

Lucien Kayser

Anne Imhof fait résonner et resplendir le Palais de Tokyo, lieu interdisciplinaire mis à nu par Lacaton & Vassal

Changement on ne peut plus radical, en toutes choses. Après la rénovation exemplaire – on ne s'intéressera pas au coût, tant que l'argent est là – de la Bourse du Commerce, le cocon de béton brut du Palais de Tokyo. Cela change du béton de toute finesse du cylindre de Tadao Ando, Anne Lacaton et Jean-Philippe Vassal s'y étaient pris tout autrement avenue du Président-Wilson, il y a une vingtaine d'années, une mise à nu du bâtiment construit en 1937, pour l'exposition internationale, on dirait une friche d'architecture, d'art déco, plutôt que cocon d'ailleurs, car les architectes français ont ouvert au maximum le lieu, créé de l'espace, de la dimension. Mais les deux, l'architecte japonais comme le bureau français, ont eu le prix Pritzker, le premier dès 1995, Lacaton & Vassal en mars dernier.

Voilà en ce qui concerne les contenants et leurs créateurs. D'une part un écrin, de l'autre une étendue, des volumes offrant toutes sortes de possibilités comme il convient quand il s'agit de faire se rencontrer, se mêler les disciplines dans leur diversité et leur variété. Pour le contenu, d'une part l'ostension de pièces d'une collection, de bijoux de famille ; de l'autre la liberté, le fait de donner carte blanche à un(e) artiste, en l'occurrence l'Allemande Anne Imhof. Quelques années après Tino Sehgal, on pouvait leur faire confiance, après leur Lion d'or de Venise, pour Sehgal ce fut en 2013, pour Imhof en 2017, pour des performances l'une plus réduite, on dira maïeutique dans la constante mise à contribution des visiteurs, l'autre, Imhof dans la foulée de Faust, de ses vellétés et ambitions, plus radicale, plus baroque aussi. Pour la jeune femme, elle se situait ainsi dans la tradition si ancrée dans son pays du *Gesamtkunstwerk*.

On ne qualifiera pas de même sa prise de possession du Palais de Tokyo. Du moins en attendant, car l'exposition prendra sans doute une tout autre allure en octobre (avant de finir) avec des animations, l'artiste elle-même voyant volontiers entre autres interventions une danse macabre, procession vers les sous-sols du palais. Pour le moment, si le *Gesamtkunstwerk* obéit normalement à un plan général, s'organise autour d'un concept, là il a bien le titre de *Natures mortes*, mais à prendre plutôt au sens du mot anglais. À rapprocher toutefois aussi de l'idée de vanité ; en tout cas, Anne Imhof et sa troupe, elle évoque une famille choisie, des affinités électives donc, ils se sont tous mis à prendre le pouls du monde et des temps où nous vivons.

Si des voix résonnent dans les murs comme délaissés, pour écouter pour vrai la chanteuse Eliza Douglas, la musique plus largement, ce sera pour plus tard. Il faut se contenter d'une belle et grande vidéo. Et après se glisser dans une sorte de labyrinthe, ouvert tantôt sur des accès plus larges, des avenues, avec telles délimitations, invitant tantôt à explorer des coins et recoins, et descendre après dans des parties plus cachées encore. Anne Imhof insiste sur sa condition de peintre, c'est l'espace tout entier du palais qu'elle a peint, mis en peinture. Au lieu de parler d'éparpillement, on dira le visiteur exposé d'un bout à l'autre à des irradiations.

Chose évidente avec ce qui se rapproche le plus d'une salle de musée, le cycle *Axial Age*, de Sigmar Polke, les panneaux réalisés à l'occasion de la Biennale de Venise en 2007, depuis ils ont intégré la collection Pinault. Même

effet avec le sublime tableau de Cy Twombly, mais Anne Imhof y a mis en opposition un objet, une sculpture, une plateforme qui tient du tremplin, à moins qu'on ne s'en serve pour le repos. On médite face à la peinture, ou on y plonge. L'exposition comporte des œuvres d'une trentaine d'artistes, cela va de Géricault à

nos contemporains, mélangées aux réalisations d'Anne Imhof elle-même.

Venue tardivement à l'art, elle est entrée à vingt-huit ans seulement à la Städelschule, Anne Imhof a depuis investi les lieux les plus signifiants, les plus parlants du présent artistique, à commen-

cer par le Portikus, à Francfort, et la Hamburger Bahnhof, à Berlin. Une personne queer, elle-même se qualifie ainsi, une artiste qui va droit dans son art, les yeux fixés avec acuité, sans indulgence, sur son environnement, dont le moindre mérite n'est pas de s'appuyer dans son travail sur l'héritage le plus noble et le plus exigeant. ●



Un tremplin pour Cy Twombly

BANDE DESSINÉE

Madrid sur Seine

Pablo Chimienti

Les grands et petits efforts n'ont pas suffi. Le réchauffement climatique s'est accentué. Deux ans après de nombreux pays africains, l'Italie, l'Espagne et le Portugal sont devenus inhabitables. Quand ce ne sont pas les incendies, ce sont les inondations qui ont chassé les habitants des terres de leurs ancêtres. Des populations entières sont poussées vers le nord par ces catastrophes naturelles et viennent gonflées les déjà longues listes de réfugiés climatiques. C'est l'histoire de *Réfugiées climatiques & castagnettes*, de David Ratte, la nouvelle série de l'auteur de *Toxic Planet*, *Le Voyage des pères*, *Mamada*, *Les Aventures extraordinaires de Père Limpinpin* ou encore de *Ma fille, mon enfant*. Un scénario alarmant, certes, mais pas du tout catastrophe. Un récit non daté, mais qui semble bien se dérouler aujourd'hui, comme une dystopie.

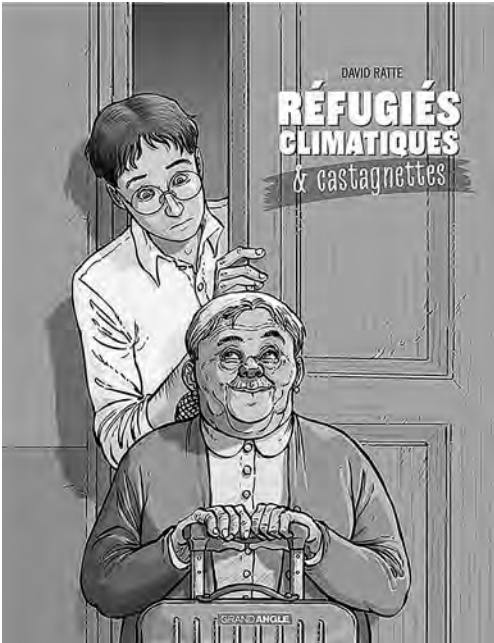
Pour faire face à cette nouvelle vague de réfugiés climatiques, la France a mis en place un ministère de l'Écologie et de la Crise climatique. Celui-ci réquisitionne désormais toutes les surfaces habitables libres pour loger ces nouveaux arrivants. Les bureaux, les maisons et les appartements vides, bien sûr, mais aussi les chambres d'amis dans les appartements, voire les canapés lits dans les studios. Bon gré ou mal gré, les Parisiens doivent ouvrir leurs portes et les accueillir chez eux, en échange d'un petit chèque mensuel. Il n'y a que les propriétaires et habitants des chambres de bonne qui semblent épargnés par cette nouvelle règle, ainsi que les personnes souffrantes pouvant présenter un certificat médical.

Louis a bien essayé d'en obtenir un, car le jeune homme est empli de tocs et il n'est pas à l'aise en société. Même pas avec sa copine, la très BCBG Bérénice qui attend depuis cinq ans que Louis accepte qu'ils s'installent ensemble. Pas de chance pour le jeune homme, sa psy pense au contraire que, dans son cas, « participer à l'effort collectif peut même avoir un effet très bénéfique ». Le voilà obligé à partager son joli trois pièces du seizième arrondissement avec une Espagnole : Maria del Pilar Gomez y Gomez. « Habituellement, on classe les gens par sexe, mais on a considéré qu'il serait plus judicieux de ne pas séparer cette dame de ses petits-enfants », explique la représentante du ministère. Et en effet, si Louis, au rez-de-chaussée hérite de la grand-mère, ses voisins du troisième étage accueillent de Kiko, le petit-fils, tandis que la voisine du quatrième devra partager son chez-elle avec la jeune Nieves. Cette dernière est d'ailleurs la seule de la famille à parler français, enfin, à avoir « quelques notions ». Pour le reste, les habitants devront se contenter du manuel de cohabitation « Bienvenue dans le programme d'aide aux réfugiés – Mode d'emploi et abattement fiscal ». Ça donne envie !

Alors même que les aurelia aurita, autrement dit des méduses aurélie de Méditerranée s'installent dans la Seine aux pieds de la Tour Eiffel, la famille Gomez s'installe au 31 de la rue Norbert Chevalier. Si la coexistence aux troisième et quatrième étages semble se passer sans heurts ou presque – Kiko n'aime pas trop

quand des hommes regardent sa sœur – au rez-de-chaussée c'est une révolution qui est en train de se dérouler. Dans l'appartement – où la truculente grand-mère se met à préparer la paella pour un régiment et à inviter tout le voisinage – mais aussi dans la tête du jeune homme qui voit sa tranquillité et ses habitudes très *made in* (vieille) France, mises à mal.

Avec ce *Réfugiées climatiques & castagnettes*, David Ratte lance, de manière détournée et avec une pointe d'humour, un cri d'alerte contre la pollution, les changements climatiques et la constante surexploitation que les humains sont en train d'imposer à la planète et à la biodiversité. Ici, pas de grands discours sur notre surconsommation, nos modes de vie égoïstes ou la politique de l'autruche des principaux pollueurs – personnes comme pays –, juste une petite histoire sur les conséquences que tout cela pourrait avoir. Une histoire à hauteur d'homme, qui à première vue pourrait se limiter à cette étrange rencontre entre une vieille Espagnole et un jeune Parisien obligés de cohabiter, mais qui parvient également à parler de sujets graves. L'écologie, on l'aura compris, mais aussi le racisme, la maladie, la bureaucratie excessive, l'individualisme des habitants des beaux quartiers... « Si j'avais su, j'aurais acheté un appartement plus petit » dira même un habitant de l'immeuble. Charmant ! Malgré ses 56 pages, ce premier tome se lit d'une traite et se relit avec plaisir. On attend désormais la suite. ●



Réfugiées climatiques & castagnettes, de David Ratte. Grand Angle. ISBN : 978-2-8189-7895-5



Le Grand-Duché de Luxembourg n'a jamais été une puissance coloniale, mais il fut largement associé à la politique coloniale de la Belgique. De nombreux Luxembourgeois partirent s'installer au Congo belge entre 1880 et 1960. Missionnaires, ingénieurs, commerçants, artisans et même fonctionnaires coloniaux, ils participèrent en grand nombre à la colonisation en Afrique centrale.

Dans la première monographie consacrée à l'aventure coloniale luxembourgeoise au Congo, l'historien Régis Moes retrace l'histoire des colons luxembourgeois et analyse leur statut légal au Congo belge, la composition socioprofessionnelle de leur groupe, mais aussi la propagande coloniale faite au Grand-Duché.

Cette colonie qui nous appartient un peu

La communauté luxembourgeoise au Congo belge 1883-1960

Ce travail de recherche de 438 pages illustrées, primé meilleur mémoire de Master 2 par la Fondation Robert Krieps en 2010, vient d'être réédité et est à nouveau disponible en librairie au prix de 35 euros ou sur land.lu

La vie est nulle sans bulles

France Clarinval

La restauration n'échappe pas aux modes et aux tendances. Ces dernières années, on a vu les sushis se démocratiser, les burgers au contraire s'embourgeoiser, les poke bowls s'occidentaliser. On a bu des spritz, du kombucha, des bières IPA et du vin orange... La nouvelle tendance du moment, c'est le bubble tea : du thé vert, au lait, servi avec des perles de tapioca sucrées et des fruits. Comme bien d'autres tendances, elle a mis un peu de temps à arriver dans nos contrées, notamment parce que les Asio-descendants sont assez peu nombreux au Luxembourg. Car le « boba tea » est né à Taïwan dans les années 1980 et a été popularisé par les immigrants en Californie et leurs enfants (cet État connaît le plus grand nombre d'immigrants taïwanais aux États-Unis).

Ses origines ne sont pas claires, mais il semble qu'il soit né de la fusion de deux traditions. Depuis la dynastie Tang (justement comme le jus d'orange lyophilisé) au septième en Chine, le thé noir (appelé « thé rouge » en chinois) était souvent bu avec du beurre, de la crème ou du lait, même si cette pratique est tombée en disgrâce avant d'être réintroduite dans les anciennes colonies britanniques. D'autre part, les boules de tapioca, un dérivé du manioc arrivé à Taïwan via l'Asie du Sud-Est, avec leur texture caractéristique rebondissante, caoutchou-

teuse, *chewy* correspondait à un goût déjà ancré pour les desserts gélatineux à base d'amidon, tels que les perles de sagou, dans les soupes sucrées. À un moment donné, quelqu'un a eu l'idée de combiner ces éléments populaires en une seule boisson. Le nom de boba, vient d'un terme argotique qui veut dire « nibards », en référence à la forme des boules de tapioca. Au fil du temps, la boisson a évolué avec des choix de garnitures toujours plus vastes : fruits, sirops, gelée d'amande, taro, herbes...

Dans les années 2000, les « BBT shops » sont devenus de véritables lieux de rendez-vous pour la jeunesse d'origine asiatique à Los Angeles et ses environs. La boisson s'impose comme un symbole auprès de celles et ceux qui revendiquent « l'AZN pride », la fierté d'avoir des origines asiatiques, un phénomène porté par la deuxième génération, particulièrement heureuse de voir se déployer une véritable pop-culture asiatique, avec les sushis, les mangas, les groupes de K-pop... Dans cette iconographie, siroter un bubble tea, c'était assumer ses origines asiatiques. En témoigne *Bobalife*, le titre pop des Fung Brothers, les sino-américains Andrew et David Fung qui décrit tous les aspects de la boisson : « the flavors are fruity and the straws are big / Iced milk with pudding, fruit tea with aloe / Something for everyone, young kids to adults »

Le succès du bubble tea est une combinaison gagnante de plusieurs aspects, bien ancrés dans l'air du temps. Le goût sucré, la texture moelleuse et les couleurs flashy sont régressifs à souhait, dans un esprit confortable de retour aux sensations de l'enfance. Les gobelets transparents qui laissent voir les boules qui flottent dans les liquides colorés sont éminemment « instagrammables ». Enfin, l'infinité variétés de parfums, de « toppings », de combinaisons et de recettes rend chaque verre unique et personnalisable, à la manière de ce qui avait séduit dans l'offre de Subway ou Starbucks à leurs débuts. Ainsi, au Bubble House dans la Grand Rue à Luxembourg, on compte treize saveurs de thé au lait et dix de thé fruité auxquels on ajoute neuf variétés de fruits... « Il y a un petit côté *insider* où il faut être un peu connaisseur avant de passer commande : choisir la taille du verre, avec ou sans glaçons, le niveau de sucre, les toppings... On se sent un peu spécial », résume Émilie, une cliente régulière qui pointe aussi le rituel qui consiste à percer le couvercle du gobelet avec le côté biseauté de la large paille. On oubliera l'argument santé du thé vert (riche en antioxydants), car le côté sucré des sirops inverse les bienfaits. En revanche, on retiendra que la farine de tapioca est sans gluten. Ces aspects expliquent que le bubble tea devrait avoir de beaux jours devant lui. ●



Percer l'opercule avec la paille fait partie du rituel du bubble tea

Stil

LE PHÉNOMÈNE



Sous la plage, les pavés

« Au Luxembourg, on n'a ni la mer, ni la montagne, mais on a les moyens d'y aller », décrivait une dame luxembourgeoise au micro de l'humoriste Guillaume Meurice sur *France Inter* lors du procès LuxLeaks. Désormais, on n'a même plus besoin d'y aller : la plage vient en ville (mais sans la mer, même si certaines images des récentes inondations peuvent faire penser le contraire). Les

plages urbaines ne sont pas un phénomène nouveau : la première édition de Paris Plages date de 2002 alors que la Theaterplage luxembourgeoise en est à sa quatrième édition (photo : Sven Becker). Au centre-ville, il s'agit – le mot est à la mode – de « dynamiser » ce coin de la capitale qui souffre d'un manque d'attractivité et de visibilité : la place du Théâtre est plus connue pour son parking (et les files qui s'y forment) que pour les rares commerces qui la bordent. En fait de plage, il s'agit plutôt d'un grand bac à sable de 350 mètres carré agrémenté de palmiers en pots, de transats et de parasols colorés, avec une piste de pétanque et un petit chalet où acheter à boire et à manger et emprunter des jeux et jouets. Si les familles sont visées par l'initiative, force est de constater que plusieurs

espaces sont plutôt occupés par les marginaux qui squattent habituellement de l'autre côté de la rue, avec force de cannettes de bières ou de bouteilles de vin. Le gérant du kiosque s'est proposé pour faire du gardiennage et le service d'hygiène de la Ville est chargé d'entretenir la plage urbaine et de nettoyer régulièrement les transats.

Pas de question de gardiennage au Cloche d'Or Beach Club puisque les quelque 3 000 mètres carré encadrés de bardage en bois façon cabines de plage au cœur des nouveaux espaces commerciaux et de bureaux de Gasperich, sont fermés et sécurisés hors des heures d'ouverture. Les jeudis et vendredis soirs, les jeunes auditeurs voisins viennent passer quelque temps en afterwork, en profitant des bars et food-trucks

(mis en place par la Brasserie Schuman) installés sur place. Le week-end est plus orienté vers les familles, avec château gonflable, ping pong et même des animatrices dédiées aux enfants. Quelques groupes de jeunes s'y égaillent aussi, des soirées avec des DJ sont prévues les samedis soirs.

Créer des plages artificielles sur des espaces bétonnés relève d'une certaine incongruité, surtout dans une ville aussi verte que Luxembourg. Certes le futur parc de Gasperich est encore loin d'être inauguré et la ville est de plus en plus minérale (à l'image de la nouvelle place de Paris où il faut désormais s'attabler – et consommer – à l'une des terrasses pour avoir un siège et de l'ombre). Mais on regrette, ici aussi, la privatisation de l'espace public et le côté consumériste

de ces opérations où le plastique est roi, même si la Ville de Luxembourg assure réutiliser le sable sur l'aire de jeux du Bambesch et travailler avec des bois locaux. [fc](#)

L'ENDROIT



Mizu

The Arashiyama bamboo forest in Kyoto is a sea of clinking wood sticks: tac, tac, tac... The wind creates a natural and irregular

ticking clock dictating the flow of the forest, its inhabitants – mostly monkeys – and guests. You can grab a sun-dried persimmon and take a walk to the Okochi Sanso Garden, former home and garden of the Japanese jidaigeki actor Denjirō Ōkōchi. The villa hosts one of the most beautiful Japanese gardens in the country, a shrine overlooking the city of Kyoto and a tea room that grants for a free matcha green tea just before heading the way out. While there is no bamboo forest in Luxembourg, the Graace Hotel in Bonnevoie is the closest architectural element to a shrine, one of those buildings that have the ability to isolate themselves from the rest of the surroundings (photo : gf). And from July 10, the “shrine” got its own tea house, Mizu. Mizu means water in Japanese, the strongest of the natural elements,

the origin of life . An element that is dear to Pyt Romersa, the guy behind the project, who is also the father of Thalys, the first spring water packed in Tetrapack made in Luxembourg. Mizu is a pop up concept tea house, a store that brings together Pyt's interest for water and his father (“Tea and More” in Dudelange) commitment for high-quality teas sourced from small tea farms. Matcha, sencha, kukicha and more, wisely balanced to play with the natural acidity of the tea leaves and the trapped aromas. While tea is the house specialty, the offer is completed by a few breakfast and lunch options, mostly sourced by the neighbor Alavita. [gf](#)

